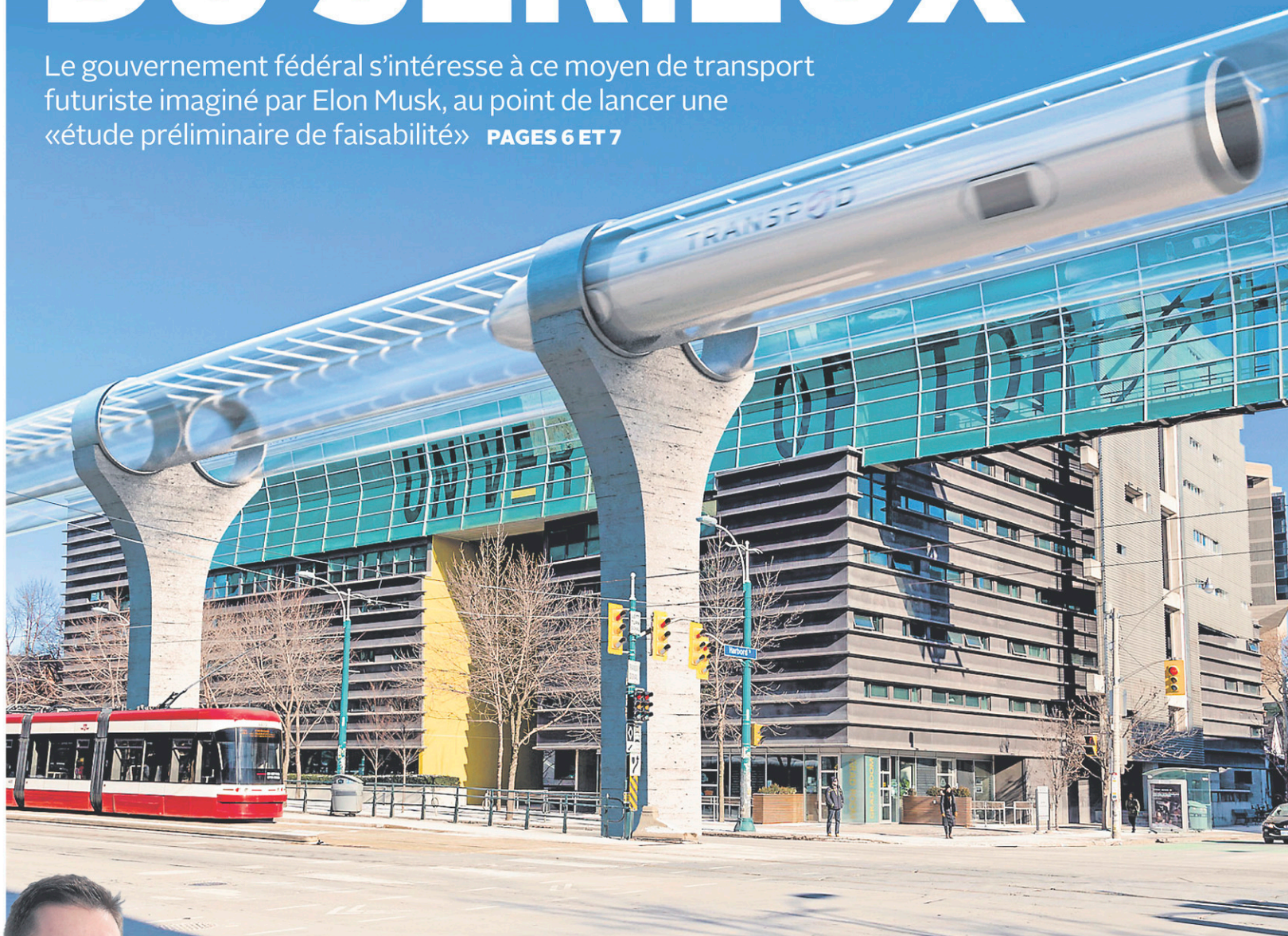


IMAGE FOURNIE PAR TRANSPOD

L'HYPERLOOP, DU SÉRIEUX

Le gouvernement fédéral s'intéresse à ce moyen de transport futuriste imaginé par Elon Musk, au point de lancer une «étude préliminaire de faisabilité» **PAGES 6 ET 7**



Le ministre Simon Jolin-Barrette



La petite histoire d'un long débat

Retour sur 13 ans de tiraillements, à quelques heures du dépôt du projet de loi sur la laïcité de l'État

PAGE 5



SALVET

Appel à la responsabilité

PAGE 4



MOISAN

Donner d'une main, prendre (plus) de l'autre **PAGE 8**

L'écrasement aux îles face à la justice

Les familles de la femme et de la sœur de Jean Lapierre entament des poursuites

PAGE 3

VIVRE PLUS VIVRE MIEUX VIVRE MAINTENANT

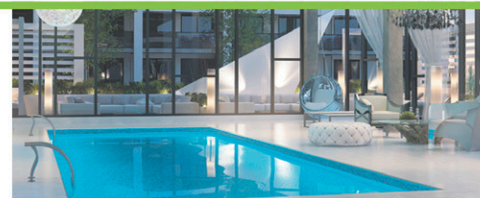
LE SOMMET

Pour location et achat
418 906-5580

CONDOMINIUMS

sur le Plateau Sainte-Foy
à partir de **599\$** à **3999\$**/mois

- Piscines intérieure et extérieure sur le toit
- 4 autos partage TESLA
- 2 gym, salle de yoga
- 4 suites d'invités
- Salles de jeux
- Café bistro
- Et beaucoup plus



937, avenue Roland-Beaudin, condo 130
CONDOS@LESOMMET3V.COM

On voit
l'énergie
dans la
bouse de
vache.



energir

le
nouveau
Gaz
Métro



Les enquêteurs du Bureau de la sécurité dans les transports ont conclu que l'écrasement de l'avion Mitsubishi MU-2B-60, dans un champ près de l'aéroport, était attribuable à la poursuite périlleuse par le pilote d'une approche non stabilisée. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'assureur du pilote poursuivi pour 1,56 M\$

Les familles de la femme et de la sœur de Jean Lapierre entament des recours contre Starnet Insurance Company



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Les familles de la femme et de la sœur du chroniqueur politique Jean Lapierre entament des poursuites contre la compagnie qui assurait la responsabilité civile du funeste vol qui s'est écrasé aux Îles-de-la-Madeleine le 29 mars 2016, tuant ses cinq passagers en plus des deux pilotes.

Ce jour-là, l'ex-ministre et chroniqueur politique Jean Lapierre, son épouse Nicole Beaulieu, sa sœur Martine, ses frères Marc et Louis, se rendaient aux funérailles de leur père.

Le Bureau de la sécurité dans les transports (BST) a rendu public son rapport d'accident en janvier 2018. Les enquêteurs du BST ont conclu que l'écrasement de l'avion Mitsubishi MU-2B-60, dans un champ près de l'aéroport, était attribuable à la poursuite périlleuse par le pilote d'une approche non stabilisée.

Le BST a aussi statué que la météo, même si elle n'était pas idéale, n'avait pas été un enjeu dans l'accident.

Six frères et sœurs de Nicole Beaulieu, conjointe de Jean Lapierre, ainsi qu'une belle-sœur et trois neveu et nièces réclament au total 460 000 \$ en dommages à la compagnie d'assurance américaine Starnet Insurance Company, qu'ils tiennent responsable des fautes de son assuré, le pilote.

Le mari et le fils de 22 ans de Martine Lapierre, sœur du chroniqueur, réclament de leur côté 1 102 000 \$.

Dans leur requête déposée de manière conjointe le 22 mars au palais de justice de Québec, les membres des deux familles estiment que la cause de l'accident repose «sur des mauvaises

décisions et des manœuvres inadéquates» du commandant de bord, le pilote Pascal Gosselin, propriétaire de l'entreprise Aéro Teknic.

Dans leurs allégations, les membres des familles pointent une quinzaine de fautes du commandant de bord

«Le commandant-pilote a commis des fautes et a été négligent dans la planification, la préparation et l'exécution de ce vol et est entièrement responsable de l'écrasement de l'avion», allèguent les membres des familles de Nicole Beaulieu et Martine Lapierre.

Dans leurs allégations, les membres des familles pointent une quinzaine de fautes du pilote, notamment d'avoir maintenu une altitude trop élevée, trop longtemps, par souci d'économie d'essence, et d'avoir ainsi retardé la descente. Les demandeurs reprochent aussi au commandant de bord d'avoir eu une vitesse excessive durant la descente et de ne pas avoir été concentré sur la tâche à accomplir, puisqu'il donnait de la formation à son copilote.

DÉVASTATEUR

Le décès de Jean Lapierre et ses proches avait plongé tout le Québec dans la tristesse.

Les membres des familles de Nicole Beaulieu et Martine Lapierre soulignent à quel point le drame, et sa forte médiatisation, ont eu un effet «dévastateur» sur eux. Ils se disent aussi «révoltés et frustrés à l'idée que le décès de leurs proches aurait pu et dû être évité».

Nicole Beaulieu avait 56 ans lors de l'écrasement. Femme «enjouée, très généreuse et présente avec ses proches», M^{me} Beaulieu occupait une place de premier plan dans la vie de ses frères et sœurs aînés ainsi que de ses neveux et filleuls. La famille de M^{me} Beaulieu déplore aussi d'avoir perdu Jean Lapierre, un beau-frère avec qui ils entretenaient des liens d'amitié étroits.

Martine Lapierre était âgée de 55 ans et occupait le poste de directrice des ressources humaines au ministère de la Famille. Son mari, Rodrigue Brillant, dit avoir perdu son âme sœur et être «maintenu dans un deuil douloureux». Son fils vit aussi «très difficilement le départ brutal de sa mère».

Les familles de Nicole Beaulieu et Martine Lapierre réclament des dommages au nom des deux passagères pour la terreur subie par les deux femmes au cours des minutes qui ont précédé l'écrasement.

Les autres dommages réclamés couvrent différentes pertes financières subies ou à venir ainsi que les dommages moraux.

NOUVEAUTÉ 2019

VÉLO ÉLECTRIQUE

Utilisez les nouvelles technologies avec assistance électrique pour profiter davantage de vos randonnées

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE VÉLO
moustache



Moustache Lundi 26

PERFORMANCE
— 1989 —

BÉGIN

VÉLO · SKI · COURSE

3688, DE L'HÉTRIÈRE, QUÉBEC
418 877-4018

SOMMAIRE

BD et jeux	36 à 38
bourses	29
décès	40 à 48
horaire cinéma	35
horaire télé	35
horoscope	37
loteries	19
opinions	24 et 25
petites annonces	38 à 40

MÉTÉO

Max. 7
Min. 2
Averses
dispersées



EN DÉTAIL > 39

NOUS JOINDRE

**Vous avez
une nouvelle?**

nouvelles@lesoleil.com

**Vous avez
une opinion?**

opinions@lesoleil.com



RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par Le Soleil, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. Le Soleil est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. ISSN 0319-0730. Merci de recycler ce journal.

Laïcité : appel à la responsabilité

**JEAN-MARC
SALVET**

CHRONIQUE
jmsalvet@lesoleil.com



Pendant des années, des responsables politiques ont chauffé à blanc le dossier de la laïcité et des accommodements religieux; parfois sans le vouloir, parfois en toute connaissance de cause. C'est tout l'inverse que les parlementaires de l'Assemblée nationale doivent faire à partir de maintenant. Ils doivent tous donner l'exemple.

À quelques heures de la présentation du projet de loi sur le port de symboles de foi du ministre Simon Jolin-Barrette, les élus des deux côtés du Salon bleu doivent se rappeler qu'ils ont la responsabilité de ne pas alimenter de tensions. Ils ont le devoir d'apaiser les choses.

Car s'il existe un sujet qui a divisé les Québécois depuis une dizaine d'années, tout autant que la place du Québec au sein ou à l'extérieur du Canada naguère, c'est bien celui de la laïcité. Le degré de sensibilité de ces deux questions est comparable — même si comparaison n'est pas raison.

Certes, aujourd'hui, le gouvernement de François Legault peut se targuer de compter sur l'appui d'une majorité de Québécois francophones. Et ce qu'il présentera est loin de ce qu'était la Charte des valeurs du gouvernement de Pauline Marois, laquelle embrassait trop largement.

N'empêche que le projet de loi de Simon Jolin-Barrette heurtera de nombreux citoyens. Voilà pourquoi les parlementaires devront veiller à ne pas creuser les incompréhensions.

De façon générale, il y aura ceux qui trouveront que la

proposition législative va trop loin et ceux qui la jugeront timorée, particulièrement en raison de la clause de droit acquis, qui est à mes yeux une nécessité humaine et sociale.

DÉBATTRE?

Je pratique ce métier depuis une vingtaine d'années. Et s'il y a un poncif que j'ai toujours entendu, c'est qu'on ne sait pas débattre au Québec.

Personnellement, je ne pense pas que l'on débattre moins bien qu'ailleurs, mais s'agissant d'un sujet aussi émotif que celui-là, l'obligation morale, politique et sociale de tous est de faire valoir son point de vue, ses désaccords et ses critiques sans chercher à provoquer ou à offenser ceux qui voient les choses autrement.

À partir de maintenant, le minimum serait que les accusations ou les sous-entendus d'intolérance, souvent lancés d'un côté, et de traîtres à la nation, souvent proférés de l'autre, ne resurgissent plus au Parlement.

Il faut que l'appel à garder un ton respectueux lancé à ses troupes par François Legault percole. Il faut que les chefs des autres partis fassent passer le même message à l'interne. Surtout que ni le Parti libéral du Québec, ni le Parti québécois, ni Québec solidaire — qui se penchera sur sa position ce week-end — ne peuvent jouer aux donneurs de leçons.

En donnant le bon exemple, les parlementaires contribueraient à amoindrir les frictions à l'extérieur de l'Assemblée nationale.



À quelques heures de la présentation du projet de loi sur le port de symboles de foi du ministre Simon Jolin-Barrette, les élus des deux côtés du Salon bleu doivent se rappeler qu'ils ont la responsabilité de ne pas alimenter de tensions. Ils ont le devoir d'apaiser les choses. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

PLUS DIRECT

Sur une note plus légère — si une telle chose est possible dans ce dossier... Les projets de loi du ministre Jolin-Barrette s'inscrivent dans une même logique, mais pas leurs intitulés.

Sur l'immigration, le titre était long comme un dimanche de pluie : Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes. Ouf!

Le titre du projet que présentera le même ministre ce jeudi est on ne peut plus court. Il se lit ainsi : Loi sur la laïcité de l'État.

Ce projet ne peut être qu'imparfait et ne rendra pas toutes les institutions du Québec laïques. L'une de ses plus grandes incohérences, je le répète pour la énième fois, demeure le fait que dans le monde de l'enseignement, la loi concernera les enseignants des écoles primaires et secondaires du réseau public, mais pas ceux du réseau privé, même s'il est subventionné.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

CANCELLER, verbe

Définition — [Vieux] [Droit] Annuler (une écriture, un document) par un treillis de ratures en forme de X. *Canceller un acte à la plume.*

Étymologie — Du latin impérial *cancellare*, 'disposer en forme de grille'.

Difficulté — Anglicisme (faux ami) dans le sens d'*annuler* (un spectacle, une commande, une réservation), de *résilier* (un contrat, un bail), de *décommander* (un rendez-vous, un taxi), de *supprimer* (un vol, un train), d'*abandonner* (un projet, un programme), etc.



Votre nouveau complice :

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès

laVoixdel'Est

politique

SIGNES RELIGIEUX

La petite histoire d'un long débat



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

La Coalition avenir Québec (CAQ) dépose jeudi son projet de loi, très attendu, sur la laïcité de l'État. Certains reprochent au gouvernement de rouvrir un débat sensible qui divise les Québécois, alors que le premier ministre François Legault croit plutôt qu'il faut régler la question une fois pour toutes. Le ministre de l'Immigration Simon Jolin-Barrette, qui porte ce projet de loi, a l'intention de le faire adopter d'ici la fin de la session parlementaire, en juin. Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel il s'insère, *Le Soleil* vous propose un retour en arrière : la petite histoire de ce long débat.

DES ACCOMMODEMENTS QUI CHOQUENT

En 2006 et 2007, les reportages portant sur des accommodements religieux accordés à des minorités se multiplient dans les médias : port du kirpan à l'école, installation de vitres givrées autour d'une salle d'entraînement pour femmes, introduction d'un menu halal dans un centre de la petite enfance (CPE), etc. Du mécontentement gronde.

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ) Mario Dumont dénonce que les Québécois tendent à «courber l'échine» et à «s'effacer collectivement» lorsque vient le temps d'affirmer leurs valeurs. La municipalité d'Hérouxville en Mauricie adopte même un code de vie qui dresse une liste d'interdictions pour les

immigrants qui voudraient s'installer chez elle.

Devant le malaise qui s'installe au sein de la population, le premier ministre libéral Jean Charest annonce en pleine campagne électorale une consultation sur les accommodements raisonnables. Le philosophe Charles Taylor et le sociologue Gérard Bouchard parcourent le Québec et entendent les préoccupations de 3400 citoyens.

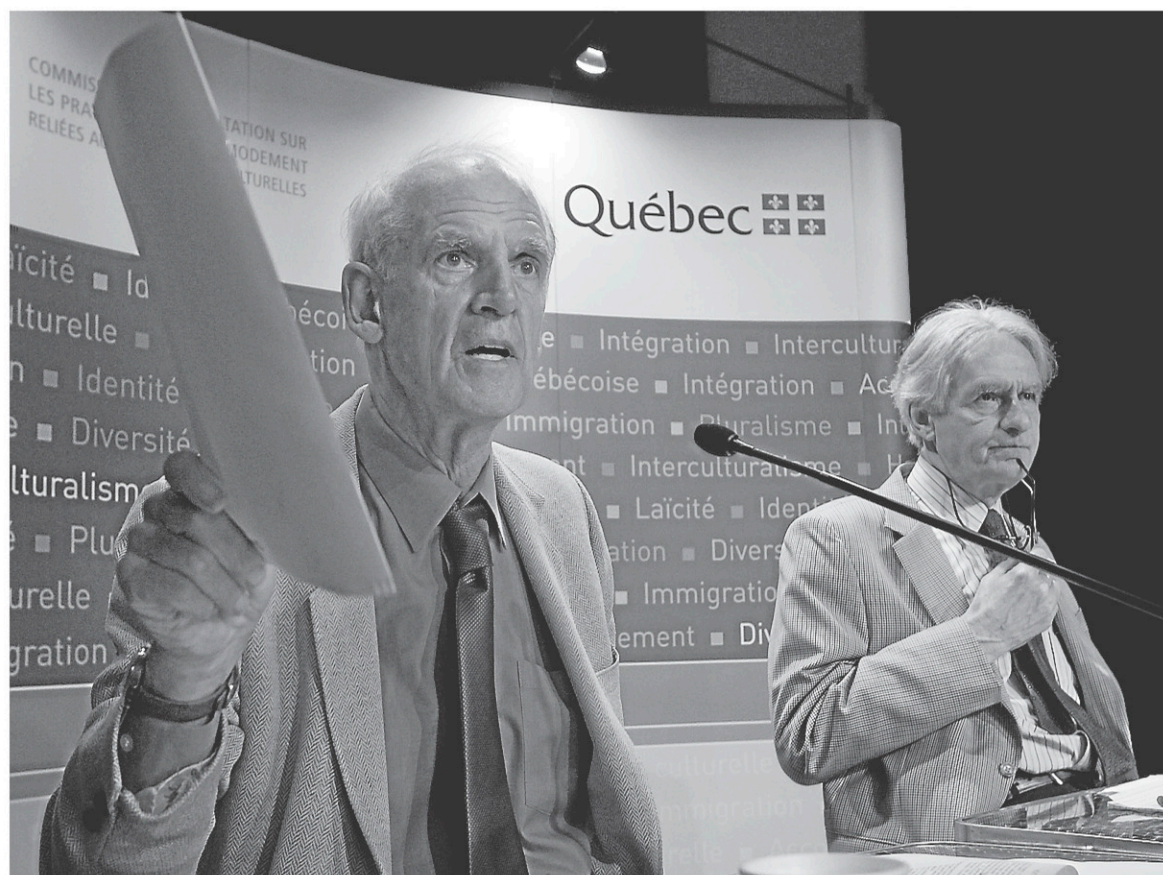
LE RAPPORT BOUCHARD-TAYLOR

Publié en 2008, le rapport Bouchard-Taylor sert encore de base au débat aujourd'hui. Les commissaires concluent qu'il n'y a pas de crise des accommodements au Québec, mais une «crise des perceptions». «L'emballement médiatique et le phénomène de la rumeur» ont contribué à cette crise, écrivent MM. Bouchard et Taylor.

Pour régler ce «braquage identitaire» toutefois bien réel, ils émettent plusieurs recommandations, dont celle d'interdire le port de signes religieux aux juges, aux procureurs de la Couronne, aux policiers, aux gardiens de prison, au président et aux vice-présidents de l'Assemblée nationale. Ils préconisent de laisser les enseignants, les professionnels de la santé et les fonctionnaires libres de porter ou non des signes religieux.

Le rapport recommande également que le crucifix du Salon bleu soit retiré pour être placé ailleurs dans le parlement et que les conseils municipaux abandonnent la prière récitée en début de séance.

Notons qu'en 2017, Charles Taylor se dissocie de la recommandation voulant qu'on interdise le port de signes religieux aux agents de l'État (juges, policiers, etc.)



En 2007, le philosophe Charles Taylor et le sociologue Gérard Bouchard parcourent le Québec et entendent les préoccupations de 3400 citoyens. Le rapport qui a découlé de cette consultation, le rapport Bouchard-Taylor publié en 2008, sert encore de base au débat aujourd'hui. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

À VISAGE DÉCOUVERT

S'il entend donner suite au rapport Bouchard-Taylor, le premier ministre Jean Charest s'oppose immédiatement au retrait du crucifix du Salon bleu, étant donné son caractère patrimonial.

En 2010, la ministre libérale Kathleen Weil dépose le projet de loi 94, qui trace les contours de ce qu'est un accommodement raisonnable et stipule que tout service donné ou reçu par l'État doit se faire à visage découvert.

Le projet de loi 94 est critiqué par la Commission des droits de la personne parce qu'il cible indirectement les musulmanes. Il aurait pour effet d'interdire le voile intégral (burqa ou niqab), tout en autorisant le port d'autres signes religieux par les agents de l'État. Après l'avoir fait progresser en commission parlementaire, le Parti libéral laisse ce projet de loi flotter dans les limbes. Il ne sera finalement jamais adopté.

LA CHARTE DES VALEURS

Puisqu'il en a fait un enjeu électoral, le gouvernement péquiste de Pauline Marois est déterminé à écrire une charte des valeurs québécoises.

Le ministre Bernard Drainville dépose à l'automne 2013 le projet de loi 60, une charte de la laïcité qui prévoit que tous les employés des services publics et parapublics

(fonctionnaires, infirmières, éducatrices de garderie, etc.) doivent laisser leurs signes religieux chez eux. Ceux qui refuseraient de le faire perdraient leur emploi après une certaine période d'adaptation. Pour le ministre Drainville, il est primordial que l'État «incarne la laïcité».

Des manifestations pour et contre cette charte sont organisées. La période de consultation publique, qui dure plus de deux mois, donne lieu à de vifs échanges et à des controverses. Minoritaire, le Parti québécois (PQ) n'aura pas réussi à faire adopter sa charte avant de retourner en élections, au printemps 2014.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Lorsqu'il s'installe au pouvoir, le gouvernement libéral de Philippe Couillard prend ses distances du rapport Bouchard-Taylor et la ministre Stéphanie Vallée dépose au printemps 2015 le projet de loi 62, qui n'interdit aucun signe religieux, même pour les personnes qui sont des figures d'autorité.

Seul le concept de donner et de recevoir des services de l'État à visage découvert survit et s'étend aux municipalités et aux sociétés de transport. Ainsi, toute personne qui souhaite monter à bord d'un autobus devra le faire à visage découvert.

Le projet de loi est adopté à l'automne 2017 par la majorité libérale, mais le PQ, la CAQ et Québec

solidaire votent contre. Dès son adoption, cette loi est toutefois contestée devant les tribunaux et l'article 10, sur la prestation de services à visage découvert, est suspendu. La Cour supérieure est d'avis que cet article cause un «préjudice irréparable» aux femmes musulmanes. La cause n'a toujours pas été débattue sur le fond.

DES POLÉMIQUES

Ce débat sur les signes religieux et les accommodements raisonnables n'a pratiquement jamais fait relâche à l'Assemblée nationale au cours des 12 dernières années. Certains politiciens ont causé la polémique avec leurs prises de position. Lors de la course à la chefferie l'opposant à Alexandre Cloutier, l'ex-chef du PQ Jean-François Lisée a soutenu qu'il fallait réfléchir à interdire la burqa dans l'espace public, parce que des gens de mauvaise foi pourraient se cacher sous ce voile intégral. «Des gens recrutent chez nous et ils veulent tuer des Québécois», avait-il dit. En 2016, la députée caquiste Nathalie Roy a réclamé que l'on interdise le port du burkini, un maillot de bain qui couvre tout le corps, sur les plages du Québec. Elle s'est ensuite ravisée en soutenant qu'il serait «très difficile» de le faire.

Le fédéral prend l'Hyperloop

Transports Canada vient de publier un appel d'offres



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Le gouvernement fédéral s'intéresse sérieusement à l'Hyperloop, un moyen de transport futuriste qui permettrait de faire Québec-Montréal en 25 minutes.

Transports Canada a publié mercredi matin un appel d'offres pour retenir les services d'un consultant en transport dans le contexte d'une «étude préliminaire de faisabilité de l'Hyperloop au Canada».

Cette étude montre que le gouvernement fédéral prend maintenant en considération ce «cinquième mode de transport» — après le train, l'avion, l'automobile et le bateau —, qui permet de propulser des passagers dans une capsule filant dans un tube sous vide jusqu'à 1200 km/h, presque à la vitesse du son.

Alors que le gouvernement Trudeau n'a pris aucun engagement financier dans son dernier budget pour le projet de train à grande fréquence (TGF) dans le corridor Québec-Montréal-Toronto, l'Hyperloop pourrait devenir une option inédite — et



Transport Canada cherche à savoir si le coût de la technologie Hyperloop est «comparable, voire nettement inférieur» à celui des systèmes ferroviaires à grande vitesse conventionnels.

— IMAGE FOURNIE PAR TRANSPOND

beaucoup plus rapide — pour relier les trois villes.

Transports Canada précise qu'il cherche à savoir si le «concept

d'Hyperloop peut être transformé en une technologie viable et sûre pour les passagers et les communautés que traversent les tubes».

Le ministère se demande aussi si le coût de la technologie Hyperloop est «comparable, voire nettement inférieur» à

celui des systèmes ferroviaires à grande vitesse conventionnels comme le train à grande vitesse (TGV) ou les trains ultrarapides

laliberté

**RECYCLEZ ET ENTREPOSEZ
VOTRE FOURRURE!**

Réjean Lévesque, patroniste / 418 525-4841

595 rue Saint-Joseph Est, Québec

418 525-4841 / lalibertemode.com



au sérieux

génie civil à Polytechnique Montréal, a lu l'appel d'offres, mercredi, à la demande du *Soleil*. Selon lui, le gouvernement fédéral cherche à déterminer la place que l'Hyperloop pourrait prendre à côté des autres modes de transport.

Transports Canada, analyse M. Saunier, tentera de vérifier les prétentions des nombreux entrepreneurs qui se sont lancés dans la course à l'Hyperloop depuis qu'Elon Musk, le pdg de Tesla et de SpaceX, a imaginé le concept et l'a présenté pour la première fois publiquement en juillet 2012. «C'est un *fact-checking* de tout ce qu'on entend actuellement à ce sujet-là», dit le professeur.

POUR ÊTRE DANS LE COUP

Le «concept d'Hyperloop et l'évolution de la technologie sont très récents», rappelle Transports Canada. Il ajoute que les informations sur les détails techniques, le rendement, les exigences de sécurité, la qualité du transport des passagers et les coûts d'investissement et d'exploitation sont pour l'instant limités.

Nicolas Saunier souligne que des entreprises qui ont développé des prototypes d'Hyperloop ont déjà signé des partenariats dans d'autres pays pour tester la technologie. Le Canada «ne veut pas paraître à la traîne, estime M. Saunier. On veut nous aussi évaluer les opportunités.»

«Est-ce que, sachant qu'on n'a pas ici un système de train à grande vitesse, ce serait l'alternative, la bonne technologie pour le Canada?» demande-t-il.

Transports Canada n'a pas été en mesure de répondre aux questions du *Soleil*, mercredi.



TransPod étudie la faisabilité d'un corridor Hyperloop Québec-Montréal. Cidessus, l'intérieur d'un tube de métal utilisé par Hyperloop One dans le désert du Nevada. — PHOTO ARCHIVES AP, JOHN LOCHER

Pas de la science-fiction

Pour l'entreprise canadienne TransPod, une des trois jeunes pousses les plus avancées dans l'Hyperloop, l'intérêt du gouvernement fédéral pour ce moyen transport ultrarapide montre qu'il gagne en crédibilité.

«On est passé de la phase science-fiction à la phase "Tiens, ça peut vraiment être faisable"», dit le président et cofondateur de l'entreprise, Sébastien Gendron.

«Les gens se rendent compte qu'on utilise quand même beaucoup de technologies déjà existantes qui proviennent de l'aéronautique.»

TransPod, dont le siège social est à Toronto, étudie notamment la faisabilité d'un corridor Hyperloop Québec-Montréal et a commencé à travailler sur une feuille de route pour le gouvernement du Québec, indique M. Gendron.

Le trajet Toronto-Montréal reste la priorité de l'entreprise. Mais elle pourrait d'abord déployer sa technologie dans un corridor plus simple comme Québec-Montréal ou Calgary-Edmonton.

TransPod prévoit que sa technologie sera prête vers 2025 et envisage une première ligne vers 2030.

L'entreprise a annoncé à la fin janvier le lancement d'une filiale en France et des collaborations avec de nouveaux partenaires, dont ArcelorMittal et EDF. Une piste d'essai de trois kilomètres doit être construite à Droux, près de Limoges, où l'entreprise va installer ses activités de recherche.

DEUX RIVAUX

Ses deux rivaux les plus avancés dans la course à l'Hyperloop sont deux entreprises américaines : Virgin Hyperloop One et Hyperloop Transportation Technologies (HTT). Virgin Hyperloop One dispose déjà d'une piste d'essai de 500 mètres dans le désert du Nevada, où l'entreprise teste un prototype. Lundi, la compagnie a annoncé que les Saoudiens pourraient voyager en Hyperloop dès l'an prochain, de Riyad à Jeddah.

Le corridor Montréal-Toronto suscite aussi l'intérêt de Virgin Hyperloop One, selon *La Presse*. En juin, le quotidien rapportait que l'entreprise a même eu des discussions avec Investissement Québec pour implanter dans la province un centre de recherche et développement qui pourrait compter des centaines d'employés.

Pour sa part, HTT a annoncé le 26 février qu'elle venait de terminer l'assemblage de la première piste d'essai à taille réelle au monde de l'Hyperloop, à Toulouse, en France.

En avril, l'entreprise y mettra à l'épreuve le *Quintero One*, une capsule de cinq tonnes et de 32 mètres de long pour un jour transporter des passagers dans l'Hyperloop.

MARC ALLARD

à sustentation magnétique comme le Maglev.

Nicolas Saunier, ingénieur et professeur au Département de

Tournée Gastronomique 2019

3 GAGNANTS profiteront d'une tournée gastronomique dans **8 des meilleures tables de Québec**, soit **200 \$ par restaurant**.

Valeur de
1600 \$
chacune!

La Fenouillère
Le Saint-Amour
Le Montego Resto-Club
L'Échaudé
Le Graffiti
Le Bistango
Le 47^e Parallèle
Le Champlain,
Château Frontenac

Participez en entreposant votre fourrure ou en magasinant chez **laliberté**.

Aucun achat requis. Règlements et coupons de participation disponibles en magasin.

Donner d'une main, prendre (plus) de l'autre

**MYLÈNE
MOISAN**

CHRONIQUE

mmois@lesoleil.com



Claude et Huguette étaient contents de voir, l'an dernier, que le gouvernement avait tenu promesse, qu'il avait augmenté l'allocation de leur fils.

«Il rêvait de pouvoir se payer une passe d'autobus...»

Ils étaient tout aussi contents de voir qu'une autre hausse avait été accordée cette année, toujours tel que promis. Jusqu'à ce qu'ils se rendent compte que le gouvernement, de l'autre main, reprenait l'argent.

Et plus encore.

Claude et Huguette ont fait un tableau Excel des cinq dernières années, depuis 2014 donc, pour comparer l'augmentation de sa prestation de solidarité sociale à celle du montant qu'on prélève dans le compte de son fils pour habiter dans une ressource intermédiaire de type familial, «une très bonne ressource».

Ils sont quatre résidents à cohabiter dans la maison d'une dame, qui les encadre, les nourrit, les blanchit.

Leur fils a 50 ans.

Bipolaire et atteint d'une légère déficience intellectuelle, il a résidé dans quelques résidences avant celle-ci. «Il est dans le système depuis longtemps... Ça n'a pas toujours été facile. On s'est battus pour ne pas qu'il aille à Robert-Giffard, c'est toujours la même problématique entre la déficience et la santé mentale. Là, il est bien où il est, on travaille dans la confiance avec une belle équipe.»

Et ça, c'est précieux. «On a une bonne éducatrice, elle va voir régulièrement notre fils. Elle a une bonne approche, par l'humour, elle n'essaye pas de le changer, mais elle l'emmène à cheminer. On est très impliqués avec eux, on est capable de se dire les vraies choses et ça va bien. Il est sur une lancée, mais c'est fragile...»

Le lundi avant-midi, il va dans un atelier, «ils font du bricolage, ça l'occupe».

Le samedi matin, il va au Subway.

L'été, il va quelques jours dans un camp d'été, pas très longtemps. «Ça coûte cher, c'est 100 \$ par jour. Il aimerait y aller une semaine...»

À partir de 2018, le gouvernement libéral avait annoncé — et amorcé — un rattrapage des prestations des bénéficiaires pour qu'ils reçoivent plus d'argent pour payer ce qui n'est pas inclus dans le loyer, entre autres les vêtements, les sorties, et les petites gâteries qui font une grande différence dans leur vie.

L'an dernier, la prestation du fils de Claude et de Huguette est donc passée de 954 \$ à 1035 \$, un bond de 81 \$ par rapport à l'augmentation de 7 \$ de l'année précédente. Moins l'augmentation de loyer de 5 \$, il restait un gain net de 76 \$, soit un total de 288 \$ par mois pour les dépenses personnelles.

C'est là qu'ils se sont mis à rêver d'une passe d'autobus, qui coûte 88,50 \$ par mois. «Notre fils aime ça prendre l'autobus, il peut aller partout.»

Ils pensaient que ça y était quand ils ont appris que la prestation de 2019 allait être augmentée encore cette année, à 1123 \$, un bond de 88 \$. C'était la suite logique, se disaient-ils, au rattrapage annoncé. «C'était ce qu'ils disaient, qu'ils voulaient que les personnes hébergées aient plus d'argent.»

Eh bien non.

Ils ont appris, pas très longtemps après, que la contribution exigée pour l'hébergement allait faire un bond spectaculaire de 131 \$, alors qu'il avait été augmenté d'entre 4 \$ et 8 \$ au cours des cinq années précédentes.

On donne 88 \$, on reprend 131 \$, ça fait -43 \$.

«À quoi ça sert d'augmenter la prestation d'un côté et de reprendre plus de l'autre?» demande Huguette, qui a du mal à suivre la logique comptable du gouvernement. Surtout que la ressource, elle, ne touche rien des 131 \$ de plus prélevés par le Centre intégré universitaire en santé et en service sociaux, le CIUSSS, à même le compte bancaire de son garçon.

Et où vont ces 131 \$? Ils sont versés dans un grand tout, dans le budget qui sert à financer l'ensemble des ressources.

Des 66 000 adultes qui sont hébergés au Québec dans différents types de ressources, quelque 12 700 usagers sont dans la même



Des 66 000 adultes qui sont hébergés au Québec dans différents types de ressources, quelque 12 700 usagers sont dans la même situation que le fils de Claude et Huguette, avec moins d'argent de poche chaque mois. — PHOTO 123RF, SEREZNIY

situation que le fils de Claude et Huguette, avec moins d'argent de poche chaque mois. La directive vient du ministère de la Santé et des Services sociaux, et le calcul, lui, a été fait par la RAMQ.

J'ai appelé au ministère pour qu'on m'explique en vertu de quoi on avait décidé de reprendre plus d'argent d'une main qu'on en donnait de l'autre.

«Par équité», qu'on m'a dit.

Voyez-vous, ça faisait des lunes que le montant qui restait dans les poches des usagers n'avait pas vraiment bougé, qu'il tournait autour de 200 \$. Il était de 215 \$ en 2017. C'est ce qui restait aux usagers pour leurs dépenses,

entre autres pour payer le câble et Internet dans les CHSLD.

Ou leur petite liqueur.

Pour 2019, le ministère a décidé de le fixer à 245 \$ pour tout le monde, «en ajoutant 10 \$ par année jusqu'en 2023». C'est dans cette logique comptable qu'on a révisé à la baisse le montant du fils de Claude. Au ministère, on suggère qu'il devrait se réjouir d'avoir 30 \$ de plus qu'en 2017, plutôt que de se comparer à l'an dernier.

Chanceux, va.

Et puis, c'est que l'argent qu'on lui «donne», à lui et à tous les autres, il ne va pas loin. Il va dans l'économie autour, au Village des

valeurs, au restaurant du coin ou au livreur de poulet. S'ils achètent un «gratteur» ou un 6/49, ça retourne directement d'où ça vient, dans les coffres de l'État.

Ce sont 20 millions \$ investis directement dans le commerce de proximité, et pas dans un compte en suisse.

Mais surtout, ce sont des dollars qui font plaisir, qui font une réelle différence dans la vie de ces gens qui n'ont souvent pas grand-chose. Quand le fils de Huguette va manger chez Subway le samedi, il est heureux. Quand il prend l'autobus, il est heureux. «Lui aussi aime ça avoir des gâteries...»

Coupable d'inceste et de voies de fait sur ses enfants

Le père d'origine colombienne plaide que la correction physique fait partie de sa culture

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Carlos*, un père de famille d'origine colombienne, a corrigé son fils à coups de ceinture. Un trait culturel, a-t-il précisé à la cour. Carlos admet aussi avoir forcé sa fille à avoir des relations sexuelles avec lui. Cette fois-ci, il n'ajoute aucune explication.

L'homme de 43 ans, trapu, le visage sombre, a plaidé coupable mercredi à des chefs d'inceste sur sa fille âgée de 14 ans au moment des faits.

Pendant un peu plus d'un an, Carlos a amené son adolescente avec lui lorsqu'il travaillait à l'entretien ménager d'un centre communautaire de Québec. À plusieurs reprises, le père a eu des relations sexuelles complètes avec la jeune fille.

L'adolescente a manifesté son non-consentement, précise la procureure de la Couronne M^e Mélanie Dufour, mais était incapable de s'opposer à son père.

Après la dénonciation, la jeune fille a amené les policiers sur les lieux des agressions. Des traces de son ADN et de celle de son père ont été trouvées sur place.

À une autre occasion, Carlos a rejoint sa fille dans sa chambre, au sous-sol, et s'est mis à la caresser, pour essayer d'avoir une relation sexuelle avec elle. L'adolescente a réussi à fuir son agresseur et à retrouver ses frères et sœurs et sa mère, à l'étage.

Avant de violer sa fille, Carlos avait aussi battu l'enfant, lorsqu'elle était âgée de 9 ou 10 ans. La jeune fille se souvient avoir reçu des claques au visage et des coups de ceinture aux fesses, assez violents pour l'empêcher de s'asseoir durant quelques jours.

Le père a aussi battu son fils à au moins 15 reprises. Le garçon a confié aux policiers que son père le corrigeait à chaque fois qu'il commettait une erreur.

«C'est culturel, dans mon pays, on éduque comme ça»

— Le père à la juge Roy

Lorsqu'il a été suspendu de l'école à l'âge de 16 ans, son père était si furieux qu'il a réveillé l'adolescent en lui donnant une demi-douzaine de coups de ceinture dans le dos.

Lorsque la juge Johanne Roy de la Cour du Québec demande à Carlos s'il reconnaît les faits derrière les accusations de voies de fait et de voies de fait armées, le père opine.

Avec l'aide de l'interprète, il veut donner quelques explications, dans la langue de Cervantes. «Ça, c'est culturel, dans mon pays, on éduque comme ça», précise Carlos, qui a un statut de résident permanent.

Son avocate, M^e Dominique Cantin, lui a toutefois bien expliqué,

ajoute-t-il, que les lois canadiennes proscrivent la correction physique.

SEPT ANS DE PÉNITENCIER

L'accusation d'inceste sur une enfant de moins de 16 ans comporte une peine minimale de cinq ans de

prison et celle de contacts sexuels, une peine minimale d'un an.

Les avocates des deux parties ont suggéré à la juge Roy d'imposer à Carlos une peine de sept ans de pénitencier, de laquelle il faut déduire l'équivalent d'un

peu plus de deux ans de détention provisoire.

Carlos a purgé près d'un an dans une prison à sécurité maximale de Colombie, son pays d'origine où il se trouvait lorsque la police de Québec a obtenu un mandat d'arrestation contre lui. Une fois les procédures d'extradition complétées, les policiers du Service de police de la Ville de Québec avaient été chercher le père de famille à Bogotá en septembre 2018.

* Prénom fictif. Une ordonnance de non-publication protège l'identité des victimes.



30% sur
plancher chauffant

30 ans
ceramix

Plancher de vinyle et carreaux 24 x 24
1,99 /p²

430, avenue St-Sacrement | (418) 681-6106 | Ceramix.ca



Centre de prévention du suicide de Québec

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2019

«La prévention du suicide doit devenir l'affaire de tout le monde. Ensemble, on peut faire la différence.»

Sylvie Paquette

Administrateur de sociétés certifié,
Coprésidente de la campagne de financement

Centre de
prévention du suicide
de Québec

Besoin d'aide?
1-866-APPELLE



Faites un don

NOUVEAU! Pointez le code QR avec l'appareil photo de votre cellule ou allez sur le site:

www.cpsquebec.ca/faire-un-don

Québec 21 réclame à nouveau un référendum

Le chef de Québec 21, Jean-François Gosselin, s'obstine. Mercredi, comme il l'a fait périodiquement depuis plus d'un an, l'élu municipal a réclaté la tenue d'un référendum sur le projet de réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec.

Le chef de l'opposition avait convoqué les journalistes pour faire une «proposition» qui permettrait de «dénouer l'impasse sur le projet

de tramway». Il a répété son idée maintes fois repoussée du revers de la main par le maire Régis Labeaume : appeler les citoyens aux urnes.

Un vote massif pour le oui permettrait de faire pression sur les gouvernements supérieurs afin qu'ils s'entendent finalement sur le financement de quelque 3 milliards \$, dit M. Gosselin. Tandis qu'un résultat contre le projet...

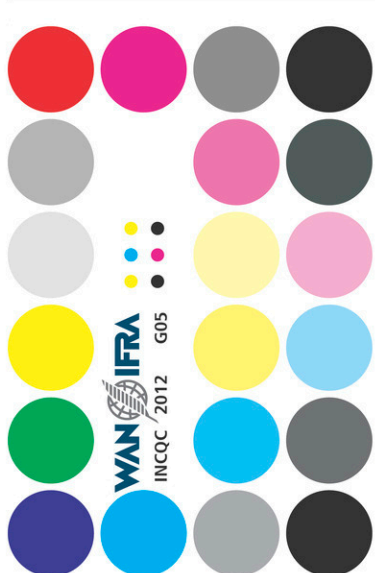
«Le maire devrait avoir un mandat clair de la population avant de continuer. La population n'est pas derrière lui», évalue-t-il. «Lundi soir, au conseil de Ville, nous allons formellement déposer un avis de proposition pour demander un référendum. [...] La balle est maintenant dans le camp du maire de Québec.»

Jean-François Gosselin déplore, par ailleurs, l'absence du maire Labeaume à

l'occasion d'une récente annonce d'investissements sur le boulevard Hochelaga; un débours en lien avec le futur réseau structurant de transport en commun. «Est-ce que Régis Labeaume est un vrai leader pour sa Ville? Est-ce que Régis Labeaume défend les intérêts des citoyens de la Ville de Québec?»

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

Tramway : la Chambre de commerce interpelle les gouvernements



5356090



L'impasse politique nuit à la compétitivité de Québec selon l'organisme



BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) presse les gouvernements supérieurs de s'entendre sur le financement du futur réseau structurant de transport en commun. La compétitivité de la capitale serait en jeu.

«C'est choquant. [...] On doit absolument dénouer l'impasse au niveau du financement», réclame Julie Bédard, présidente et chef de la direction. «On demande à nos gouvernements de s'entendre. [...] Le plus vite va être le meilleur.»

Tout en interpellant les politiciens fédéraux et provinciaux, M^{me} Bédard assure «ne pas faire de politique». Elle propose néanmoins aux élus de se rencontrer pour sceller le budget de quelque 3 milliards \$. «Qu'ils s'entendent à huis clos et qu'ils nous reviennent avec une entente claire. [...] C'est leur rôle de s'assurer de régler ce dossier.»

Selon la CCIQ, «l'impasse» soulève des enjeux environnementaux, de développement économique et de création de la richesse. «Actuellement, les grandes villes dans le monde ont un transport structurant. [...] On ne peut pas reporter ce projet-là.»



La Chambre de commerce et d'industrie de Québec demande aux gouvernements de s'entendre sur le financement du tramway. «Le plus vite va être le meilleur», insiste Julie Bédard, présidente et chef de la direction.

M^{me} Bédard affirme par ailleurs que la prise de position médiatique de la CCIQ n'est pas coordonnée avec la mairie. «C'est une sortie complètement indépendante. [...] De l'externe, on ne comprend pas.»

Pour le maire de Québec, Régis Labeaume, la sortie de la chambre de commerce démontre l'importance d'une entente entre les deux

gouvernements. «Pour les gens d'affaires, c'est une question de compétitivité. Lorsque tu as besoin de nouveaux employés d'ailleurs, ces gens-là n'ont pas forcément les moyens d'avoir une voiture. Il faut qu'il y ait du transport collectif adéquat», a-t-il mentionné en marge de la conférence de presse sur le nouveau RCI. **CÉLINE FABRIÈS**

5390055

*quelques exceptions peuvent s'appliquer

SOYEZ PRÊT POUR LE PRINTEMPS!



**LIQUIDATION
INVENTAIRE
2018**

**SUR TOUS LES SPAS
EN INVENTAIRE***

**FINANCEMENT
DISPONIBLE
QUANTITÉ LIMITÉE**

**RÉSERVEZ
VOTRE SPA
AU MEILLEUR PRIX**




CLUB | SPA



www.clubspas.com



Brossard

7455 Boul. Marie-Victorin Brossard, Qc
450 486-7455

Québec

1200 St-Jean Baptiste Québec, Qc
418 872-2244

Québec

2153 Boul. Louis XIV Québec, Qc
418 667-5468

* Sur les modèles ArcticSpas sélectionnés en inventaire. Basé sur le prix de détail suggéré. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Détails en magasin. Quantité limitée. Pour un temps limité. Certaines conditions s'appliquent.

Laïcité à géométrie variable à l'école

BRIGITTE BRETON

CHRONIQUE
bbreton@lesoleil.com



La députée solidaire Christine Labrie indique que le Québec comptait en 2012 138 écoles privées religieuses subventionnées entre 60 et 70 %. — PHOTO 123RF, LUCKYBUSINESS

Comment le port de signes religieux peut-il être acceptable dans une école privée subventionnée à plus de 60 % par l'État, mais interdit, au mieux toléré par une clause «grand-père», dans une école 100 % publique?

Comment expliquer que dans les écoles publiques, les signes religieux pourront être interdits aux femmes et aux hommes qui enseignent, et non au personnel des services de garde responsable des élèves avant les heures de cours, durant la période du dîner, quelques heures après la classe et durant les journées pédagogiques?

C'est «vendeur politiquement» de lier laïcité de l'État et interdiction de port de signes religieux chez ses employés.

Mais cette façon de faire, si elle se retrouve bel et bien dans le projet de loi que le gouvernement Legault déposera sous peu, entraînera dans le milieu scolaire un lot de contradictions, d'incohérences et d'injustices qui risque de causer plus de tort que de bien.

À trop vouloir faire du millage sur les craintes qu'éprouvent des citoyens à l'égard d'autres citoyens qui n'ont pas les mêmes croyances et la même religion qu'eux, les politiciens ont créé une surenchère qui expose le Québec aux critiques et aux contestations.

Pour mettre fin à un débat qu'ils entretiennent depuis plus de dix ans, il aurait été préférable que les élus s'en tiennent au compromis formulé en 2008 par Gérard Bouchard et Charles Taylor.

Dans leur rapport, les deux commissaires recommandaient d'interdire le port de signes religieux aux juges, aux procureurs de la Couronne, aux policiers, aux agents correctionnels et au président de l'Assemblée nationale. Ils visaient ces personnes parce qu'elles incarnent l'autorité de l'État et détiennent un pouvoir coercitif.

À l'époque, les deux hommes estimaient que l'imposition d'un devoir de réserve à cette gamme limitée de postes représentait le «meilleur équilibre pour la société québécoise».

Il n'était pas question d'étendre cette interdiction aux enseignants, aux directeurs d'école, aux éducateurs dans les services de garde scolaires ou dans les centres de la petite enfance.

Ce sont la Coalition avenir Québec et le Parti québécois qui ont préconisé ces ajouts.

SYMBOLES MENAÇANTS

Mardi, le premier ministre François Legault a expliqué que c'est pour protéger l'identité et les valeurs québécoises qu'il aura recours aux dispositions de dérogation des chartes des droits et libertés afin de

protéger son projet de loi des contestations judiciaires.

En quoi le voile, le turban, la croix et la kippa que portent une infime minorité d'enseignantes et d'enseignants sont-ils une menace à l'identité et aux valeurs québécoises?

Respecter la liberté de conscience et de religion d'une personne — au travail aussi et non seulement avant 8h le matin et après 16h — c'est également une valeur que partagent bon nombre de Québécois.

En quoi la neutralité de l'État est-elle remise en question, la séparation de l'État et des Églises menacée, si un prof enseigne les mathématiques en affichant un symbole religieux qui n'altère pas la communication entre lui et l'élève et qui ne

compromet pas la sécurité de personne?

Le président de la Commission des droits de la personne signalait cette semaine à *La Presse* que «la neutralité religieuse de l'État s'applique d'abord aux institutions, et non aux individus».

Philippe-André Tessier soutient aussi que le port d'un signe religieux ne remet pas en cause l'obligation d'impartialité d'un agent de l'État.

Pourquoi, d'autant plus dans un contexte où une pénurie d'enseignants frappe les écoles, le Québec devrait-il se priver d'enseignants compétents à qui il a délivré des permis d'enseigner? Par crainte que certains fassent du prosélytisme ou «islamisent» les jeunes?

Si tel est le cas, il faudrait aussi en préserver les enfants qui

fréquentent les écoles privées subventionnées par l'État.

Mardi, tant la critique de Québec solidaire en matière d'éducation, Christine Labrie, que celle du Parti québécois, Véronique Hivon, ont invité le gouvernement à mener une sérieuse réflexion sur le financement public des écoles privées religieuses.

La députée Labrie indique que le Québec comptait en 2012 138 écoles privées religieuses subventionnées entre 60 et 70 %. «C'est un non-sens qu'un État laïque subventionne des écoles religieuses et c'est un double non-sens pour un gouvernement qui a fait de la laïcité sa priorité».

Il y a là en effet un devoir de cohérence à faire.

**METS LA MAIN
À LA PÂTE!**

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE LE MANOIR!

Cuisiniers / Plongeurs

Temps plein et temps partiel

Fais-nous parvenir ton CV
ou passe nous voir au resto!

emplois@restolemanoir.com

Sainte-Foy
3077, Chemin Saint-Louis
418 659-5628



LeManoir
Joie de manger · Joie de vivre

BASSINS VERSANTS

Les maires de la couronne nord s'entendent

CÉLINE FABRIÈS
cfabriès@lesoleil.com

Les maires de Québec, de Stoneham, de Lac-Beauport et de Sainte-Brigitte-de-Laval se sont entendus sur un nouveau Règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour la protection de l'eau dans les bassins versants. Ce nouveau RCI permet à 95 % des propriétaires de terrains de pouvoir réaliser leur projet en respectant de nouveaux critères comme planter des arbres et mettre un système de ruissellement pour garder l'eau dans le sol.

Pour les terrains déjà construits, les propriétaires devront ajouter quelques arbres pour assurer un couvert végétal. Pour les terrains lotis, mais sans construction, ils devront en plus de mettre des arbres, prévoir une superficie imperméable pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement, sans qu'elle se retrouve dans les cours d'eau.

«C'est un soupir de soulagement pour les familles qui avaient vu leur projet de construction suspendu», a reconnu le maire de Québec, Régis Labeaume, qui a accepté de faire des «compromis» tout en insistant sur la protection de l'eau pour entériner cet accord.

En 2016, la Communauté métropolitaine de Québec avait adopté

un règlement très sévère, qui avait été contesté par Lac-Beauport et Stoneham-et-Tewkesbury. Le jugement rendu leur avait été favorable en déclarant le RCI irrecevable, ce qui avait fait bondir le maire Labeaume à l'époque.

Pour les développements futurs, il faudra maintenir un certain nombre d'arbres. La superficie et la largeur des terrains seront déterminées selon le secteur. Il y aura un contrôle de l'imperméabilisation et conservation des milieux naturels. Il ne sera plus possible non plus de construire si la pente est supérieure à 25 %, l'ouverture d'une nouvelle rue sera autorisée seulement s'il y a la présence d'un réseau d'égout privé, municipal ou collectif, et la superficie du terrain devra être au minimum de 1000 m².

«On vise le rejet zéro en visant la percolation et l'infiltration afin de contenir les eaux de ruissellement sur les terrains au lieu qu'ils se rejettent dans les cours d'eau», a expliqué le maire de Québec, Régis Labeaume.

QUELQUES CAS À RÉGLER

Si la majorité des propriétaires vont pouvoir aller de l'avant avec leur projet, une quinzaine devront s'entendre avec leur municipalité. «Nous allons réglementer spécifiquement pour chacun des terrains pour faire en sorte de régler tous les problèmes», a mentionné M. Labeaume.

Ce dernier a également profité de la conférence de presse pour lancer une flèche à l'ancien maire de Stoneham qu'il rend responsable du RCI 2016 à cause du «développement anarchique» dans sa municipalité. «On a été drastique à l'époque pour arrêter le bordel.»

À Stoneham, il reste deux ou trois cas sur 80 à régler, à Sainte-Brigitte-de-Laval, 10 sur 26, et à Lac-Beauport, trois ou quatre sur une cinquantaine.

Pour le président du Conseil régional de l'environnement, Alexandre Turgeon, ce nouveau règlement



Les maires étaient tout sourire lors de l'annonce. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

est la bonne solution pour tous les citoyens et la protection de l'eau. «Le règlement est beaucoup plus simple, plus orienté sur des objectifs précis en matière de protection des espaces naturels sur les terrains, de lutte à l'imperméabilisation des sols. Les citoyens qui vivent à Lac-Beauport

et à Stoneham qui regardent aller les nouveaux développements sont les premiers à se désoler de l'anarchie et de la destruction de leur paysage.»

Le nouveau règlement doit être entériné par le ministère des Affaires municipales dans un délai de 60 jours.

Tout sur
L'IMPLANTOLOGIE
DENTAIRE
sans greffe
osseuse



girard et martineau
centre dentaire leader en implantologie

CONFÉRENCES
GRATUITES

Le lundi 8 avril
à 13 h et 19 h

Pour tous ceux qui
assisteront à la conférence
**RABAIS
DE 1000\$***
sur un traitement en implantologie
Valide jusqu'au 6 mai



girard et martineau.com

Les Halles Cartier, 1191, avenue Cartier

418 522-3368

RÉSERVEZ
VOTRE
PLACE

**IMPERS
HYDROFUGES**

Couleurs disponibles:
noir, rouge, mastic et
glacier.

418 656.1902

simoneparis

Suivez-nous sur Facebook boutiquesimoneparis.com

C'est cette fin de semaine!

Pour découvrir, goûter et s'informer!

EXPO
MANGER SANTÉ
ET VIVRE VERT 2019

Alimentation • Écologie • Santé

200 exposants, conférences & dégustations!

QUÉBEC
30-31 MARS
Centre des congrès

expomangersante.com

Présenté par: **Bio-K+**

Rachelle Béry
Land Art
DRUIDE
Abenakis
Milanaise
leSoleil

Mari
ALIMENTS SAINS
Biologiques et entiers
Une entreprise familiale

Contrôle de la qualité du champ à la fourchette
Normes internationales en matière d'essais sur les pesticides
Retrouvez-nous à l'Expo Manger Santé les 30 et 31 mars!

L'équivalent de 12 verres de vin en 30 minutes

Athéna Gervais est morte en état d'ébriété «sévère», selon le coroner

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTREAL — La jeune Athéna Gervais est morte noyée, a conclu le coroner Martin Larocque en montrant du doigt les boissons sucrées à haute teneur en alcool, comme celles consommées par l'adolescente ce jour-là.

Elle a bu, le jour de sa mort, l'équivalent de près de 12 verres de vin en environ 30 minutes, a-t-il calculé.

L'hypothermie est aussi mise en cause, a tranché M^e Larocque dans son rapport rendu public mercredi.

L'adolescente de 14 ans est morte le 26 février 2018 dans un ruisseau, situé derrière son école secondaire, à Laval.

Ce jour-là, elle est allée à l'école, mais sur l'heure du midi, elle est entrée dans un dépanneur et en est ressortie avec une canette d'une boisson sucrée alcoolisée, de 568 ml. Puis, elle y retourne et en rapporte deux autres. Elle les a partagées avec ses amis, mais c'est elle qui a principalement bu les trois canettes de marque FCKD UP, dont la teneur en alcool est de 11,9 %. Cette boisson a depuis été

retirée du marché par son fabricant. Le coroner note qu'il est évidemment interdit de vendre de l'alcool aux mineurs, mais que la jeune fille n'est pas passée à la caisse.

Athéna est rentrée à l'école après la pause du midi, mais en est ressortie seule peu après.

C'est la dernière fois qu'elle a été vue vivante.

La jeune fille était dans un état d'ébriété «sévère» au moment de son décès, note le coroner.

Il croit qu'elle s'est retrouvée désorientée et est tombée accidentellement dans le ruisseau, qui n'avait toutefois que deux pieds de profondeur. Aucun signe d'agression n'a été relevé lors de l'autopsie.

Mais pareille quantité d'alcool bue si rapidement par une jeune fille qui ne pesait que 110 livres allait avoir un impact, dit-il. Résultat : «un effet multiplicateur dévastateur de son état d'ébriété».

PROBLÉMATIQUE PRÉOCCUPANTE

«Le phénomène de calage populaire auprès des jeunes n'a pas été sans conséquence dans le cas d'Athéna Gervais», est-il écrit dans le rapport.

«Il faut retenir du décès d'Athéna qu'il est impératif qu'un ensemble de mesures soient adoptées afin de prévenir les dangers inhérents à la consommation excessive d'alcool chez les jeunes.»

Les statistiques associées aux intoxications aiguës à l'alcool sont préoccupantes : on ne parle pas d'un jeune qui a pris un verre de trop ici, mais de



Athéna Gervais était dans un état d'ébriété «sévère» au moment de son décès, note le coroner Martin Larocque. —PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

bien plus, a-t-il indiqué en conférence de presse mercredi matin. «Il s'agit d'une problématique de santé publique réelle et préoccupante.»

Et puis, fait ressortir le coroner, les fabricants de ces boissons sucrées alcoolisées mettent tout en œuvre pour rejoindre les jeunes : elles sont placées sur des présentoirs visibles, avec des couleurs attrayantes, dans le but de les attirer. Il relève aussi comme élément préoccupant le volume des canettes, l'impossibilité de les refermer, leur faible coût et l'effet stimulant qui masque l'effet dépressif du produit.

Le gouvernement québécois a adopté en juin 2018 de nouvelles mesures pour limiter à une teneur en alcool de 7 % les boissons sucrées vendues dans les épiceries et les dépanneurs.

RECOMMANDATIONS

Le coroner recommande donc au gouvernement de décréter des normes de commercialisation pour ces boissons : il suggère une apparence neutre pour l'emballage

et qu'elles ne soient pas positionnées de «façon stratégique» dans les commerces. Il parle d'interdire la vente de celles qui banalisent, par leur nom ou leur image, la consommation d'alcool.

Il recommande aussi de limiter la teneur en alcool dans ce type de boissons sucrées à l'équivalent d'un verre standard d'alcool par canette.

Finalement, il est d'avis que le gouvernement devrait revoir les règles sur la publicité pour qu'elles s'appliquent aussi au contenu diffusé sur Internet et à ce qui circule sur les médias sociaux, là où les jeunes sont fort exposés aux annonces publicitaires.

L'organisme Éduc'alcool appuie les recommandations, mais aurait aimé que le coroner aille encore plus loin. Il croit que ce produit devrait être interdit. Aussi, il est d'avis que la vente des produits prémélangés dans lesquels «l'alcool n'a pas le goût de l'alcool» pourrait être limitée à la Société des alcools du Québec. Il aimerait aussi des mesures sur la publicité et la promotion de ces produits.

Un rapport qui vient alimenter la croisade d'Alain Gervais

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

SAGUENAY — Le père d'Athéna, Alain Gervais, est satisfait des

conclusions du rapport du coroner Martin Larocque. Elles pourront l'aider à aller encore plus loin dans le combat qu'il mène contre les boissons sucrées à haute teneur en alcool.

Invité à réagir par *Le Quotidien*, le père de la Félicinoise d'origine avoue que les chiffres liés au taux d'alcool sont plus élevés qu'il ne le pensait. Selon lui, cela vient confirmer que seul l'alcool est en cause dans le décès de sa fille.

«C'est très hypocrite comme produit. On ne sent pas l'effet arriver jusqu'à ce que ça cogne. C'est comme si elle avait pris 12 verres de vin, a souligné M. Gervais, qui a assisté au dévoilement du rapport, mercredi matin. Prends n'importe quel enfant qui a encore des pensées juvéniles. Il va vers le produit le plus attirant, le plus cool, le plus éclatant.»

Le père d'Athéna se dit satisfait des changements qui ont été apportés par le gouvernement provincial

de l'époque, peu de temps après la mort tragique de sa fille, mais dit être encore en pourparlers avec le gouvernement fédéral (Santé Canada) pour que des mesures soient mises en place afin d'éviter d'autres drames.

Depuis les tristes événements, M. Gervais a reçu plusieurs encouragements pour l'aider dans sa croisade contre les boissons sucrées alcoolisées. Il sent la population derrière lui, notamment des parents qui disent être plus vigilants face à ces produits.

«C'est important d'en parler pour faire prendre conscience aux gens des dangers», a-t-il conclu pour expliquer sa présence dans les médias au cours de la dernière année.

Gagnez un forfait
D'UNE NUITÉE AU
SPA EASTMAN

Le tirage aura lieu le lundi 1^{er} avril à 14 h

INSCRIVEZ-VOUS!
expomangersante.lesoleil.com

CONCOURS leSoleil

Projet prometteur de réduction de la médication en CHSLD



ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

L'interdisciplinarité en santé permet d'améliorer non seulement l'accès, mais aussi le confort des patients, comme en témoignent les résultats d'un projet de recherche mené dans des CHSLD de Québec et visant à réduire la polymédication, fréquente chez les aînés. L'expérience est à ce point concluante que le projet sera déployé dans l'ensemble des établissements de soins de longue durée de la Capitale-Nationale, a appris Le Soleil.

Le Projet d'évaluation de la personnalisation des soins infirmiers, médicaux et pharmaceutiques en soins de longue durée (PEPS), qui portait sur 359 lits, a été réalisé entre mars 2017 et mai 2018 sous la responsabilité de la pharmacienne Rachel Rouleau.

«À l'époque, et encore maintenant, on éprouvait certains problèmes de manque de ressources humaines, de découverte médicale et tout, et on voulait faire un projet pour se rendre un peu plus efficaces. Parallèlement, les résidents eux-mêmes et les associations de résidents nous ont sensibilisés au nombre de

principes actifs qu'ils prenaient, au surtraitement et à la surinvestigation», explique en entrevue M^{me} Rouleau.

En 12 mois, la proportion de résidents recevant une «polymédication» excessive (plus de 10 médicaments différents ou principes actifs par patients) est passée de 63 % à 46 %, et le nombre moyen d'ordonnances par patient est passé de 11,5 à 9,5. Le confort des patients s'est amélioré, et le temps du médecin est mieux utilisé, observe Rachel Rouleau.

Car dans le cadre du PEPS, chaque professionnel exerce pleinement son champ de compétences. L'équipe de soins infirmiers évalue les résidents, le médecin s'occupe des nouveaux diagnostics et des situations complexes, et le pharmacien prescrit et effectue le suivi de la pharmacothérapie.

«Ça permet au médecin de se consacrer aux tâches vraiment médicales, ou à ses patients en GMF, par exemple. [...] Tout le monde est gagnant. Les préposés aux bénéficiaires et les infirmières auxiliaires, dont l'une des principales tâches est de distribuer la médication, épargnent du temps quand ils n'ont plus à distribuer certains médicaments», illustre M^{me} Rouleau.

Selon une porte-parole du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, Mélanie Otis, les employés et professionnels qui

ont expérimenté le projet «disent qu'ils ne reviendraient plus en arrière tellement ils y voient les bienfaits».

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale déploiera le PEPS dans tous ses CHSLD (il en a une trentaine). Jusqu'à maintenant, le modèle a été implanté dans 14 de ses établissements. Idéalement, il serait exporté dans l'ensemble des CHSLD de la province, souhaite Rachel Rouleau.

LE RÔLE CENTRAL DU PHARMACIEN

Si tous les professionnels jouent pleinement leur rôle dans le PEPS, celui du pharmacien est central, souligne M^{me} Rouleau.

«En soins de longue durée, les gens arrivent de plus en plus âgés, avec plusieurs pathologies, et leur durée de séjour est de plus en plus courte, expose-t-elle. Prenons un patient diabétique. Quand il est jeune, on fait certaines interventions dans le but de prévenir, dans une dizaine d'années, un événement coronarien ou un accident vasculaire cérébral, et pour ça, on a des traitements un peu plus agressifs. Quand ces patients-là sont rendus en soins de longue durée, ces éléments de prévention ne sont plus aussi pertinents», surtout que les traitements pour les personnes diabétiques peuvent engendrer de l'hypoglycémie et des étourdissements, qui augmentent le risque de chute, dit la pharmacienne.

Le rôle du pharmacien en établissement de soins de longue durée, c'est de se demander, pour chacun des médicaments pris par le patient, quels sont les bienfaits et quels sont les risques. «On soupèse ça avec la personne qui est devant nous. Si la personne est extrêmement anxieuse, qu'elle prend de la benzodiazépine, mais qu'elle ne se déplace plus, est-ce que je prends le risque de la sevrer ou si

je favorise davantage le confort?» illustre encore Rachel Rouleau.

En moyenne, un patient en CHSLD prend 12 médicaments. Selon M^{me} Rouleau, «si on passe de 12 à 7 ou 8 principes actifs, ce qui est pas mal optimal, c'est substantiel».

Pour la pharmacienne, les résultats du PEPS sont clairs : si on veut améliorer la pharmacothérapie dans les CHSLD, il faut y mettre... des pharmaciens.

ÉLECTRIFIEZ VOTRE AVENTURE

route ou montagne

Le plus grand choix de vélos électriques à Québec

BOSCH **GIANT HYBRID** **SCOTT** **NORCO VELO PERFORMANCE** **TOUSTACHE**

- Rapide
- Léger
- Puissant
- Fiable
- Jusqu'à 150 km d'autonomie
- 0\$ d'essence
- 0\$ frais de stationnement
- 0\$ permis
- 0\$ immatriculation
- 0 pollution
- 100% amusement**



SERVICE, QUALITÉ ET BONS PRIX



496, 1^{re} Avenue (coin 5^e Rue)
Québec, Qué.
418 524-2650
mathieupformance.com

UN ENDROIT À DÉCOUVRIR!

QUEL SUPER BAS PRIX

LIT ESCAMOTABLE DOUBLE (4 couleurs)
CAUSEUSE INTÉGRÉE
CHOIX DE PLUSIEURS TISSUS

MATELAS EN SUS

1499⁹⁹ 2 MRCX

TOUTES TAXES INCLUSES

PRODUIT QUÉBÉCOIS

NOUVEAU

FAUTEUIL BERÇANT, PIVOTANT, INCLINABLE
Disponible en 2 couleurs : gris ou brun

4699⁹⁹

TOUTES TAXES INCLUSES

MOBILIER DE CUISINE EN BOIS MASSIF

PRODUIT QUÉBÉCOIS

MATELAS ORTHOPÉDIQUE

Simple	Double	Queen
269 ⁹⁹	349 ⁹⁹	389 ⁹⁹

720 RESSORTS

WOW QUEL BAS PRIX!

LIT ESCAMOTABLE DOUBLE
Choix de 4 couleurs (étagère et matelas en sus)

PRODUIT QUÉBÉCOIS

699⁹⁹

Offert en plusieurs autres couleurs

SECTIONNEL RÉVERSIBLE
4 couleurs

999⁹⁹

TOUTES TAXES INCLUSES

CHOIX DE LITS ARTICULÉS

Plusieurs modèles
Télécommande avec ou sans fils
Multi positions

GRAND CHOIX DE SECTIONNELS

PRODUIT QUÉBÉCOIS CANADIEN

TOUTES TAXES INCLUSES

TOUTES LES GRANDEURS DISPONIBLES

245, 71^e rue Est, Charlesbourg | 418 628-1942

Meubles et matelas NEUFS DE QUALITÉ au plus bas prix

Le Canada devrait s'inspirer de la Nouvelle-Zélande, dit Benabdallah

Le président du Centre culturel islamique de Québec invite le gouvernement canadien à suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande, qui a resserré son contrôle des armes à feu moins d'une semaine après les attentats contre des mosquées de Christchurch.

Dans une lettre adressée au premier ministre Justin Trudeau et à plusieurs membres de son cabinet, Boufeldja Benabdallah souligne le «courage politique» et «le sens de la responsabilité» des élus néo-zélandais.

Ces derniers ont légiféré «sans attendre les débats interminables», écrit-il dans une

lettre transmise mardi à La Presse canadienne. Avant même le dépôt d'un projet de loi, prévu le mois prochain, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a interdit la vente de fusils d'assaut, de chargeurs à grande capacité et d'«armes semi-automatiques de type militaire» comme celles utilisées dans les attentats contre la communauté musulmane qui ont fait 50 morts, le 15 mars dernier.

Les autorités néo-zélandaises ont demandé à tous les propriétaires de fusils d'assaut ou de chargeurs désormais interdits de les

signaler, alors que le cabinet travaille sur un programme de rachat. Des exemptions «strictement réglementées» devraient être accordées pour certains propriétaires tels que des chasseurs et des fermiers.

Dans la foulée du massacre, le ministre canadien de la Sécurité publique, Ralph Goodale, avait affirmé que les résultats de la réflexion gouvernementale sur la possibilité d'interdire les armes de poing et les armes d'assaut seraient bientôt révélés.

Le projet de loi C-71, qui élargirait notamment la portée de la vérification des

antécédents de ceux qui souhaitent acquérir des armes à feu, est pour sa part déjà à l'étude devant le Sénat.

Mais pour M. Benabdallah, il est temps de presser le pas.

«Le projet de loi C-71 est un pas dans la bonne direction pour le Canada, il faut le reconnaître, soutient-il dans sa lettre. Mais le contenu demeure très insuffisant et les délais pour son adoption nous inquiètent, car maintenant chaque minute est comptée pour la paix sociale.»

LA PRESSE CANADIENNE

Le point sur la pédophilie dans l'Église depuis 1950

L'Archevêché de Montréal confie l'enquête à une juge à la retraite

**CAROLINE ST-PIERRE ET
JEAN-PHILIPPE DENONCOURT**
La Presse canadienne

MONTREAL — L'Archevêché de Montréal s'est tourné vers une juge à la retraite pour examiner plusieurs milliers de dossiers de prêtres et ainsi déterminer le nombre et la nature d'allégations d'abus sexuel commis sur des mineurs par des membres du clergé depuis 1950, une démarche qu'un porte-parole de victimes décrit comme «une enquête bonbon».

«L'idée, c'est que si on veut aller de l'avant du point de vue de la question des abus sexuels sur des personnes mineures, il faut pouvoir prendre autant qu'on le peut la mesure du passé, la mesure des événements», a expliqué en entrevue l'archevêque de Montréal, M^{gr} Christian Lépine.

Une juge à la retraite de la Cour supérieure, Anne-Marie Trahan, a accepté le mandat de diriger cette enquête qui s'étendra aux diocèses de Saint-Jérôme, Valleyfield, Saint-Jean-Longueuil et Joliette.

Dès le début des travaux du comité, en septembre prochain, l'accès à l'ensemble des dossiers

sera total et sans réserve, assure l'archevêque.

«Si les dossiers sont incomplets, elle va les voir quand même, quel que soit l'état dans lequel ils sont, quelles que soient [leurs] lacunes.»

ENQUÊTE «BONBON»?

Le directeur des communications du Comité des victimes de prêtres, Carlo Tarini, n'est toutefois pas convaincu que l'enquête favorisera les victimes et déplore que celles-ci n'aient pas été consultées.

«M^{gr} Lépine étant un évêque, cette juge à la retraite va enquêter sur les agissements de celui qui signe son chèque et ce n'est véritablement pas ce dont on a besoin», regrette-t-il.

«Les victimes n'ont pas été consultées, elles ne font pas partie du processus. Les représentants des victimes ne font pas partie du processus. C'est une enquête maison, une enquête bonbon, avec une juge choisie par la personne dont les agissements vont être enquêtés. Comment peut-elle arriver, cette juge à la retraite, à identifier des malversations potentielles?» demande M. Tarini.

«UNE MAIN TENDUE»

M^{gr} Lépine estime que dans son expérience de juge, M^{me} Trahan a été confrontée à des expériences d'abus et qu'elle s'est toujours montrée attentive ou soucieuse de l'impact de ces agressions sur les victimes. C'est l'une des

raisons qui l'ont poussé à lui confier l'enquête.

«C'est une façon de dire aux victimes qu'on est là pour les entendre, qu'on est désireux de les entendre. C'est une main tendue aux victimes», a-t-il assuré.

M. Tarini préférerait voir les victimes se tourner vers la police et les organismes d'aide plutôt que de participer à l'enquête, qui devrait durer de 18 à 24 mois et dont le rapport sera ensuite rendu public.

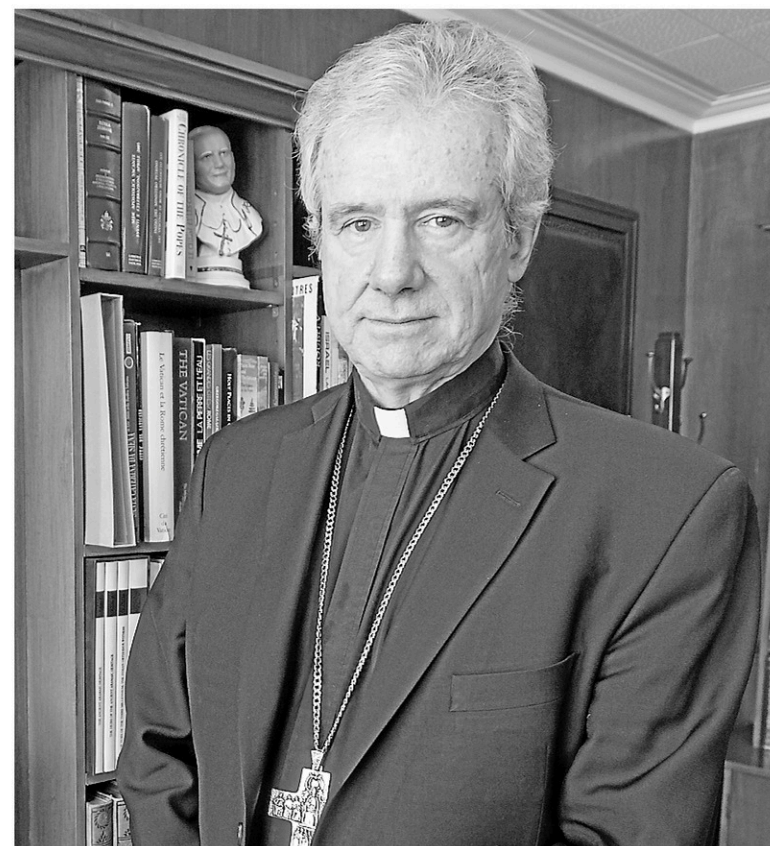
«Si votre vie est endommagée par le traitement de motards, vous ne cognez pas au bunker des motards pour leur demander de vous aider et d'enquêter là-dessus, ce n'est pas la façon de faire», illustre-t-il.

Ce qu'il espère maintenant, c'est que l'annonce de mercredi convaincra le gouvernement caquiste de lancer une enquête publique sur les agissements de l'Église catholique.

Interrogée à ce sujet en matinée, la ministre de la Justice, Sonia LeBel, n'a toutefois pas semblé ouverte à cette possibilité, du moins pour le moment.

«Je pense qu'à ce stade-ci, ce n'est pas approprié. Il y a des initiatives, on va voir ce qui va se passer, ce qui va découler de ça. On verra s'il est approprié pour le gouvernement de prendre les rênes là-dedans», a-t-elle indiqué, qualifiant l'annonce de l'Archevêché de Montréal de «bonne initiative».

«N'importe qui qui est prêt à faire la lumière sur des incidents de ce genre-là, je pense qu'on ne peut qu'applaudir.»



Pour l'archevêque de Montréal, Christian Lépine, l'enquête est «une façon de dire aux victimes qu'on est là pour les entendre, qu'on est désireux de les entendre». — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

Examen semblable à Québec?

Réagissant à l'annonce de l'Archevêché de Montréal, l'Église catholique de Québec a indiqué qu'elle songeait à faire un examen semblable.

«Nous envisageons également un audit dont les modalités restent encore à préciser», écrit l'Église sur sa page Facebook.

«Notre Diocèse, depuis 1992, a mis en place un processus de traitement des allégations d'abus sexuels sur les personnes mineures et les adultes vulnérables. Depuis octobre 2018, le diocèse de Québec a mis en place un groupe de travail qui s'applique à mettre en œuvre les plus récentes recommandations de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Les actions qui y sont proposées font partie de la réponse pastorale

de notre Église à la souffrance vécue par tant de personnes blessées.»

À l'instar du diocèse de Montréal, ceux de Rimouski, Baie-Comeau et Gaspé ont ratifié une entente afin de recruter une personne qui aura le mandat de mener un audit interne visant à obtenir des données sur les cas d'abus sexuels commis sur des mineurs par des membres du clergé.

«Nos trois diocèses désirent faire le maximum pour aller au fond des choses dans ce dossier, a confirmé l'archevêque de Rimouski, M^{gr} Denis Grondin. L'audit de nos archives débutera dès que nous aurons recruté la personne la plus qualifiée pour le faire.» **LA PRESSE CANADIENNE ET JOHANNE FOURNIER (COLLABORATION SPÉCIALE)**

A-T-ON VRAIMENT L'INTENTION DE SORTIR LA CÔTE-NORD DE SON ENCLAVEMENT, DE SON ISOLEMENT?

Nous apprenions récemment que la Côte-Nord venait d'inscrire à son palmarès une bien triste statistique : pour une cinquième année consécutive, sa démographie est en baisse, passant sous la barre des 92 000 habitants, et ce, malgré une tendance opposée dans les communautés autochtones de la région. Comment se fait-il que le deuxième plus grand territoire du Québec, avec ses 236 000 km², riche de ses innombrables ressources naturelles et de ses communautés fières et résilientes, s'enfoncé dans cette tendance, alors qu'il a tant à offrir?

Nous, élus nord-côtiers, chefs autochtones, maires et mairesses, connaissons pourtant les solutions mais, sommes de plus en plus convaincus que le principal obstacle est un manque de volonté politique. En effet, pourquoi sortir d'un modèle dans lequel tout le Québec tire avantage d'une région dont le poids politique est négligeable? Car c'est bien de cela qu'il s'agit! S'est-on déjà demandé d'où provenait l'énergie qui permet au gouvernement du Québec, par le biais de sa société d'état Hydro-Québec, d'engranger, année après année, tous ces milliards de dollars? La réponse : 40 % de l'énergie qui alimente tout le Québec est produit sur la Côte-Nord ou transite par notre territoire! Dommage qu'on n'ait pas songé à étendre la nationalisation à un réseau routier digne de ce nom pour favoriser l'accès à ce grand territoire, à un plus large éventail de formations universitaires pour garder nos jeunes, ou encore, à un réseau de télécommunication fiable et étendu (car il n'y a pas qu'aux Îles-de-la-Madeleine où il n'y a pas encore de redondance en cas de panne).

La Côte-Nord contribue au PIB du Québec dans une proportion correspondant au double de sa population. Alors pourquoi doit-on quémander depuis tout ce temps un simple retour d'ascenseur pour enfin compléter par les deux extrémités la route 138, le **seul et minimaliste** lien routier qui nous unit? Pourquoi ne pas enfin fournir à la Côte-Nord son principal outil de développement, soit l'accès au territoire? Pourquoi l'empêcher de se propulser au 21^e siècle comme l'ensemble des régions du Québec, de sortir ses communautés de l'isolement, d'instaurer des liens commerciaux avec Terre-Neuve et le Labrador? Poser la question, c'est y répondre.

On semble avoir peu d'intérêt pour notre coin de pays, et encore moins de vision, et pourtant, on y pige allègrement!

Les mésaventures du traversier F.-A.-Gauthier reliant les deux rives du Saint-Laurent en disent long sur la position qu'occupe notre région dans l'échelle des priorités gouvernementales. À titre d'exemple, en juillet 2018, alors qu'elle sentait sa desserte vulnérable, la Société des traversiers du Québec recommandait l'acquisition d'un bateau de relève pour sa flotte, laquelle recommandation a été **refusée!** On connaît la suite.

En novembre 2018, répondant à une suggestion du précédent gouvernement québécois, une large délégation de préfets, chefs autochtones et maires de toute la région s'est rendue à Ottawa pour solliciter l'engagement du gouvernement fédéral dans le projet d'achèvement de la route 138. L'accueil a été très positif et le message clair : « Si Québec priorise, nous serons au rendez-vous! » En janvier dernier, le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, M. François-Philippe Champagne, s'est déplacé à Sept-Îles, comme promis, pour participer à une rencontre historique où l'attendait la plus large coalition régionale jamais vue. Sans compter la présence de maires du Labrador qui, eux-aussi, espèrent le désenclavement. Le ministre Champagne y a réitéré son message : « Québec doit prioriser, et nous serons là ».

Au lendemain de cette rencontre, nous écrivions au premier ministre du Québec, M. François Legault, au ministre des Transports, M. François Bonnardel, ainsi qu'au ministre responsable de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, réclamant dans les meilleurs délais une rencontre pour faire le point sur les travaux à compléter et connaître les intentions du gouvernement dans le dossier. À ce jour, cette rencontre n'a toujours pas été planifiée. Nous missions pourtant beaucoup sur le nouveau gouvernement qui martelait, en campagne électorale, être le gouvernement des régions. Est-ce que ce gouvernement des régions entend la Côte-Nord, alors que celle-ci n'a jamais été autant mobilisée pour contrer son enclavement, principal obstacle à son développement?

Depuis, des appuis non négligeables nous sont parvenus, notamment des membres de l'Union des municipalités du

Québec et de la Fédération québécoise des municipalités, qui soutiennent leurs collègues de la Côte-Nord dans leur demande au gouvernement.

Les élus et chefs de la Côte-Nord n'attendent rien de moins qu'un échancier réaliste, mais ambitieux, pour terminer la route 138 d'ici cinq à sept ans, ainsi qu'une stratégie digne de ce nom pour renverser la tendance démographique de notre magnifique région. L'approche « kilomètre par kilomètre », tenant la population en haleine d'une élection à l'autre, n'est plus une option. L'échec des dernières années est indéniable et les perspectives, peu reluisantes... Chose certaine, nous n'attendrons plus passivement qu'un gouvernement se décide à nous considérer pour ce que nous sommes : des Québécois et des Québécoises qui estiment avoir droit aux mêmes avantages et à un avenir tout aussi prometteur que celui auquel aspire le reste du Québec. Nous n'assisterons plus, impassibles, à notre marginalisation et à notre extinction lente et sournoise.

En ce jeudi 28 mars, une large délégation nord-côtière de chefs autochtones, de maires et de mairesses se présentera à l'Assemblée nationale afin de savoir **qui s'intéresse à la Côte-Nord?** Qui s'intéresse suffisamment à notre belle et grande région pour prendre des engagements fermes et concrets pour sortir des communautés de l'isolement, alors que le transport et le ravitaillement maritimes sont de plus en plus incertains; pour profiter de cet important chantier afin de former la main-d'œuvre autochtone, dans un contexte où le taux de chômage dans les communautés est très élevé et que les besoins en main-d'œuvre dans la région sont grandissants; pour redéfinir le réseau de transport de l'Est du Canada, ouvrant la voie à des échanges commerciaux avec Terre-Neuve et le Labrador; et, finalement, pour assurer une occupation durable et dynamique du territoire, au lieu de continuellement réagir en situation de crise...?

Que voilà de belles propositions pour tout gouvernement progressiste et visionnaire. Il y a un prix à payer, bien sûr, mais c'est ce qu'en économie on appelle... UN INVESTISSEMENT!

PRÉFETS DE L'ASSEMBLÉE DES MRC DE LA CÔTE-NORD :


Marcel Furlong
Préfet de la MRC de Manicouagan


Martin St-Laurent
Préfet MRC de Caniapiscau
Maire de Fermont


Micheline Anctil
Préfète de la MRC La Haute-Côte-Nord
Mairesse de Forestville


Luc Noël
Préfet MRC de Minganie


Randy Jones
Préfet de la MRC
du Golfe-du-St-Laurent
Maire de Gros-Mécatina


Réjean Portier
Préfet de la MRC de Sept-Rivières
Délégué de l'Assemblée des MRC
de la Côte-Nord - Maire de Sept-Îles


Yves Montigny
Maire de Baie-Comeau

AUTRES MAIRES :

Alain Thibault
Maire de Port-Cartier


Pierre Cormier
Maire de Havre-St-Pierre

CHEFS AUTOCHTONES DE LA CÔTE-NORD :


Bryan Mark
Chef du Conseil des Innus
de Unamen Shipu


Denis Mesténapéo
Chef du Conseil des Innus
de Pakua Shipu


Jean-Charles Piétacho
Chef du Conseil des Innus
de Ekuanitshit


Martin Dufour
Chef du Conseil de la Première
Nation des Innus Essipit


Mike McKenzie
Chef d'Innu Takuikan
Uashat mak Mani-Utenam


René Simon
Chef du Conseil des Innus
de Pessamit


Rodrigue Wapistan
Chef du Conseil des Montagnais
de Nutashkuan


Tshani Ambroise
Chef du Conseil de la nation Innu
de Matimekush-Lac John


Ghislain Picard
Chef de l'Assemblée des Premières Nations
Québec-Labrador

Gouvernement cherche sorciers maîtrisant Excel

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
La Presse

MONTREAL — La magie d'Harry Potter peut-elle aider le gouvernement fédéral à vaincre le mauvais sort de la pénurie d'employés? Dans une offre d'emploi singulière, Ottawa dit chercher à pourvoir des «postes administratifs en sorcellerie»: en vérité, la connaissance de la magie est facultative, mais la maîtrise du logiciel Excel, un atout.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a récemment mis en ligne une offre d'emploi bien particulière. On dit chercher des personnes pour pourvoir des «postes administratifs variés de sorcellerie», dont la rémunération varie de 57 430 \$ à 61 877 \$ par an.

Vérifications faites, il s'agit d'une offre d'emploi en bonne et due forme et non d'un canular. «Il s'agit en effet d'un processus de sélection légitime», a assuré le SCT dans un courriel à *La Presse*.

L'offre d'emploi se trouvant sur le site du gouvernement qualifie

le Secrétariat du Conseil du Trésor de «Poudlard de la fonction publique», soit l'école d'Harry Potter dans l'univers inventé par l'auteur J. K. Rowling. Les candidats sont plus précisément invités à se joindre à l'équipe de l'inventaire, qui se surnomme «L'armée de Dumbledore», afin d'y connaître une «carrière magique».

L'UNIVERS D'HARRY POTTER

La description des postes à pourvoir fait plusieurs clin d'œil à l'univers d'Harry Potter. «Êtes-vous un Gryffondor [brave, fidèle, courageux et aventureux], un Serdaigle [sage, créatif, ingénieux et patient], un Poufsouffle [travailleur infatigable, dévoué, *fair-play*, patient] ou un Serpentard [débrouillard, ambitieux, déterminé et avide de leadership]? Peu importe à quelle «maison» vous appartenez, le SCT a diverses équipes dans lesquelles nous aimerions bien vous placer grâce à notre «choixpeau magique».

Le gouvernement dit chercher des candidats détenant un diplôme d'études secondaires et

demande au moins un an d'expérience dans un travail de soutien administratif. Parmi les atouts recherchés, la maîtrise du logiciel de traitement de données Excel apparaît. La connaissance de l'univers d'Harry Potter ou une maîtrise de la magie ne figurent toutefois pas dans les conditions d'emploi.

L'offre d'emploi précise que le nombre de postes à pourvoir n'est pas déterminé, mais que les «magiciens» feront l'objet d'une première sélection aléatoire le 8 avril.

Ottawa indique que ce type d'affichage fait partie d'un virage au sein de la fonction publique fédérale «afin d'instaurer une culture où l'innovation est soutenue et valorisée».

Et la stratégie a fait mouche, assure-t-on. «Jusqu'à présent, l'affichage a généré beaucoup d'intérêt», écrit le SCT.

Soulignons que la compétition est féroce entre les employeurs pour trouver des travailleurs, le Canada connaissant actuellement une pénurie d'employés. On recense près de 550 000 postes vacants à travers le pays, soit 3,3 % des postes.

> CLIMAT : L'APPEL DE QS REÇU

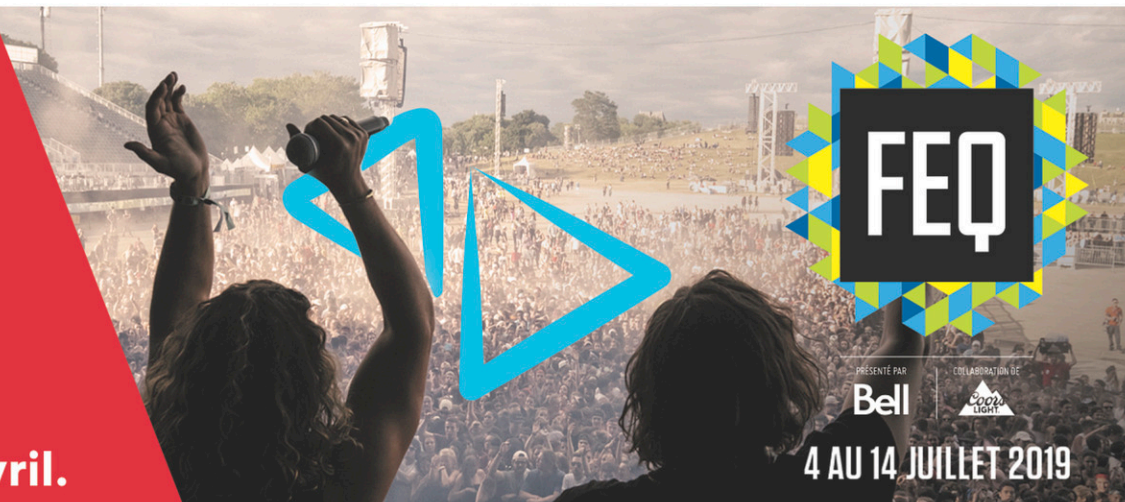


Plusieurs dizaines de personnes ont répondu à l'appel de Québec solidaire (QS) pour les changements climatiques devant l'Assemblée nationale, mercredi en fin de journée. Les 10 députés de QS étaient présents et ils ont rappelé aux manifestants qu'il fallait agir maintenant pour sauver la planète. QS a donné un ultimatum au gouvernement Legault, au 1^{er} octobre 2020, pour prendre des mesures sinon le Québec allait frapper un mur.

CÉLINE FABRIÈS — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

CONCOURS

Le Festival d'été de Québec dévoilera sa programmation le 3 avril.



À GAGNER : DES PASSES ZONE AVANT-SCÈNE OR AVANT TOUT LE MONDE !

Soyez à l'écoute du 107.5 Rouge demain dès 8 h 20 et textez le mot « FEQ » au 61213.

107.5
rouge

TRAVERSE MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

Le successeur potentiel du *F.-A. Gauthier* heurte un cargo en Allemagne



STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Une malédiction semble planer au-dessus de la Société des traversiers du Québec (STQ) dans le dossier du navire de remplacement du *F.-A. Gauthier*. Son potentiel successeur, le *Saaremaa*, serait entré en collision avec un cargo mardi en Allemagne.

Le site Web **ShipSpotting.com**, qui suit les nouvelles concernant les navires à travers le monde et les déplacements de ces derniers,

rapporte cette collision du *Saaremaa* avec le *Curaçao Pearl* à proximité du port de Cuxhaven, en Allemagne. Selon les images disponibles, les dégâts se situent largement au-dessus de la ligne de flottaison du traversier construit en 2010.

À la STQ, on refuse catégoriquement de dire si le *Saaremaa* est le navire pour lequel elle mène présentement des négociations afin de pallier à l'absence du *F.-A. Gauthier*, pas disponible avant la mi-août au minimum. Elle est toutefois au courant que le navire a subi un accident.

«Nous n'avons jamais identifié le navire de relève pour lequel nous sommes en négociation et nous ne le ferons pas tant qu'elles ne seront pas terminées», a lancé le porte-parole de la STQ, Alexandre Lavoie.

«Nous ne commenterons pas un incident sur un navire qui n'appartient pas à la Société», a-t-il ajouté.

M. Lavoie a aussi affirmé qu'aucun représentant de la Société des traversiers ne se trouvait à bord du navire lors de sa collision avec le cargo et que, incidemment, la STQ n'avait aucun employé en Europe à l'heure actuelle.

LE SEUL DISPONIBLE

Le *Saaremaa* serait, selon nos informations, le seul traversier actuellement disponible sur la planète qui pourrait répondre aux besoins de la STQ. Il est le jumeau du *Qajaq*, le successeur de l'*Apollo* sur la liaison Blanc-Sablon-Terre-Neuve.

Rappelons que la Société des traversiers avait acquis l'*Apollo* en début d'année pour assurer la



Selon les images disponibles, les dégâts sur le *Saaremaa* se situent largement au-dessus de la ligne de flottaison du traversier construit en 2010.

— PHOTO TIRÉE DU SITE SHIPSPOTTING.COM

liaison Matane-Baie-Comeau-Godbout en attendant le retour du *F.-A. Gauthier*.

Le navire construit en 1970 n'a cependant effectué que 17 jours de traversée avant d'être déclaré bon pour la casse la semaine dernière par le pdg par intérim de la STQ, Stéphane Lafaut. Son achat coûtera au bas mot 3,5 millions \$ à la Société, sans compter les frais qui seront encourus pour son démantèlement.

«**Nous n'avons jamais identifié le navire de relève pour lequel nous sommes en négociation**»

— Alexandre Lavoie, porte-parole à la Société des traversiers du Québec

L'euthanasie du pitbull de Montréal-Nord suspendue en attendant un appel

MONTREAL — Le chien pitbull qui a attaqué quatre enfants et deux adultes en août 2018 à Montréal ne sera pas euthanasié dans l'immédiat. L'ordre d'euthanasie a été suspendu en attendant l'appel d'un jugement de la Cour supérieure. Mardi, le juge Lucasz Granosik a refusé de casser l'ordre d'euthanasie prononcé

par l'arrondissement de Montréal-Nord contre le chien d'un an, appelé Shotta, qui avait déclaré l'animal comme étant un «chien dangereux». La Ville de Montréal n'a toutefois pas changé d'idée; elle souhaite euthanasier le chien, donc il ne s'agit que d'un délai, a indiqué une source à la Ville.

LA PRESSE CANADIENNE

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 26 MARS 2019

TOUT-ORNIEN 02 03 04 09 11 12
14 15 16 18 22 24

Loto 6/49 3 3 2 4 2 6 2 5

Sprinto 03 08 12 16 35

LOTTO POKER 2 3 6 7 8
♦ ♥ ♠ ♣

Astro Jour - Mois - Année - Signe
09 - MARS - 86 - POISSONS

banco 06 11 12 13 19 20 21 22 25 26
30 31 36 37 45 51 53 56 61 70 Turbo x 2

Quotidienne 2 01 3 018 4 5959 | **Triples** 06 11
12 24 37 | **Extra** 3070007

Loto MAX Ce vendredi, **50 MILLIONS \$**
+ **MAXMILLIONS** + 2 LOTS DE 1 MILLION \$ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

L'accueil capitale

Recevez vos invités dans les plus beaux domaines de la capitale pour tous vos événements d'affaires.



DOMAINE CATARAQUI

Pour information ou réservation : 418 528-7433

locations@capitale.gouv.qc.ca

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec

MOBILISER. INNOVER. PARTAGER.

Du 4 au 14 avril, le monde des technologies converge vers Québec à l'occasion de la quatrième Semaine numériQC (SNQC) présentée par Radio-Canada. Pendant 10 jours, des milliers de professionnels issus de différents milieux prendront part à une série d'activités liées à cet univers en plein essor. À travers ce formidable exercice qui vise aussi à démocratiser le numérique, une place de choix est réservée au grand public.

Numérique partout, numérique pour tous!

3 de 3 – Ateliers, conférences, démonstrations, rencontres, expositions, projections, jeux : le volet grand public de la Semaine numériQC s'ouvre sur un programme riche et varié. Principalement regroupées au Musée de la civilisation, qui s'anamera sous *Ma vie en numérique*, et dans le réseau de la Bibliothèque de Québec, avec Pop numériqc, une multitude d'activités gratuites destinées aux petits et grands sont ainsi proposées.

BLOC 1

MA VIE EN NUMÉRIQUE : 6 ET 7 AVRIL

Présenté pour une deuxième année, l'événement *Ma vie en numérique* prend l'affiche au Musée de la civilisation. Outre l'accessibilité au *MLab Creaform*, des rencontres en compagnie de youtubeurs, une zone démo avec des projets numériques, de même que des conférences et des ateliers portant sur l'identité numérique figurent au menu.

➤ **Vivre en numérique (rencontre).** Dans une rencontre animée par Matthieu Dugal, youtubeurs et autres vedettes du Web exposent leur parcours, discutent de leur métier et réfléchissent sur leur identité dans un monde numérique. Avec Catherine Francœur (girlyaddict), Jay Machalani, Denyze et Stéphanie Harvey (miss harvey). Rencontre animée par Matthieu Dugal.

➤ **À ta santé... numérique! (conférence).** Les réseaux sociaux et les jeux vidéo rendent-ils accro? Quels sont leurs effets sur notre cerveau et nos relations avec nos amis? Alors que le numérique se propage plus que jamais dans l'ensemble des sphères de notre existence, quels en sont les impacts?



➤ **Ton guide de survie pour le Web (conférence).** Le Web est rempli de dangers... mais quels sont-ils? Le créateur de contenu et youtubeur Jay Machalani partage son expérience en informatique et piratage pour qu'il soit possible de se préparer aux nombreuses menaces numériques.

➤ **Ma vie en jeux vidéo (rencontre).** Des développeurs de jeux vidéo et d'autres professionnels du milieu retracent l'histoire de cet important secteur d'activité au Québec et échangent sur l'impact que ces jeux ont sur leur vie. Avec Martin Brouard (Sabotage Studio), Philippe Dion (Polymorph Games) et Stéphanie Harvey (miss harvey). Rencontre animée par Matthieu Dugal.

➤ **La création d'un jeu vidéo (conférence).** Le processus de création d'un jeu vidéo ainsi que les défis que doivent relever les équipes de création sont dévoilés.

➤ **Créer en numérique (ateliers).** Robotique éducative, programmation informatique – à travers la démystification de

notions technologiques telles le graphisme, les algorithmes, la séquence et la boucle de programmation –, base de programmation d'un mini-ordinateur, programmation d'un robot humanoïde : le public est invité à développer ses compétences numériques lors d'ateliers de création enlevants.

➤ **Expériences numériques (démonstrations).** Numérisation 3D, jeux, réalité virtuelle et augmentée, expériences olfactives et interactives, simulateurs, effets visuels : des entreprises, des chercheurs, des artistes et des passionnés présentent le fruit de leurs travaux numériques.

LES DÉFIS DU MLAB CREAFORM

Le *MLab Creaform* du Musée de la civilisation célèbre son premier anniversaire! Une sélection d'activités créatives et collaboratives est offerte sur place. Les 4 ans et plus ont la possibilité d'y relever différents défis. Laissez-passer obligatoire disponible à l'accueil du *MLab Creaform*.

• **Robotique.** Programme les robots BlueBot, Wedo ou EV3!

• **Création 3D.** Dessine un objet de la collection du Musée et imprime-le!

• **Électronique.** Invente un circuit illuminé, un minibolide roulant ou un engin inusité!

• **Microbit.** Programme des effets musicaux, lumineux et autres à l'aide de mini-ordinateurs!

• **Numérisation 3D.** Expérimente la numérisation 3D en compagnie de Creaform!

Il est à noter que l'accès aux activités de *Ma vie en numérique* est gratuit, mais que la visite des expositions demeure payante. Le 7 avril, premier dimanche du mois, toutes les expositions présentées au Musée peuvent cependant être vues sans frais.

activites.mcq.org/vie-numerique



Photos : André-Olivier Lyra

DES ACTIVITÉS POUR...

- **Se transporter** dans une vidéo et apprendre comment fonctionnent l'intégration et la superposition d'images grâce à l'écran vert.
- **Réaliser**, à partir de photos statiques, une animation afin de les voir prendre vie sous ses yeux.
- **Créer** facilement son modèle 3D avec le logiciel Tinkercad et découvrir les bases de l'impression 3D.
- **S'initier** aux principes de l'utilisation des microcontrôleurs, des petits dispositifs programmables permettant de contrôler jeux de lumière, moteurs et son.
- **Fabriquer** sa propre manette de jeu vidéo à partir de matériaux communs ou d'objets complètement inusités et contrôler un jeu en direct.
- **Composer** de la musique par ordinateur.

Popnumeriqc.com

[Facebook.com/
popnumeriqc](https://www.facebook.com/popnumeriqc)



BLOC 2

POP NUMÉRIQC : DU 4 AU 14 AVRIL

Omniprésent dans le quotidien en 2019, le numérique est à l'honneur dans six des grandes bibliothèques de Québec. Jeunesse, famille, aînés : à l'initiative de l'Institut Canadien de Québec, *Pop numériqc* permet de découvrir les technologies numériques, de les essayer, d'y réfléchir et d'acquérir de nouvelles compétences.

ATELIERS ET CONFÉRENCES

À travers des ateliers pratiques, le public est amené à connaître les bases, à se familiariser et à développer une aisance avec les formulaires en ligne, à apprivoiser les réseaux sociaux et les appels vidéo. Il découvrira aussi d'autres outils destinés à faciliter les échanges. Pour bien saisir comment les logiciels, l'hébergement et les algorithmes s'intéressent à notre vie privée, mais également de quelle manière les

progrès technologiques peuvent contribuer au développement du territoire et à la vie active, différentes conférences sont proposées.

DÉMONSTRATIONS : EN AVANT LA ROBOTIQUE !

Des élèves de la Polyvalente de Charlesbourg, qui s'envoleront bientôt vers Détroit pour un championnat de robotique, présenteront leurs robots sur Mars. Des étudiants de l'Université Laval effectueront quant à eux des démonstrations de leur

véhicule autonome (VAUL) ou prendront part à RoboCup ULaval, un tournoi de soccer entre petits automates. Une multitude d'ateliers pour petits et grands sont par ailleurs inscrits au programme, ateliers au cours desquels les participants s'initieront au codage informatique et à la construction d'un robot. Sont aussi prévues à l'horaire une démonstration de dessin et de coloration sur tablette Cintiq avec la bédéiste Sandra Cardona et la découverte des multiples facettes d'un FabLab (fraiseuse,

découpeuse vinyle et imprimante 3D, entre autres).

PROJECTIONS, EXPOSITIONS ET PLUS ENCORE...

Pour compléter ce large éventail d'activités, des projections, des expositions d'œuvres numériques et d'installations vidéographiques, de même que plusieurs autres rencontres enrichissantes sont offertes. L'exposition technologique *EspaceLab* combine par exemple une exposition 3D et une projection numérique.

ATELIERS DES MÉDIALABS : PLACE À L'IMAGINATION !

Pop numériqc, c'est l'occasion d'assister à l'un des nombreux ateliers d'initiation à l'ordinateur et aux logiciels utilitaires et de visiter le Médialab des bibliothèques Félix-Leclerc et Paul-Aimé-Paiement. Du mercredi au dimanche, selon les heures d'ouverture de chaque établissement, le public peut notamment expérimenter la modélisation et l'animation avec une tablette graphique, le montage audio et la réalité augmentée.

le monde

Brunei : l'homosexualité et l'adultère bientôt passibles de lapidation

KUALA LUMPUR — L'homosexualité et l'adultère vont bientôt être passibles de la lapidation à Brunei, qui s'apprête à faire appliquer les peines les plus sévères de la charia, la loi islamique, suscitant l'indignation des défenseurs des droits de l'homme. La nouvelle législation de ce riche petit État pétrolier d'Asie du Sud-Est, situé sur l'île de Bornéo, prévoit aussi l'amputation d'une main ou d'un pied pour vol.

L'homosexualité, déjà illégale, sera désormais considérée comme un crime.

Amnesty International a exhorté mercredi le pays à «arrêter immédiatement» la mise en application de ces mesures. «Légaliser des peines aussi cruelles et inhumaines est épouvantable», a déclaré Rachel Chhoa-Howard, spécialisée dans l'Asie du Sud-Est à Amnesty.

Brunei avait annoncé en 2014 l'introduction progressive de la charia, malgré l'opposition

des défenseurs des droits de l'homme. Un document du bureau du procureur général daté du 29 décembre 2018 prévoit l'entrée en vigueur de ces dispositions au 3 avril.

Un porte-parole du ministère des Affaires religieuses a précisé mercredi que le sultan Hassanal Bolkiah ferait une annonce ce jour-là. «Ce n'est qu'après que nous connaissons la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions», a-t-il dit à l'AFP. «Pour le moment,

nous sommes prêts à mettre en application l'amputation d'une main pour vol. C'est tout». Cette nouvelle législation ferait de Brunei le seul pays d'Asie du Sud-Est où l'homosexualité est passible de la peine de mort, selon Phil Robertson, de l'ONG Human Rights Watch.

En 2015, Brunei avait interdit les célébrations de Noël, arguant que les décorations pour cette fête chrétienne risquaient de détourner les musulmans du droit chemin. **AFP**

› CHARLOTTESVILLE : UN NÉO-NAZI PLAIDE COUPABLE

Un sympathisant néo-nazi américain, qui avait tué une femme en percutant intentionnellement avec son véhicule des manifestants antiracistes dans la ville de Charlottesville en 2017, a plaidé coupable mercredi des crimes à caractère odieux retenus contre lui. James Fields, 21 ans, avait été inculpé en juin 2018 par les autorités fédérales américaines de ces crimes après avoir tué une manifestante de 32 ans, Heather Heyer, et blessé une trentaine d'autres manifestants. Il a plaidé coupable de 29 chefs d'accusation pour «hate crimes», une catégorie d'infractions pénales à part, où les victimes ont en commun d'avoir été ciblées en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à un groupe racial ou à une religion, ou encore en raison de leur identité sexuelle ou de leur handicap. Chacun de ces chefs d'accusation lui fait encourir une peine de prison à perpétuité. Lors d'un autre procès concernant la même affaire, que lui avait intenté l'État de Virginie, James Fields a été reconnu coupable du meurtre de Heather Heyer et condamné à la prison à perpétuité.

AFP — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



May s'engage à partir une fois son accord de Brexit adopté

LONDRES — La première ministre britannique Theresa May a promis mercredi de quitter ses fonctions si son accord de Brexit était adopté, abattant sa dernière carte pour tenter de débloquer la situation chaotique au Parlement, incapable de se mettre d'accord sur une alternative.

Les députés britanniques ont voté contre huit scénarios alternatifs, parmi lesquels figuraient une sortie sans accord (*no deal*) ou un renoncement au Brexit, lors d'une série de votes indicatifs, quelques heures après l'annonce de la première ministre.

En s'engageant à démissionner, la dirigeante conservatrice cède aux appels de nombreux élus de son parti qui conditionnaient leur soutien au texte à son départ.

Mais le succès de l'initiative reste très incertain. Le parti nord-irlandais DUP, son allié au Parlement, a fait savoir dans la soirée qu'il ne «soutiendrait pas» cet accord, après l'avoir qualifié de «toxique».

Destiné à mettre en œuvre en douceur le Brexit et à prément négocié pendant des mois avec Bruxelles, ce texte a déjà été rejeté massivement à deux reprises par la Chambre des communes. Des défaites humiliantes qui avaient contraint M^{me} May à demander à l'UE un report du Brexit, initialement prévu le 29 mars, au 12 avril au plus tôt.

C'est en fin d'après-midi, devant le «comité 1922», responsable de l'organisation interne des Tories, que la cheffe de gouvernement a offert de laisser sa place.

«Il y a le désir d'une nouvelle approche, d'un nouveau leadership» pour la prochaine phase des négociations du Brexit, qui doit déterminer la future relation du Royaume-Uni avec l'UE, a-t-elle déclaré. **AFP**

Monsanto doit payer 81 millions \$

JULIE CHARPENTRAT
Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Monsanto a été reconnu responsable mercredi par un jury américain et condamné à verser près de 81 millions \$ à un retraité américain souffrant d'un cancer qu'il attribue au Roundup, le désherbant vedette du groupe, racheté par l'allemand Bayer.

C'est un très sérieux revers pour Bayer, déjà condamné dans un procès similaire en août aux États-Unis.

Bayer s'est d'ailleurs dit «déçu par la décision du jury» dans un communiqué, mais estime que ce verdict «ne change rien au poids de 40 ans de

science et de conclusions d'agences de régulation dans le monde entier qui soutiennent que notre désherbant au glyphosate est sûr et qu'il n'est pas cancérigène».

Le groupe a annoncé qu'il allait faire appel de ce jugement.

Le jury a considéré que Monsanto n'avait pas agi de bonne foi pour prévenir les usagers du risque potentiellement cancérigène de son produit, qui contient du glyphosate. Il est donc considéré comme légalement responsable de la maladie du plaignant, qui a usé du désherbant pendant plus de 25 ans.

Le plaignant et ses avocats se sont longuement enlacés dans la salle d'audience, tout sourire après ce verdict.

Les jurés ont aussi estimé que le Roundup avait un «défaut de conception», qu'il «manquait d'avertissements» sanitaires sur les risques et que Monsanto avait été «négligent».

DOMMAGES «PUNITIFS»

Parmi les dommages à payer, 75 millions \$ sont des dommages «punitifs» destinés à punir le groupe pour sa conduite.

La semaine dernière, ce même jury avait déjà jugé que le Roundup était un facteur substantiel du cancer d'Edwin Hardeman, ouvrant alors la deuxième phase des débats, consacrée à la responsabilité de Monsanto.

«Aujourd'hui, le jury a montré avec éclat que Monsanto devait

rendre des comptes pour ses 40 ans de malfaisance d'entreprise et a envoyé à Monsanto le message qu'il est temps de changer la façon de faire affaire», ont estimé les avocates de M. Hardeman, Jennifer Moore et Aimee Wagstaff.

Au-delà de ce procès, Bayer fait face à quelque 11 200 procédures similaires rien qu'aux États-Unis.

Ce dossier «va encourager» d'autres «plaignants potentiels à entamer des poursuites», explique à l'AFP Carl Tobias, professeur de droit à l'Université de Richmond.

Et si Bayer perd plusieurs autres procès, «il lui faudra sérieusement réfléchir à un accord» à l'amiable hors tribunaux pour solder les poursuites, ajoute-t-il. Cela pourrait lui coûter des milliards de dollars.

Le groupe allemand avait déjà été condamné à verser 289 millions \$ à un jardinier malade d'un cancer en phase terminale lors d'un procès à San Francisco en août. La somme a ensuite été réduite par une juge à 78,5 millions \$.

Bayer a aussi fait appel de ce jugement.



Le réacteur numéro 1, non concerné par l'accident à la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island, a été remis en service en 1985 et doit être définitivement arrêté le 30 septembre 2019. — PHOTO AFP, ANDREW CABALLERO-REYNOLDS

Three Mile Island hantée par les vieux démons nucléaires

SÉBASTIEN DUVAL
Agence France-Presse

MIDDLETOWN — «Il est temps de la fermer» : 40 ans après le pire accident nucléaire de l'histoire des États-Unis, nombreux sont ceux autour de la centrale de Three Mile Island, en Pennsylvanie, qui attendent avec impatience, malgré les centaines d'emplois menacés, l'arrêt annoncé du réacteur toujours en activité.

John Garver avait 40 ans, le 28 mars 1979, quand la défaillance d'un mécanisme de refroidissement de la centrale nucléaire de Three Mile Island (TMI) a entraîné la fusion partielle du réacteur numéro 2. L'ancien commerçant en a désormais le double, mais il se souvient encore du «goût métallique» dans la bouche et de «l'odeur» inhabituelle qui flottait ce soir-là dans cette région vallonnée de la côte Est américaine.

«On a évacué pendant deux jours. Une fois rentrés, on nous a demandé de rester chez nous, de fermer les volets et la porte. Comme si ça pouvait arrêter les radiations», raconte-t-il avec un rire aussi jaune que les bottes de protection chaussées par le président Jimmy Carter lorsqu'il est venu sur place rassurer la population.

Depuis la guérite du club nautique dont il s'occupe à Middletown, au bord de la rivière Susquehanna, le vieil homme, la tête couverte d'un bonnet de marin rouge défraîchi, contemple avec rancœur les tours de refroidissement qui crachent inlassablement leur vapeur, quelques centaines de mètres plus loin, dans un ciel sans nuage.

«J'étais opposé à cette centrale depuis le début, j'y suis opposé aujourd'hui et j'espère

la voir fermer de mon vivant», soupire-t-il. «Ce vœu sera peut-être exaucé.»

IMPACT ÉCONOMIQUE

Exelon Generation, propriétaire de la centrale, a annoncé sa fermeture au 30 septembre 2019, faute de rentabilité. Mais des élus de Pennsylvanie, dont environ 40 % de l'électricité provient de l'énergie nucléaire, comptent faire adopter un large plan de sauvetage au nom de la lutte contre les émissions de CO₂ et des centaines d'emplois en jeu.

À 58 ans, Frank Waple, opérateur en chef de la salle de commande, n'a jamais travaillé ailleurs qu'à la centrale de TMI. À l'entendre, sa fermeture aurait un «impact conséquent sur l'économie» des petites villes voisines comme Middletown, où fleurissent çà et là dans les jardins des pancartes «Nuclear powers Pennsylvania» (le nucléaire alimente la Pennsylvanie).

«Le canton touche un gros paquet d'impôts de la centrale, qui distribue aussi de l'argent aux centres pour personnes âgées, aux associations jeunesse, aux bibliothèques, aux pompiers...», souligne le quinquagénaire, inquiet de voir Middletown redevenir la «ville fantôme» qu'elle était autrefois.

L'arrêt définitif du réacteur numéro 1 sonnerait à coup sûr sa fin de carrière — «à presque 60 ans, pas facile de rebondir dans ce métier» —, mais pour son jeune collègue Nathan Grove, la retraite n'est pas une option.

«Je suis un père célibataire. Ce serait donc difficile pour moi d'aller travailler ailleurs. Je ne peux pas m'éloigner de ma fille, elle est tout pour moi», témoigne cet électricien de 37 ans en contenant tant bien que mal ses émotions.

Alors, il a décidé de «se battre» pour «faire comprendre aux gens» les avantages du nucléaire, «l'un des meilleurs moyens de maintenir la pureté de l'air».

Un raisonnement que le grand public américain «commence à entendre», selon lui, malgré la «mauvaise image» de l'industrie nucléaire dans le pays, notamment depuis l'accident de TMI.

«INDUSTRIE DÉCLINANTE»

À quelques kilomètres en aval de la rivière, dans la capitale de Pennsylvanie, Harrisburg, Eric Epstein balaie net l'argument social. Une «fable», pour le président du groupe de surveillance TMI Alert qui assure sous sa casquette Batman que «la plupart des employés» de la centrale «seront transférés» sur d'autres sites gérés par Exelon.

Face à l'imposant Capitole de l'État, au sein duquel se décidera dans les prochaines semaines l'avenir de la centrale de TMI, le militant estime que «ça n'a aucun sens de vouloir continuer à sauvegarder une industrie déclinante».

«Le monde change, la vie continue», poursuit-il avec emphase. «C'est une centrale vieillissante, qui ne peut pas rivaliser [économiquement]. Il est temps de la fermer et d'aller de l'avant».

Au club nautique de Middletown, John Garver aimerait lui aussi pouvoir tourner pour de bon la page de l'accident, qu'il soupçonne d'être à l'origine du cancer qui a emporté sa tante. «Qui sait?», s'interroge le retraité.

Mais au milieu des lignes à haute tension et des immenses cheminées de béton, cette sombre soirée du 28 mars 1979 semble le poursuivre.

Lorsqu'il est rentré chez lui en début de semaine, la télévision diffusait *Le Syndrome chinois*, film catastrophe sur un accident nucléaire dans une centrale américaine sorti, triste coïncidence, quelques semaines seulement avant celui de TMI.

Il y a 40 ans, le glaçant accident

WASHINGTON — Il y a 40 ans, le glaçant accident de la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island marquait profondément l'opinion publique, sans pourtant avoir tué quiconque.

Cet accident, dû à des défauts de conception, de fonctionnement et à des erreurs humaines, a été classé au niveau 5 de l'échelle internationale des accidents nucléaires Ines, tandis que Tchernobyl et Fukushima ont atteint le niveau maximum de 7.

Retour sur l'enchaînement des faits avec les dépêches AFP de l'époque.

«ALERTE GÉNÉRALE»

Le 28 mars 1979, une alerte générale est décrétée à la centrale nucléaire de Three Mile Island, située en Pennsylvanie, à mi-chemin entre New York et Washington, après «la rupture d'un mécanisme de refroidissement».

Une panne dans la partie non nucléaire de la centrale a entraîné une hausse de la pression dans le «circuit primaire» d'eau du cœur du réacteur numéro 2. Celui-ci s'arrête alors automatiquement par sécurité et une soupape se déclenche pour faire retomber la pression.

Cette soupape aurait dû se refermer automatiquement une fois la pression retombée. Mais elle reste ouverte et un voyant indique de manière erronée en salle de contrôle qu'elle s'est refermée. De l'eau de refroidissement s'échappe par la valve, entraînant la surchauffe rapide du réacteur.

FUSION DU CŒUR

Faute de disposer de bonnes informations et d'analyser correctement la situation, les techniciens prennent des décisions ayant pour conséquence de réduire encore le niveau d'eau de refroidissement dans le cœur.

La température du combustible nucléaire s'élève dangereusement et le cœur commence à fondre. Les responsables finissent par comprendre la situation et à réinjecter de l'eau.

Il faudra cinq jours pour que la situation repasse sous contrôle. Le gouverneur de Pennsylvanie fait évacuer femmes enceintes et enfants en bas âge des environs immédiats. Il demande aux autres habitants de rester calfeutrés chez eux.

Finalement l'enceinte de confinement tient bon et, à l'extérieur, les émanations radioactives semblent limitées. Le 1^{er} avril, le président Jimmy Carter se rend sur place pour calmer les esprits. Le 9 avril, les femmes enceintes et enfants évacués sont autorisés à revenir chez eux et le 27 avril, la situation est définitivement stabilisée dans le réacteur endommagé.

Les seules victimes ont été quatre employés exposés à une surdose de radioactivité.

PERTE DE CONFIANCE

Mais la compagnie propriétaire de la centrale, Metropolitan Edison, a manipulé l'information dans les premiers jours, multipliant les déclarations optimistes et mentant même au gouverneur de l'État. Le public a appris plusieurs mois après que l'accident aurait pu se transformer en désastre nucléaire.

Les travaux de nettoyage et de décontamination de la centrale ont duré jusqu'en 1993 et ont coûté 973 millions \$.

L'accident a suscité la colère de la population américaine, qui n'a jamais totalement repris confiance en cette forme d'énergie. **AFP**

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Rédactrice en chef **VALÉRIE GAUDREAU**

CARREFOUR

Pourquoi pas une facture de soins?

J'ai une suggestion à soumettre à la ministre McCann. Il y a 50 ans, lorsque mon épouse a accouché de notre premier enfant, trois semaines après sa sortie de l'hôpital, nous avons reçu de l'hôpital une facture acquittée des soins reçus. Coût des soins reçus, 2300 \$. Total à payer 0,00 \$. Cette façon de faire a cessé depuis plusieurs années et c'est regrettable.

Le ministère devrait la réinstaurer afin que la population sache le coût des services reçus et cesse de s'imaginer que ça coûte beaucoup moins cher qu'aux États-Unis.

Une personne qui passerait deux semaines à l'hôpital et qui recevrait une facture acquittée de 200 000 \$ pour l'ensemble des services reçus serait extrêmement reconnaissante et l'indice de satisfaction grimperait en flèche.

Ronald Montminy, Québec

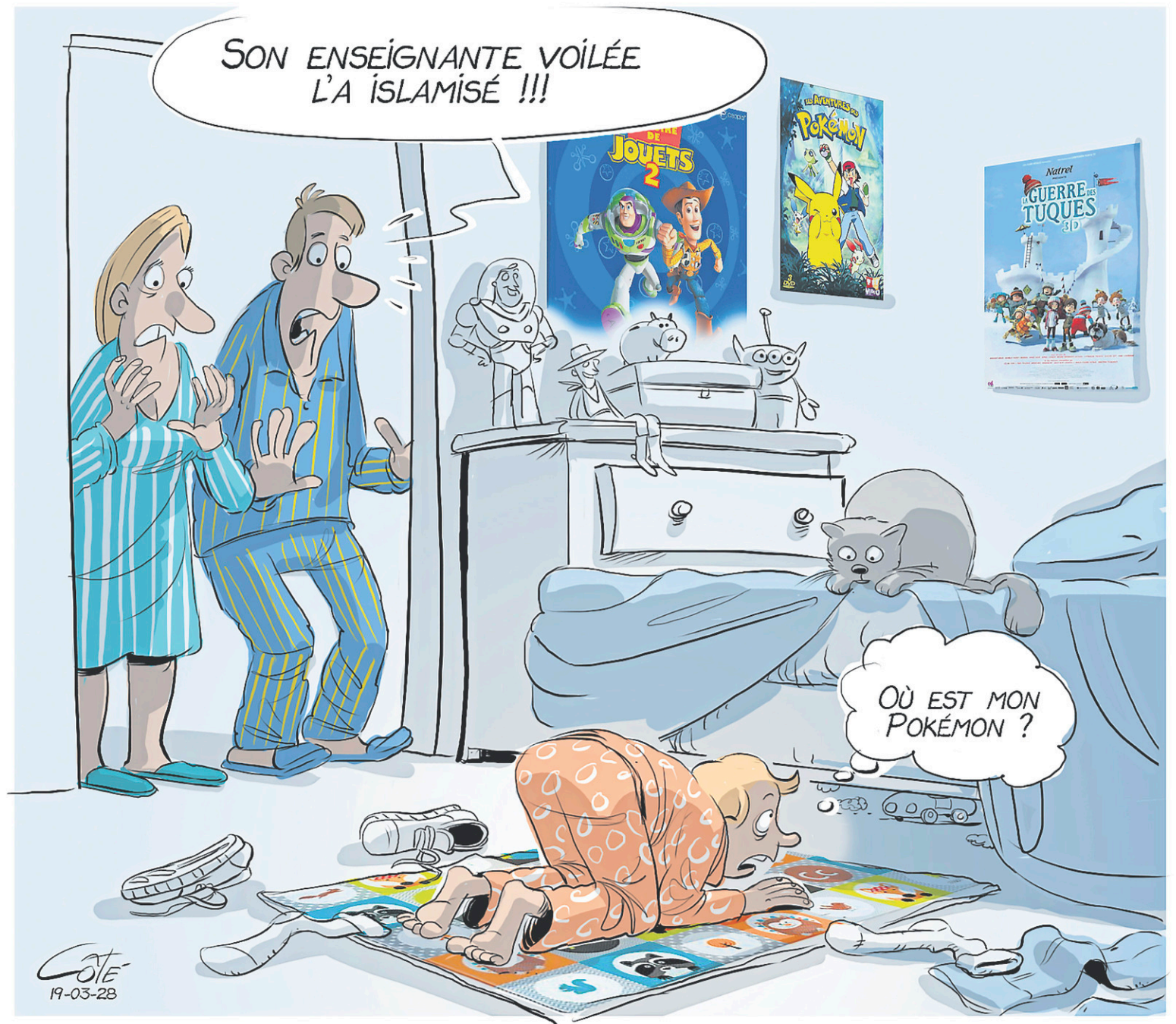
Trop-perçus et primes : précision d'Hydro-Québec

En réaction à la lettre d'opinion «Trop-perçus et primes qui choquent» de Louis Gervais parue le 23 mars

Nous jugeons important d'apporter certaines précisions. Les écarts de rendement n'ont jamais été utilisés pour verser des «bonis» à nos employés. La majeure partie de cet argent est utilisée au bénéfice des clients sous forme de pression à la baisse sur les tarifs futurs. Le reste est remis au gouvernement qui peut ensuite l'investir dans les services publics. Et il ne s'agit certainement pas de surfacturation, car les clients paient toujours leur électricité au tarif fixé par la Régie de l'énergie.

Pour ce qui est des primes remises à certains employés, il s'agit d'une partie de la rémunération globale qui est versée seulement si l'employé atteint ses objectifs. La rémunération incitative constitue un outil efficace pour mobiliser les gens autour d'objectifs de performance précis. Cette partie de la rémunération est, mise à risque, n'est payée que si les objectifs sont atteints.

Cendrix Bouchard, porte-parole



POINT DE VUE

Mes amis les chauffeurs de taxi!

Yvan Giguère
Saguenay

N'ayant pas d'automobile, il fut un temps où je prenais le taxi plusieurs fois par semaine pour me déplacer. Dans le cadre de mes activités, il m'arrivait même parfois de demander qu'on m'amène en taxi des colis qui arrivaient pour moi au terminus de Chicoutimi. Ça adonnait bien puisque la compagnie de taxi trouve pignon dans le même édifice du terminus, rue Racine.

Je dois dire que j'ai toujours apprécié le travail des chauffeurs de taxi. On avait presque

développé une certaine complicité. Parfois nous avions même des bribes de conversations assez enflammées sur des sujets chauds de l'actualité. Les chauffeurs de taxi étaient devenus des amis.

Il m'est arrivé de converser avec des chauffeurs à propos de leurs conditions de travail. Pour arriver à joindre les deux bouts, un chauffeur m'avait avoué, le trémolo dans la voix, qu'il devait travailler parfois 15 heures par jour. Un autre qu'il songeait sérieusement à abandonner le volant de son taxi afin de consacrer tout son temps à un retour aux études, question de quérir des compétences pour un métier plus payant que celui de

chauffeur de taxi et surtout avec de meilleures conditions de travail.

Ce ne sont pas tous les chauffeurs de taxi qui s'apitoient sur leur sort. Certains y trouvent leur compte ou en font un revenu d'appoint.

Aujourd'hui, l'industrie du taxi est en crise. Le projet de loi 17 du gouvernement caquiste soulève un tollé et on est en mesure de constater de visu la colère des chauffeurs de taxi à la grandeur du Québec. On assiste au grand jour à la vraie nature de ces travailleurs qui en ont toujours plus ou moins arraché, qui en ont toujours plus ou moins eu ras le bol en fait. Leur colère ne date pas d'hier, de même que leur indignation.

En 2019, avec des joueurs tels qu'Uber, les chauffeurs de taxi du Québec semblent acculés au mur. Reste à savoir maintenant si le gouvernement Legault continuera à vouloir leur tirer dans le dos ou s'il mettra de l'eau dans son vin pour la peine.



ÉCRIVEZ-NOUS
Pour être publié sur nos plateformes, écrivez-nous à opinions@lesoleil.com. Maximum 1000 caractères. Inclure vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre le jour.



POINT DE VUE

Changements climatiques : Desjardins répond présent

Guy Cormier, président et chef de la direction, Mouvement Desjardins

L'engagement des étudiants face au défi climatique nous interpelle tous.

On l'a vu récemment lors de la manifestation pour le climat, qui a mobilisé des milliers de jeunes et de moins jeunes! Leur message doit être entendu.

C'est pourquoi je me sens particulièrement interpellé par certains propos qui sont véhiculés, particulièrement dans les médias sociaux, par rapport à Desjardins. Certains soutiennent que Desjardins n'en fait pas assez dans la lutte aux changements climatiques. Que nous n'écoutons pas nos membres. Que nous continuons d'investir dans les énergies fossiles alors que certaines institutions ne le font plus. Bref, que nous sommes du mauvais côté de l'histoire.

Soyons clairs : les gens qui affirment que notre coopérative ne se soucie pas de l'importance de lutter contre les changements climatiques se trompent de cible. Le sentiment d'urgence qui anime les jeunes, nous le partageons aussi. Comme ils le disent si bien, il n'y a pas de planète B.

C'est pourquoi le moment me semble bien choisi pour revenir sur certaines de ces affirmations, érigées en légendes urbaines.

Légende urbaine 1 : Desjardins investit massivement dans les énergies fossiles

Saviez-vous que Desjardins est l'une des institutions financières canadiennes ayant la plus petite exposition dans les énergies fossiles? Qu'elle est de loin inférieure à celle de chacune des banques canadiennes? La réalité est que notre présence dans ce secteur est marginale : elle compte pour moins de 3 % de nos actifs.

Pourtant, le secteur des énergies fossiles est le 2^e en importance au Canada et il représente plus de 17 % de la capitalisation boursière canadienne.

Légende urbaine 2 : Desjardins ne fait pas sa part dans la lutte aux changements climatiques

Les premières actions de Desjardins en cette matière ne sont pas récentes : elles datent de... 2005. Et il ne s'agit pas de gestes faits uniquement pour épater la galerie!

Notre objectif est très clair : réduire notre empreinte carbone et augmenter nos investissements en infrastructure d'énergie renouvelable.

Quelques exemples :

› Notre soutien au secteur des énergies renouvelables atteint 2,3 milliards de dollars;

› Depuis décembre 2017, nous avons réduit de 10 % l'empreinte carbone de notre portefeuille investi dans les marchés boursiers

et obligataires. L'objectif de réduction est de 25 % d'ici 2020;

› Desjardins est une entreprise carboneutre;

› Nous avons débuté le déploiement de 200 bornes électriques au Québec et dans l'est de l'Ontario, qui seront accessibles à tous, un investissement de plusieurs millions en partenariat avec Hydro-Québec;

› Nous avons aboli l'achat de bouteilles d'eau plate en plastique et en verre et d'autres objets tels les verres, les pailles et les bâtonnets de café en plastique. Nous évitons ici l'achat de plus de 100 000 bouteilles d'eau en plastique chaque année.

Depuis 2018, toutes les demandes de financements et d'investissements sont évaluées en tenant compte de leur impact sur l'environnement et les communautés, ainsi que leur gouvernance. Certains diront qu'une initiative comme celle-là n'est que du *greenwashing*! En fait, depuis l'application de ces filtres, nous avons renoncé à de nombreuses opportunités d'affaires dans le secteur des énergies fossiles.

Légende urbaine 3 : Nos portefeuilles verts... ne le sont pas

La réalité est que Desjardins est un leader en investissement responsable. Nous avons la plus importante offre verte au pays. Sept fonds d'investissement n'ont aucune entreprise dans le secteur des énergies fossiles.



Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE

Pourquoi Desjardins n'annonce pas un désinvestissement dans les énergies fossiles?

La question nous est souvent posée : des institutions financières étrangères se retirent des énergies fossiles. Pourquoi Desjardins n'en fait pas autant?

Bien sûr, ce type d'annonce frappe l'imagination. Cela fait les manchettes dans les médias. Mais nous ne sommes pas en Europe. L'importance du secteur des énergies fossiles y est bien moindre qu'ici et l'impact de désinvestir, beaucoup moins grand.

La voie que nous avons choisie peut sembler moins spectaculaire, mais nous sommes convaincus qu'elle sera de loin la plus efficace : accompagner nos membres dans la transition énergétique.

En clair, cela signifie qu'il faut favoriser le remplacement progressif et

non drastique des énergies fossiles par des énergies plus propres et efficaces. Car la solution durable est de réduire la demande de pétrole, encore omniprésente dans notre société.

Pour ce faire, nous devons collectivement changer nos habitudes énergétiques qui compromettent l'atteinte des cibles pour réduire les émissions de GES d'ici 2030.

C'est vrai pour chacun de nous! Par exemple, avons-nous besoin de véhicules toujours plus énergivores? Est-il possible que les entreprises révisent de façon importante leur mode de production et de consommation d'énergie? Les gouvernements feront-ils leur part pour atteindre les cibles de réduction d'émission de gaz à effet de serre?

Soyez assurés que Desjardins répondra présent. Nous ne resterons pas les bras croisés.



POINT DE VUE

Église : cessons cette hypocrisie

L. Philippe Angers

Un citoyen catholique désabusé

Pendant ma tendre enfance, chaque dimanche, ma mère nous emmenait à la messe. Elle nous disait que cette cérémonie devait nous aider à réfléchir au sens de la vie. Comme tant d'autres Québécois de cette époque, j'ai été baptisé, j'ai appris le catéchisme, j'ai suivi les cours de préparation au mariage. J'ai même suivi un cours pour accompagner les gens dans le deuil et envisagé un moment de m'inscrire à un autre pour devenir diacre. À mon école primaire, notre directeur — un clerc de Saint-Viateur — avait une préférence marquée pour la gent masculine. Un jour, m'ayant

convoqué à son bureau, il en a profité pour me faire des compliments bien sentis. Le soir même, à la maison, lorsque j'ai raconté cet épisode, ma mère est devenue furieuse. Dès le lendemain, elle s'est présentée à l'école et a rencontré le directeur en question, intimant à l'individu de ne plus m'accorder une attention qui lui semblait inappropriée. Par la suite, lorsque je devais me rendre au bureau du directeur, j'ai toujours été accompagné de mon professeur.

Ma mère était une femme avertie qui en valait deux, et elle semblait bien au fait des penchants que ressentent certains religieux à l'égard des enfants qu'on leur confiait. Depuis l'âge de 12 ans, j'ai toujours fait du bénévolat auprès des gens

défavorisés de notre société; j'ai assisté des célébrants lors de baptêmes, mariages et, trop souvent, lors de funérailles. J'ai aussi apporté mon aide à l'occasion de concerts classiques offerts dans des églises et divers événements de ma paroisse. J'ai toujours éprouvé un profond respect pour les gens qui avaient fait le choix de consacrer leur vie à Dieu. Lorsque j'évoque ma foi, ma famille, mes amis, des connaissances me demandent souvent : «Philippe, pourquoi es-tu croyant?» Tout simplement parce que j'ai toujours cru qu'il y avait quelque chose après la mort...

Aujourd'hui, je voudrais lancer un cri du cœur. Un cri du cœur au pape et à l'Église tout entière. Le temps est venu d'accepter que les prêtres

puissent se marier et que les femmes jouent un rôle égal à celui des hommes au sein de l'Église. Cessons une fois pour toutes cette hypocrisie.

Je comprends la société d'avoir une piètre opinion de la religion catholique malgré tout le bien qu'elle a pu apporter autrefois dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture. Cependant, l'Église n'a pas su évoluer au rythme de la société. Il est vrai que les innombrables drames sexuels qui font les manchettes ne sont pas l'exclusivité de la religion : ils sont légion dans bien d'autres sphères. Mais aujourd'hui plus que jamais, l'Église se devrait d'être un exemple pour tous. J'ai beaucoup réfléchi avant de rédiger ce texte. Je veux donner aux autres afin de contribuer à bâtir un monde meilleur pour les générations futures — comme les générations précédentes l'ont fait pour moi. Et en écrivant cela, je pense

tout particulièrement à ma grand-mère Dupuis, à ma mère ainsi qu'à toutes ces femmes qui ont tant fait pour rendre notre monde meilleur. J'ai également une pensée pour mes défunts amis prêtres, les Legault, Poirier, Lacroix, et pour d'autres encore vivants : Bigras, Mongeau, Dubuc, Bérubé... Je m'adresse à M^{re} Lépine et à l'ensemble de l'Église, les implorant de réagir avant qu'il ne soit trop tard et que la désaffection à l'endroit de la religion catholique ne prenne une ampleur dévastatrice. Mon rêve serait d'aller voir le pape, accompagné de mon épouse, pour lui demander respectueusement de changer des choses, des choses essentielles et fondamentales dans cette Église dont il est la tête, le pivot et l'âme, en privilégiant l'égalité de la femme et de l'homme au sein de son institution, comme tant de gens s'efforcent de le faire dans notre société.



Après avoir marché à Trois-Rivières, mardi, c'est pour demander au premier ministre de revoir ce contrat et de faire preuve de leadership dans ce dossier que les syndiqués ont convergé vers la colline parlementaire, mercredi matin, dans le cadre de ce qu'ils ont baptisé la marche de l'énergie. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

CONTRAT D'ÉLECTRICITÉ AVEC ABI

Du «stuff de junior», déplore Legault

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

Le premier ministre François Legault qualifie de «stuff de junior» le contrat d'électricité qui lie ABI à Hydro-Québec et qui, selon le syndicat, fait que le lockout de 1000 travailleurs dure depuis près de 15 mois, en déséquilibrant le rapport de forces.

En point de presse mercredi matin à Québec, le premier ministre a une fois de plus critiqué la teneur de ce contrat, qui permet à l'aluminerie de ne pas acheter toute l'électricité qu'elle s'était engagée par contrat à acheter auprès d'Hydro-Québec, en cas de force majeure. Or, dans ce contrat, un lockout est considéré comme un tel cas de force majeure.

Le premier ministre avait déjà critiqué ce contrat, qui a été négocié sous le précédent gouvernement libéral, mais il y est allé avec encore plus de virulence cette fois-ci.

«C'est du stuff de junior. Je n'en reviens pas que le gouvernement

libéral ait signé un contrat comme ça. Je suis tombé en bas de ma chaise de voir qu'on peut utiliser un lockout comme supposée situation de force majeure pour annuler un contrat qui va faire perdre plus de 200 millions \$ à Hydro-Québec, donc aux Québécois», s'est-il exclamé.

Cette entente et sa clause de force majeure est justement pourquoi le lockout à l'ABI s'étire depuis près de 15 mois, soutient le syndicat. Après avoir marché à Trois-Rivières, mardi, c'est pour demander au premier ministre de revoir ce contrat et de faire preuve de leadership dans ce dossier que les syndiqués ont convergé vers la colline Parlementaire, mercredi matin, dans le cadre de ce qu'ils ont baptisé la marche de l'énergie.

Le premier ministre du Québec doit rencontrer le syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, lundi prochain à Montréal. Il doit également rencontrer des représentants de l'employeur.

«ÇA NOUS FAIT SUER»

Lors d'un point de presse distinct, le président de la FTQ, Daniel

Boyer, semblait excédé de ce lockout qui perdure. «Ça nous fait suer à la FTQ; ça nous fait beaucoup suer», s'est-il exclamé.

«On pige dans nos poches à nous tous, sur nos factures d'électricité, pour payer ce conflit-là», a-t-il lancé, en faisant encore référence au contrat d'électricité à tarif avantageux.

Avec ce contrat dont ABI peut se retirer, «on vient défaire les règles qu'on s'était données en vertu du Code du travail», des règles qui établissent un rapport de forces équilibré entre les deux parties, a souligné le président de la plus grande centrale syndicale du Québec. «On vient de façon indirecte tripoter le Code du travail.»

La FTQ et le syndicat des Métallos souhaitent que le premier ministre rencontre non seulement la direction locale de l'aluminerie, mais aussi la direction de la multinationale Alcoa à Pittsburgh, aux États-Unis. Le syndicat fait valoir qu'Alcoa exploite 12 alumineries dans le monde, dont trois au Québec.

«Je suis tombé en bas de ma chaise de voir qu'on peut utiliser un lockout comme supposée situation de force majeure pour annuler un contrat qui va faire perdre plus de 200 millions \$ à Hydro-Québec, donc aux Québécois»

— François Legault

Le lockout des 1030 travailleurs a été déclenché le 11 janvier 2018 à 3h du matin, après que les travailleurs eurent rejeté les offres finales de l'employeur. Depuis, de nombreuses tentatives pour rapprocher les parties ont été vaines.

L'Aluminerie de Bécancour est propriété à 75 % d'Alcoa et à 25 % de Rio Tinto. **AVEC LE NOUVELLISTE**

↙ TORONTO
16 132,53
- 22,63

↙ TSX 60
960,90
- 0,99

↙ NASDAQ
7643,38
- 48,15

↙ NEW YORK
25 625,59
- 32,14

↙ LE DOLLAR
- 0,15
cUS 74,55

✉ ÉCRIVEZ-NOUS

Vous avez une nouvelle en lien avec le monde des affaires? Écrivez-nous au affaires@lesoleil.com

RAPPORT D'IMPÔT UNIQUE

Des économies estimées à 425 M\$

UGO GIGUÈRE

La Presse canadienne

MONTREAL — L'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales (IRAI) affirme dans une note de recherche publiée mercredi qu'un rapport d'impôt unique au Québec permettrait de réaliser des économies de 425 millions \$.

Il s'agirait de la première démarche sérieuse pour évaluer l'impact économique d'une déclaration de revenus unique, selon les auteurs de la recherche qui espèrent que ce nouvel argument va permettre d'alimenter le débat et d'ébranler l'intransigeance de Justin Trudeau.

D'après l'étude signée par le directeur de la recherche de l'IRAI, Alain Therrien, à laquelle ont contribué l'ex-ministre des Finances du gouvernement du Parti québécois Nicolas Marceau, ainsi que le président de l'IRAI et ex-député péquiste Daniel Turp, le gouvernement fédéral économiserait 287 millions \$ en dépenses administratives.

Cette somme représente l'estimation des coûts de chevauchement, alors que des fonctionnaires fédéraux doivent accomplir sensiblement le même travail déjà effectué par des fonctionnaires provinciaux.

À cela, les auteurs de la recherche ajoutent une somme de 39 millions \$ d'économies que réaliseraient les particuliers qui confient le mandat de rédiger leur déclaration de revenus à des professionnels. Finalement, ils estiment que les entreprises économiseraient 99 millions \$ sur la production de leurs déclarations de revenus.

CONSENSUS POPULAIRE

En février dernier, le premier ministre fédéral Justin Trudeau a refusé catégoriquement que Québec prenne en main la gestion d'une déclaration unique de l'impôt. Toutefois, pour les membres de l'IRAI, cette responsabilité devrait revenir à la province en raison du consensus populaire et de la fiscalité québécoise distincte.

«Il y a des débats qui sont extrêmement importants qui ont lieu en ce moment, comme la lutte aux changements climatiques. Je pense que la conclusion qu'on devrait tirer, c'est qu'on devrait consacrer nos ressources financières pour enrichir la collectivité plutôt que l'appauvrir», a commenté le fondateur de l'IRAI, l'homme d'affaires et ex-chef péquiste Pierre Karl Péladeau.

Pour appuyer la notion de consensus, Alain Therrien rappelle

que dès 1952 le gouvernement du Québec a refusé de confier la perception de l'impôt au fédéral afin de conserver son autonomie fiscale.

Il note aussi l'adoption d'une motion unanime à l'Assemblée nationale en mai 2018 pour appuyer l'instauration d'une déclaration de revenus unique. Finalement, l'IRAI a commandé un sondage à la firme Léger selon lequel 65 % des Québécois seraient favorables à cette pratique.

FISCALITÉ DISTINCTE

Le principe de société distincte étendant ses ramifications jusque dans l'interprétation de la fiscalité, le Québec sortirait gagnant d'une administration unique de l'impôt, selon l'IRAI.

«Le Québec a plus d'informations qui découlent de son rapport d'impôt que celui du fédéral», souligne Alain Therrien en ajoutant que la perception automatique des pensions alimentaires se fait aussi par l'entremise de l'expertise technique du ministère du Revenu.

Nicolas Marceau renchérit sur ce point en soulignant que Québec récolte une grande quantité d'information cruciale pour la gestion de ses programmes sociaux. Des données que ne possède pas le fédéral.

Il dénonce aussi l'inflexibilité du Canada. «Ce qu'ils veulent à Ottawa, c'est que tout le monde taxe de la même manière. Ils ne reconnaissent pas que le Québec, qui fait des choix distincts, qui a des caractéristiques particulières, puisse vouloir un système fiscal adapté à sa situation. Dans la mesure où le Québec est prêt à le faire, c'est le Québec qui devrait le faire», explique-t-il.

De plus, Alain Therrien prévient qu'il n'y aurait justement aucun intérêt à confier la déclaration de revenus unique au fédéral précisément pour cette inflexibilité.

«En 2015, quand l'Ontario a demandé d'augmenter les cotisations de retraite, Stephen Harper a refusé. On ne pourrait pas se permettre d'avoir un percepteur qui peut refuser une telle demande», plaide-t-il.

Concernant les autres objections d'Ottawa, l'IRAI soutient que les emplois perdus par l'élimination du chevauchement des tâches pourraient être récupérés à l'intérieur de l'appareil public fédéral ou provincial.

En ce qui a trait aux ententes internationales contre l'évasion fiscale, les États partenaires du Canada auraient tout intérêt à collaborer avec le Québec alors que personne ne souhaite que la province devienne une terre d'accueil pour ce genre de pratiques.



L'acteur Seth Rogen et le scénariste Evan Goldberg sont impliqués dans le lancement du cannabis canadien Houseplant, en partenariat avec l'entreprise Canopy Growth. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE, DARRYL DICK

Un peu de Hollywood dans une nouvelle marque de cannabis

ARMINA LIGAYA

La Presse canadienne

TORONTO — L'acteur Seth Rogen et le scénariste Evan Goldberg s'associent à Canopy Growth dans le but de lancer une marque de cannabis canadienne appelée Houseplant.

Ceux qui ont collaboré ensemble sur le plateau du film *Ananas Express*, où la marijuana est au cœur de l'intrigue, disent avoir cofondé la compagnie torontoise avec «d'autres amis et collègues».

«Cela fait des années que nous travaillons sur le projet et voir tout se réaliser est un rêve devenu réalité», a indiqué M. Rogen, dans une déclaration envoyée par courriel.

Houseplant a fait savoir que Canopy Growth, le géant ontarien canadien du cannabis établi à Smiths Falls, avait acquis une participation de 25 % dans l'entreprise, mais les autres détails financiers de la transaction n'ont pas été dévoilés.

MM. Rogen et Goldberg sont les dirigeants de la société, tandis que Canopy Growth fournit les installations, l'expertise et l'infrastructure nécessaires à la culture du cannabis.

«Nous avons appris à connaître l'équipe de Houseplant depuis un certain temps et nous continuons d'être impressionnés par leur compréhension du consommateur de marijuana, leur souci du détail ainsi

que leur optimisme», a estimé le président et coprésident-directeur général de Canopy Growth, Mark Zekulin, dans un communiqué.

PAS UNE PREMIÈRE

Seth Rogen, qui a également incarné des consommateurs réguliers de *pot* dans des films comme *Grossesse surprise* et *40 ans et encore puceau* n'est pas la première célébrité associée au cannabis à se lancer à l'industrie de la marijuana.

Tommy Chong, du duo Cheech & Chong, est notamment propriétaire de la marque Chong's Choice, qui propose une gamme de produits à base de cannabis médicinal — disponible dans certains États où elle est légale.

À la fin de 2017, le réalisateur et acteur Kevin Smith ainsi que le comédien Jason Mewes — qui sont mieux connus sous le nom de Jay et Silent Bob — ont conclu une entente avec la société Beleave, établie à Hamilton, pour développer des variétés de cannabis. Puis, en 2016, le rappeur Snoop Dogg s'est associé à Canopy Growth en accordant au producteur le droit exclusif d'utiliser certains contenus et marques telles que Leafy By Snoop.

Néanmoins, depuis la légalisation de la consommation du cannabis à des fins récréatives au Canada, en octobre dernier, ces sociétés sont soumises à des règles strictes entourant la promotion des produits. La Loi sur le cannabis interdit entre

autres la promotion du cannabis, de ses accessoires et de tout service lié à la marijuana par l'entremise d'un témoignage, d'une mention ou d'une représentation, d'une personne, d'un personnage ou d'un animal, réel ou fictif. Toute publicité susceptible de plaire aux plus jeunes est également interdite.

Houseplant a souligné que MM. Rogen et Goldberg n'étaient pas des porte-parole rémunérés, mais plutôt les fondateurs d'une entreprise qui sont impliqués dans son développement et la prise de décisions.

«L'équipe de Houseplant a toujours mis l'accent sur le respect de la réglementation, a indiqué l'entreprise, dans un courriel. C'est pourquoi Seth et Evan n'ont participé à aucun événement ou promotion lié au cannabis au Canada.»

À Toronto, l'entreprise compte un directeur commercial ainsi qu'un directeur responsable du marketing. La production se fera dans les installations de Canopy Growth à Smiths Falls. C'est en Colombie-Britannique que les premiers produits seront offerts, à compter du mois prochain. Le déploiement se fera progressivement à l'échelle du pays.

Houseplant a déclaré ne pas avoir les yeux tournés vers les États-Unis, où le cannabis est légal à des fins médicales et récréatives dans plusieurs États mais illégal au niveau fédéral. L'entreprise et son partenaire disent toutefois avoir des «ambitions mondiales».

Le prétendu guérisseur Renaud Gallant condamné à payer 70 000 \$

Le Lévisien Renaud Gallant, qui se prétend guérisseur, devra payer une amende de 70 000 \$ pour avoir exercé illégalement la médecine.

Gallant a été reconnu coupable le 22 février dernier de quatre des cinq chefs déposés contre lui, soit d'avoir agi de manière à laisser croire qu'il était autorisé à exercer la médecine (un chef) et d'avoir effectué des actes réservés aux membres du Collège des médecins (trois chefs).

Les faits reprochés remontent au mois de mars 2018, lorsqu'une agente double du Collège l'avait piégé pendant une consultation. Le septuagénaire avait rendu un diagnostic et prescrit un traitement comprenant «des médicaments et d'autres substances».

Renaud Gallant a été condamné à payer une amende de 70 000 \$ pour les gestes commis. «Le juge Sylvie Marcotte souligne le caractère extrêmement vulnérable de la clientèle visée par M. Gallant et l'importance de la mission de

protection du public du Collège des médecins à cet égard. Le Tribunal souligne également l'importance d'imposer une sanction qui sera dissuasive puisque M. Gallant ne semble pas comprendre la dangerosité et l'illégalité de ses agissements», rapporte le Collège des médecins dans un communiqué diffusé mercredi.

Renaud Gallant avait déjà été reconnu coupable d'exercice illégal de la médecine en 2011 et en 2016. Des amendes de 4500 \$ et de 14 000 \$ lui avaient alors été imposées.

En entrevue à Radio-Canada en 2015, le Lévisien disait être doté d'un don et avoir traité des centaines de personnes au Canada et aux États-Unis pour des problèmes de santé divers, des cas de cancer ou des dépendances à la cigarette, par exemple. Il soutenait aussi pouvoir ressouder des os fracturés, sans même toucher le patient. Le Collège des médecins rappelle qu'il tient une liste des «charlatans» et que celle-ci est régulièrement mise à jour sur son site Internet. **ÉLISABETH FLEURY**

Facebook lance une nouvelle offensive contre les contenus racistes

Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Régulièrement critiqué pour la gestion de ses contenus, Facebook va interdire davantage de publications ayant trait au «suprémacisme blanc», en bannissant également l'apologie du «nationalisme» ou du «séparatisme» blancs, thèses qui promeuvent une séparation physique entre «races».

Ces trois concepts voisins «sont étroitement liés à des groupes organisés promouvant la haine et ils n'ont rien à faire sur nos services», a écrit Facebook mercredi dans un communiqué.

Le réseau social est très souvent accusé de ne pas expurger vite les publications problématiques ou choquantes. La tuerie récente dans deux mosquées de Christchurch en Nouvelle-Zélande perpétrée par un suprémaciste blanc convaincu a de nouveau mis le sujet sur le devant de la scène.

Le tueur avait filmé le massacre et l'avait diffusé en direct sur Facebook Live, valant au réseau social une nouvelle salve de critiques virulentes

dans le monde entier et de menaces de poursuites judiciaires, d'autant que les images de la tuerie se sont vite propagées sur Internet.

Facebook faisait déjà la chasse à l'apologie des thèses dites «suprémacistes» mais «nous n'avions pas appliqué le même raisonnement au «nationalisme blanc» et au «séparatisme blanc», parce que nous pensions à des concepts plus larges de nationalisme ou de séparatisme, comme la fierté [d'être] américain et le séparatisme basque», aussi appelé indépendantisme en français, «qui sont des parties très importantes de l'identité des gens», explique le réseau social dans un communiqué.

L'interdiction, également valable sur Instagram, propriété de Facebook, débutera la semaine prochaine.

«Mais ces trois derniers mois, des débats avec des membres de la société civile et des universitaires experts dans les relations interraciales dans le monde ont confirmé que le nationalisme blanc et le séparatisme blanc ne pouvaient pas réellement être séparés [de la notion de] suprémacisme blanc» et de groupes promouvant la haine, a continué Facebook.

Ces trois concepts — suprémacisme, séparatisme et nationalisme — «se chevauchent», dit encore le groupe, qui a en conséquence décidé de traiter de la même façon les publications faisant l'apologie de ces trois thèses racistes.

«Désormais, les gens auront toujours le droit de montrer leur fierté de leur héritage ethnique, mais nous ne tolérerons plus l'apologie ou le soutien au nationalisme blanc et au séparatisme blanc», tient encore à préciser Facebook.

En outre le groupe indique que les usagers cherchant des termes liés au «suprémacisme blanc» seront automatiquement dirigés vers une organisation appelée Life After Hate («la vie après la haine») fondée par «d'anciens extrémistes violents» qui se consacrent désormais à la prévention de ce type de violences.



Un homme est accusé de tentative de meurtre sur sa conjointe. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

Tentative de meurtre à la machette

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

GATINEAU — Un homme de 54 ans est accusé d'avoir tenté de tuer sa conjointe à coups de machette, dans la nuit de mardi à mercredi, à Gatineau.

Selon la Couronne, Jean Magambo aurait asséné des coups de machette à la victime, et proféré des menaces de tuer ou de causer des blessures importantes à trois autres membres de sa famille.

L'individu aurait aussi agi de façon harcelante envers la dame. La victime, selon les informations

disponibles mercredi après-midi, reposait toujours dans un coma artificiel.

CHIRURGIE D'URGENCE

Elle a été atteinte à la tête par le conjoint enragé, et présumément armé de la machette. Une chirurgie d'urgence a été nécessaire pour maintenir la femme en vie.

Le suspect, silencieux, a comparu mercredi après-midi, au palais de justice de Gatineau.

Cinq chefs d'accusation criminels ont été retenus par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

La procureure de la Couronne, M^e Isabelle Bouchard, s'est par

ailleurs opposée à sa remise en liberté provisoire du prévenu.

L'avocat de l'Aide juridique, M^e Daniel Cyr, s'est entendu avec le ministère public pour remettre le dossier au 1^{er} avril, le temps de prendre connaissance de la preuve recueillie contre son client.

Le tribunal a interdit au présumé agresseur d'entrer en communication, ou de tenter de le faire, avec quatre personnes de son entourage, dont la victime au dossier.

Les policiers de Gatineau ont été appelés au petit matin, mercredi, sur la rue Davidson Ouest. L'enquête se poursuit. Une partie de la scène de crime s'est déroulée dans la rue.

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(C.c.Q., art. 795, al. 2)

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de **GASTON BORNE**, né le 9 janvier 1941 et décédé le 15 septembre 2018, en son vivant résidant au 999, rue Decca, L'Anceigne-Lorette, province de Québec, G2E 1N8, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Dany Borne conformément à la Loi.

Il peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^e Nancy Roy, notaire, au 1305, boulevard Lebourgneuf, bureau 402, Québec, province de Québec, G2K 2E4. Fait ce 26 mars 2019 à Québec.

Aurélien Lamontagne, notaire

5390023

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de M. Louis Lévesque, domicilié au 3-99, 3^e Rue, L'Islet (Québec) G0R 2C0, survenu le 20 septembre 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidatrices de la succession, Marie Lévesque et Suzanne Lévesque, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au : 4, rue Duplessis, Lévis (Québec) G6V 2L1.

Marie Lévesque et Suzanne Lévesque, liquidatrices de la succession

5389384

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2048,18 points

en hausse de

13,13 points ou

0,65 %

sur la journée précédente.



Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes.

Ch. net: changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.

Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.

Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Table with 3 columns: Société, Volume (x1000), Ch. Ferm. net

A à C

Table of stock prices for companies starting with A to C

D à G

Table of stock prices for companies starting with D to G

H à M

Table of stock prices for companies starting with H to M

N à Q

Table of stock prices for companies starting with N to Q

R à S

Table of stock prices for companies starting with R to S

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

59,41 \$US -0,53

OR

1310,40 \$US -4,60

ARGENT

15,330 \$CAN -0,140

TAUX DE CHANGE

UN dollar US coûte 1,3414\$ UN euro coûte 1,5101\$

DEVISES

La Presse Canadienne TORONTO - Voici les taux des devises étrangères établis par la Banque de Montréal.

TSX de croissance

Table of TSX growth stocks with columns for company name, price, and change

GÉANTS américains

Table of major US stocks with columns for company name, price, and change

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

Table of stock prices for companies starting with C to F

Table of stock prices for companies starting with F to I

Table of stock prices for companies starting with J to M

Table of stock prices for companies starting with N to P

Table of stock prices for companies starting with Q to S

Table of stock prices for companies starting with T to V

Table of stock prices for companies starting with W to Z

FONDS INDICIELS (iShares)

Table of iShares fund prices

PARTS DE FIDUCIARIES

Table of mutual fund prices

LEADERS mondiaux

Table of global leader stocks with columns for company name, price, and change



Dans son récit poétique *L'œil soldat*, Larry Tremblay écrit qu'il faut remplacer les mots qui ont failli, les mots «malades», pour «tuer le désir de tuer». «Je crois qu'on a tous besoin de rincer les mots, de les nettoyer, parce qu'on est souvent enfermés dans des slogans, dans le politiquement correct», confie l'écrivain.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

LARRY TREMBLAY

DÉSARMER LES MOTS

CHANTAL GUY
La Presse

Avec *L'œil soldat*, Larry Tremblay croit être arrivé à la fin d'un cycle où il s'interroge sur la violence du monde. Dans ce récit poétique en deux parties, un jeune homme, après avoir passé un pacte avec le diable, se retrouve coincé dans «l'œil soldat», ce qui le dégoûte à jamais de la guerre, ainsi que des

mots qui la font naître. Nous avons joint Larry Tremblay en France, où il écrit actuellement un livret à partir de son célèbre roman *L'orange-raie*, qui deviendra un opéra – une création de la compagnie Chants Libres que nous pourrions découvrir en 2020.

Q Racontez-nous la genèse de ce récit poétique, dont la deuxième partie a inspiré votre pièce *Cantate de guerre*.

R C'est une genèse complexe. J'ai commencé par écrire *Histoire de l'œil gauche*, qui est celle d'un jeune homme qui fait un pacte avec le diable, et ça finit plutôt mal parce qu'il se retrouve emprisonné dans ce que j'appelle l'œil soldat. La suite, *Histoire de l'œil droit*, est plus sur le thème guerrier et m'a inspiré *Cantate de guerre*. Dans la pièce, j'imaginai un soldat qui enseigne la haine à son fils pour qu'il soit justement

un meilleur soldat, plus cruel. En fait, tout ça vient d'un grand amour que j'ai pour *La prose du Transsibérien* de Blaise Cendrars. C'est un livre écrit en 1913, et qui m'éblouit. Un jeune homme de 16 ans voyage en train, et le rythme du récit suit celui d'un chemin de fer. Je me suis inspiré de cette rythmique. Cendrars parlait des noms de gares, je parle des villes martyres (Grozny, Sarajevo, Bagdad, Alep, etc.).

Q Qu'est-ce que la poésie vous apporte comparativement à l'écriture romanesque ou théâtrale?

R La poésie, j'en fais tout le temps, mais j'en publie très peu. C'est pourquoi cela a pris des années avant que je décide de faire un livre de *L'œil soldat*. Parce que pour moi, la poésie, c'est mon laboratoire. C'est là où je lave mes mots, où j'interroge la langue, puisque c'est mon matériau premier. Ça m'aide beaucoup à écrire par la suite mes pièces et mes romans. J'ai voulu interroger les mots de la haine et de la violence, parce que je trouve que les mots ont une force incroyable, autant négative que positive.

Q Avec *L'œil soldat*, nous revenons sur l'un des thèmes de votre œuvre : la guerre. Pourquoi ce thème vous intéresse-t-il?

R J'ai l'impression qu'avec *L'œil soldat*, je vais fermer un cycle qui comprend *L'orangeaie* et *Cantate de guerre*. La question qui m'a guidé pendant les dernières années, c'est pourquoi on n'arrive pas à trouver une solution pour les guerres ethniques, ces guerres fratricides. C'est vraiment désolant. Ma réflexion est liée à l'éducation, car ce dont je m'aperçois, c'est qu'on enseigne très rapidement la haine aux enfants, et c'est ce qui fait que le cercle se perpétue et qu'on n'arrive plus à s'en sortir. Je me souviens aussi qu'à l'époque, ce qui avait déclenché tout ça est un livre d'Anna Politkovskaïa sur la guerre en Tchétchénie, une journaliste qui a été assassinée.

Q Dans *Histoire de l'œil gauche*, on peut lire : «On me donne le choix entre le mal et le bien. Cela me paraît peu. Y a-t-il autre chose?» Cela semble un questionnement fondamental chez vous.

R Ça traverse toutes mes pièces. Cela vient aussi de mes lectures philosophiques quand j'étais adolescent. Surtout les textes de Sartre. La question de la liberté. On est libre, enfin, on espère l'être, de définir le bien et le mal, mais tout ça, c'est contextuel, ça bouge. Il y a des idéologies religieuses qui nous disent «ça, c'est le bien, ça, c'est le mal», mais on voit bien que ce n'est pas suffisant. On ne peut pas s'enfermer dans des dogmes quand le monde bouge tout le temps, il faut sans cesse se re-questionner. On peut très bien faire le bien et arriver au mal, et faire le mal, mais arriver au bien. Chaque jour, on doit se repositionner, rester très vivant, et garder l'œil ouvert. Les deux, même.

Q *L'œil gauche*, c'est l'enfance, la jeunesse. Est-ce que l'œil

droit, c'est la lucidité sur l'horreur?

R Je crois que oui, on peut le voir comme ça. Pour *l'œil gauche*, je me suis mis dans une espèce d'entreprise biographique, pas autobiographique, mais dans le sens où j'installe dès le départ un «Je». Qui va vers le mal, vers le diable, parce qu'il s'ennuie dans son corps et qu'il a besoin de vivre différentes expériences, comme changer de corps. J'ai moi-même voulu être acteur pour ça. Mais je n'ai jamais fait de pacte avec le diable... Je trouve fascinante l'image du diable, parce que c'est une façon imagée de poser la question du mal, ce que plein d'écrivains ont fait. Des peintres, aussi. Je suis un fanatique de l'œuvre de Francis Bacon, mon dernier livre de poésie portait sur lui [*158 fragments d'un Francis Bacon explosé*, en 2012]. Dans la deuxième partie du livre, c'est vraiment la lucidité sur le mal, puisque jeune adulte, le narrateur reste coincé dans l'œil soldat. Mais j'ai installé une lueur d'espoir, puisque le personnage propose de se défaire de cette haine.

Q Vous critiquez les croyances, la foi envers des dieux qu'on réduit ou qui servent la violence.

R En fait, c'est une charge contre les idéologies religieuses qui vont provoquer, aider et augmenter cette problématique. Je suis rendu à 65 ans, et je trouve que la religion est plus problématique qu'autre chose. Je préfère la spiritualité à la religion. Je trouve que la religion est toujours basée sur des dogmes, des endoctrinements, il y a toujours du rejet si tu ne crois pas ce que je crois. S'il y a un dieu, il y a un diable, parce que pour moi, c'est la même chose.

Q C'est aussi un questionnement sur la puissance ET l'impuissance des mots, quand vous écrivez qu'il faut remplacer ceux qui ont failli, les mots «malades», pour «tuer le désir de tuer».

R C'est un passage très important pour moi. Je crois qu'on a tous besoin de rincer les mots, de les nettoyer, parce qu'on est souvent enfermés dans des slogans, dans le politiquement correct aussi de l'autre côté. On doit faire un effort. Je mets l'accent sur la transmission, sur le sens des mots qu'on dit aux enfants, car si on n'en prend pas conscience, on va continuer à transmettre des choses qui vont aboutir au mal, à la haine, à la violence, aux conflits. Un cerveau d'enfant, c'est frais, c'est beau, c'est pur, sauf que ça attrape tellement vite les choses... Je fais de la poésie pour rester vigilant.

L'œil soldat, Larry Tremblay, La Peuplade 77 pages



Normand D'Amour et Marie-Chantal Perron incarnent les parents du trentenaire pot-de-colle Tanguy (Christophe Payeur) dans l'adaptation théâtrale du film réalisé par le Français Étienne Chatiliez. —PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

TANGUY

Convenu et sans surprise



NORMAND PROVENCHER
nprovencher@lesoleil.com

CRITIQUE

Film devenu culte, 18 ans après sa sortie, *Tanguy* a fait école en accolant son titre à ces «adultescents» qui collent à la maison familiale, au grand dam de leurs parents. Or, ceux qui ont conservé un bon souvenir du long-métrage d'Étienne Chatiliez risquent fort d'être déçus par son adaptation à la québécoise, ultralégère et débordante de bouffonneries.

Le canevas de la pièce demeure à peu près le même que le scénario original, avec le trentenaire Tanguy (Christophe Payeur), sinologue brillant et articulé qui fait le désespoir de ses parents, Édith et Paul Ducas (Marie-Chantal Perron et Normand D'Amour), en refusant de voler de ses propres ailes.

Pourquoi partir, on se le demande, lui qui est logé, nourri, blanchi, et qui ramène même ses conquêtes d'un soir à la maison.

Sa grand-mère (France Castel), qui le surnomme «le pékinois», est persuadée qu'il ne partira jamais. N'est-il pas né avec 13 jours de retard, pas pressé qu'il était à quitter le ventre de sa mère?

Sauf que ses géniteurs commencent à en avoir ras le bol de ce fils parasite incapable de s'affranchir. Qu'à cela ne tienne, le couple sur le bord de la crise de nerfs et en manque d'intimité prendra les grands moyens pour lui faire lever les feutres. Mais Tanguy, comme un boomerang, ça finit toujours par revenir...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la transposition de *Tanguy* sur la scène de la salle Albert-Rousseau ne laisse pas un souvenir impérissable. La faute n'est pas à mettre sur le dos des comédiens — la plupart tirent leur épingle du jeu dans une belle complicité — que sur la faiblesse de la mise en scène signée Normand Chouinard.

L'ensemble baigne dans une ambiance de théâtre d'été, gags

faciles, quelques sacres et parties de jambes en l'air inclus. Les transitions entre les segments, avec des finales qui tombent à plat plus souvent qu'autrement, sont accompagnées d'une agaçante musique digne d'un sitcom.

C'est dans le décor d'un appartement haut de gamme, avec chambres à coucher en arrière-scène et un coin-cuisine appelé à se transformer en bar-restaurant pour des scènes parallèles, que ce conflit familial avance par à-coups, trop souvent incapable de trouver son tempo et d'échapper aux redites. En font foi les nombreux cris d'ébats amoureux dans le noir qui finissent par exaspérer.

Et que dire de cet inutile segment karaoké, en fin de première partie, prétexte à entonner en chœur *C'est le temps des vacances* et *Bye bye mon... Tanguy*, en compagnie des cinq autres comédiens de la pièce (Roger Larue, Violette Chauveau, Anne-Marie Binette, Hilaire St-Laurent et Katherine Riva), appelés à jouer plusieurs personnages secondaires.

En somme, un divertissement facile que le public, plus magnanime que la critique, a néanmoins semblé apprécier comme en ont fait foi les nombreux rires.

Tanguy est présenté à nouveau jeudi à la salle Albert-Rousseau. Des supplémentaires ont été ajoutées les 14 et 15 octobre.

Laissez-moi parler

**RICHARD
THERRIEN**

CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



Raed Hammoud et Isabelle Maréchal pilotent *Zone Franche*. — PHOTOTÉLÉ-QUÉBEC

C'est bien connu, on n'aime pas la chicane au Québec. Pas pour rien qu'il y ait aussi peu d'émissions de débats dans notre télé, autrement qu'en politique. Que la plus inoffensive carte du fou du roi crée un tollé. C'est là que *Zone franche* arrive, ce soir à 20h à Télé-Québec. Une heure d'échanges musclés sur les sujets les plus délicats, arbitrée par Isabelle Maréchal, qui effectue un retour à la télé, et Raed Hammoud, l'un des collaborateurs de *Dans les médias*, renouvelée pour l'automne sur la même antenne.

Pour être franche, cette zone l'est pas mal, délimitée à la façon d'une arène, entourée de public. Et quand on libère les lions, ils rugissent. C'est forcément plus dynamique, plus moderne que *Droit de parole*, qui a fait les beaux vendredis soir de Radio-Québec.

La première émission pose la question la plus épineuse du moment : est-ce qu'on accueille trop d'immigrants au Québec? D'un côté, le président d'Horizon Québec actuel, Alexandre Cormier-Denis, dénonce les «taux délirants d'immigration» et lance : «Quand je vais dans mon quartier

et qu'il y a une petite fille pakistanaise de huit ans voilée, je ne me sens plus au Québec. [...] C'est pas le Québec qu'on veut!» De l'autre, l'humoriste Mehdi Bousaidan lui réplique : «Vous voulez un Québec blanc catholique? La dernière fois que j'ai entendu ça, c'est en 1938, pis ça a mal fini.»

Sait-on débattre au Québec? On n'est tellement plus habitué qu'on associe automatiquement le débat à la haine de l'autre. Et c'est bien souvent ceux qui déplorent l'absence de débats qui reçoivent la critique avec le plus de véhémence. On n'est pas obligé d'être d'accord... à condition que tu dises comme moi.

Combien de fois entendons-nous dans la première émission de *Zone franche* : «Laissez-moi terminer!» Ou encore : «Est-ce que je peux parler?» Des mots inutiles, une perte de temps. Arrêtez de demander à l'autre de vous laisser terminer, et terminez, bon sang! C'est ça le débat : parfois, les gens parlent en même temps.

Comme aux *Chefs!*, on termine l'heure avec un duel : on permet aux deux personnes qui se sont affrontées le plus féroce pendant l'heure d'en découdre une fois pour toutes; dans la première,

Alexandre Cormier-Denis se mesure à Mariam Hassaoui, professeure à l'UQAM, dans des positions que Raed Hammoud qualifiera d'«irréconciliables» en fin de duel. Le mot est faible.

D'origine française, Isabelle Maréchal reconnaît partager certaines peurs des Québécois de souche, qui craignent de voir leur nation disparaître à force d'ouvrir trop grandes ses portes. À la fin, on fait le débat sur le débat, quand Noémie Morin, coordonnatrice aux ressources humaines chez Coupesag au Saguenay, veut

ramener les autres sur Terre, en leur reprochant d'intellectualiser la question. «Faut sortir de ses livres», lance cette femme de terrain, ajoutant que l'entreprise pour laquelle elle travaille dépend de l'immigration. Argument de la pénurie de main-d'œuvre auquel n'adhère pas Frédéric Bastien, professeur d'histoire au collège Dawson, qui répond par des statistiques. On n'en sort pas.

Parmi les prochaines questions : «Tous les criminels sont-ils réhabilitables?» «Pour ou contre le contrôle des armes à feu?» «Faut-il

CHOIX TÉLÉ

LE HOCKEY DES CANADIENS

RDS À 19H
Match important entre les Canadiens et les Blue Jackets à Columbus.

ENQUÊTE

ICI RADIO-CANADA TÉLÉ À 21H
Luc Chartrand suit Maxime Bernier dans sa quête de séduire l'électorat de droite.

DANS LES MÉDIAS

TÉLÉ-QUÉBEC À 21H
Marie-Mai est de la dernière de la saison, et on se demande à quoi sert la critique culinaire.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur therrien.lesoleil.com

légaler toutes les drogues?» J'ai fini la première émission pompé, moi qui carbure aux débats. C'est probablement bon signe.

UNITÉ 9 : LES ADIEUX

La grande finale d'*Unité 9* a attiré 1 215 000 téléspectateurs, mardi sur ICI Radio-Canada Télé, ce qui lui donne la deuxième position du palmarès derrière *District 31*, vu par 1 292 000 fidèles. O', dont c'était aussi la grande finale à TVA, occupe le troisième rang avec 903 000. À RDS, le match des Panthers contre le Canadien a retenu 637 000 amateurs. À TVA, c'était soir de finale de saison pour *L'heure bleue*, qui a attiré 713 000 téléspectateurs.

YOAN

Toutes les couleurs du spectre

MARIO BOULIANNE

Le Droit

Yoan sur un riff de rock, de blues, ou même de folk! C'est ce que le chanteur offre maintenant à ses fans pour cette deuxième tournée qui s'arrête à Québec. Mais que les fidèles de la première heure se rassurent, les racines country du gagnant de *La Voix II* sont toujours bien présentes. La preuve, c'est que son dernier album, *Depuis longtemps*, est teinté de sonorités country.

«Pour cette tournée, j'ai voulu me mettre au défi et proposer au public toutes les couleurs de ma musique, de confier Yoan en entrevue téléphonique avec *Le Droit*. Oui, j'ai écouté beaucoup

de country mais aussi du blues, du rock et du folk. Ma palette musicale est large et j'ai envie de la présenter aux gens lors de mes spectacles.»

Ce processus s'est amorcé lentement pour Yoan, lui qui avait envie d'explorer de nouvelles facettes de sa voix. «Je voulais aussi marquer une coupure avec mon premier spectacle, avoue-t-il. Et je dois dire que de faire de tels changements sans pour autant toucher à mon environnement proche comme ma maison de disque ou mon équipe sur scène, c'est moins évident. Mais force est d'admettre que l'on a réussi notre coup.»

Et comment! Le public suit le petit gars de Ferme-Neuve les yeux fermés... mais les oreilles grandes ouvertes. Pendant son spectacle, on peut entendre un *medley* de Michel

Pagliari, une chanson de Joe Dassin et même de Prince, tout ça présenté à la sauce Yoan, bien sûr.

«Quand j'ai suggéré ce nouveau spectacle à mon équipe, tout le monde a trouvé l'idée excellente, analyse-t-il. Je vois ce tournant comme un accomplissement. On a misé gros et on a gagné. En plus d'élargir mon répertoire, j'agrandis aussi mon public et mon propre cadre.»

ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE

Évidemment, Yoan Garneau n'est pas seul pour supporter ce changement de cap. Il est entouré, sur scène, d'un groupe de musiciens de grands talents.

À la direction musicale, on retrouve le vétéran guitariste Rick



Yoan élargit sa palette musicale pour sa deuxième tournée qui s'arrête samedi au Centre d'art La Chapelle. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Haworth. «Rick a tellement d'expérience. On peut s'appuyer sur lui et filer comme ça pendant deux heures sans inquiétude, confie Yoan. Je ne pouvais pas demander mieux pour ma tournée.»

À la batterie, on retrouve Adam Lalonde, le fils du Franco-Ontarien Bobby Lalonde. Pierre-Olivier Gagnon, un complice de longue

date pour Yoan, tient habituellement la basse.

«Je me sens très en confiance avec ces gars-là. Et ce qui est encore plus agréable, c'est la belle complicité que l'on a dans le *band*, sur scène et en tournée», ajoute-t-il.

Yoan est en spectacle au Centre d'art La Chapelle le samedi 30 mars.



Dialogue de Wen Wei Wang a commencé son périple à Vancouver il y a deux ans. — PHOTO CHRIS RANDLE

DIALOGUE

Déjouer les codes



JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

CRITIQUE

Au fil de surprenants va-et-vient entre jeux adolescents et tourments identitaires, Dialogue, du chorégraphe Wen Wei Wang, raconte la complexité des relations humaines et des nœuds de langage. Le discours chorégraphique bigarré est étrangement attractif, même si on a l'impression d'avoir perdu quelques bouts dans la traduction.

Cinq hommes en noir forment un clan disparate. Physionomie, gabarit, nationalité, langue, énergie... tout les distingue. Assis en cercle sur des chaises, comme pour un échange dirigé, ils ont des mouvements de fatigue, de découragement, de tension, que la danse accentue et transforme peu à peu en langage codé puis en longues expansions, en sauts et en arabesques.

Les segments s'enchaînent en révélant l'individualité des interprètes. L'un d'eux, juché sur des talons hauts, révèle des jambes

fuselées. Un autre semble suffoquer lorsque son chandail lui masque les yeux et que sa respiration bombe son torse de lutteur. Un autre, tatoué, tout en nerfs et en muscles, danse en slip blanc, les yeux cachés par des lunettes noires.

Ils prennent parole, le plus souvent avec des gestes, mais parfois aussi avec des mots. Leurs mouvements évoquent le conformisme, la solidarité, l'exclusion, l'isolement. On nage souvent en pleine ambiguïté, sans savoir si notre interprétation de ce qui se passe sur scène s'appuie sur des éléments concrets ou si notre subconscient fait des siennes.

COMBATS AMICAUX

Entre des solos, des duos et des mouvements de groupe d'une poésie haletante, les cinq hommes se mettent parfois à jouer. Sur la chanson *Love Me Tender*, ils se déguisent, deviennent candides, vulnérables et maladroits. On reconnaît ensuite les jeux de coopération et les bravades des colonies de vacances, puis ces exercices de danse ou de théâtre où l'on se passe une masse d'énergie imaginaire comme un ballon. Leurs combats amicaux empruntent aussi à l'imaginaire des jeux en ligne et des avatars. Leurs bouches se chargent alors

de la trame sonore, en mimant les bruits d'explosion et de machines.

D'autres mirages laissent entrevoir des pistes de danse, des règlements de compte et des relations plus tourmentées et plus complexes. «*I'm not*», rugira celui que les autres tentent de consoler et de démasquer. Un instant, les corps s'amalgament et se crispent, l'instant suivant la masse des corps éclate avec un élan et une légèreté surréelle, dans une lumière diaphane, sur des rythmes obsédants. Wen Wei Wang maîtrise l'art des contrastes.

Le spectacle créé à Vancouver il y a deux ans est tout sauf conformiste, confortable et prévisible. Il demande d'être attentif et curieux, prêt à décoder des langues inconnues où les mains, les corps et les mots se mélangent. Les changements de ton nous laissent tantôt perplexe, tantôt subjugué, mais on finit par accepter l'étrange chorégraphie hybride qui nous est présentée.

Le chorégraphe a conservé son plus beau tour de magie pour la finale; un tango déconstruit sur *Dance Me* de Leonard Cohen, sur un plateau traversé par les rayons d'une boule disco.

Dialogue, diffusé par la Rotonde, sera de nouveau présenté jeudi et vendredi à 20h à la salle Multi de Méduse.

SUPER OFFRE PRÈS DE 700\$ DE RÉDUCTION!



999\$ FOCAL
L'ENSEMBLE
Jusqu'à épuisement
LISTEN BEYOND
MICROMEGA



Spécialiste en son et image depuis 1965
Centre de service sur place!

MICROMEGA MYAMP

Bluetooth aptX
2 x 60 watts sous 4 ohms
Pdsf : 799\$

FOCAL CHORUS 706

Enceintes fabriquées en France
Pdsf : 879\$

LE MAGASIN
AUDIOLIGHT

355, Rue Marie-de-l'Incarnation, Québec
418-687-9252 - Fermé le dimanche
magasinaudiolight.com

5389687

LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE EN CODIFFUSION AVEC LE THÉÂTRE LA BORDÉE PRÉSENTE



« Dans une mise en scène de Denis Bernard, Micheline Bernard offre un tête-à-tête théâtral aussi bouillant que saisissant. »
- Le Soleil

« Magistrate Micheline Bernard: La comédienne livre une performance foudroyante dans le rôle de Miss Brodie. »
- Journal de Québec

DU 26 MARS AU 5 AVRIL

DES PROMESSES, DES PROMESSES

TEXTE DOUGLAS MAXWELL
TRADUCTION MARYSE WARD
MISE EN SCÈNE DENIS BERNARD
AVEC MICHELINE BERNARD

LA BORDÉE

Billetterie
418 694-9721
bordee.qc.ca

Télé-Québec

5386119

L'album solo de Keith Richards qui mit fin à la «3^e Guerre mondiale»

Agence France-Presse

PARIS — *Talk is Cheap*, premier album de Keith Richards paru en 1988, est réédité vendredi. Ce disque, mieux reçu que les efforts solos de Mick Jagger, contre lequel persistait la «Troisième Guerre mondiale», permit finalement la reformation des Rolling Stones.

Les années 80 furent les plus douloureuses pour les fans des Stones, malgré une entame satisfaisante avec *Emotional Rescue* (1980) et *Tattoo You* (1981). Les suivants, *Undercover* (1983) et surtout *Dirty Work* (1986) furent des échecs cuisants, sur fond de vives tensions entre Jagger et Richards qui les comparera à la «Troisième Guerre mondiale».

«Les deux sont chien et chat depuis le début. Comme peuvent

l'être des frères. Mais là, le problème remonte à 1979, moment où Keith sort de l'héroïne. Il veut mettre la main dans les affaires du groupe, pensant soulager Mick qui avait fait un gros travail pour faire durer les Stones et qui vit donc mal cette nouvelle situation», raconte David Tillier, président du fan-club français Sympathy for the Devils.

«Surtout, Mick avait le chapeau... En 1983, alors que les Stones renouvellent leur contrat avec CBS, lui signe en même temps et en secret un autre contrat pour trois albums solo. Keith a vécu ça comme une trahison», ajoute ce connaisseur.

«À cette époque, les deux étaient trop différents. Mick fréquentait la haute société, Keith restait fidèle à ses amis de toujours. Ils ne se supportaient plus. Au point que Jagger

ne voulait plus entendre parler des Stones. Il voulait devenir la plus grande star de rock du monde», abonde le journaliste rock Sacha Reins.

«Jagger ne voulait plus entendre parler des Stones. Il voulait devenir la plus grande star de rock du monde»

— Le journaliste rock Sacha Reins

Mais ses deux albums solo, *She's the Boss* (1985) et *Primitive Cool* (1987), ne le lui permettent pas.

«Ils ont été mal reçus. D'autant qu'il leur manquait une chose : le son des Stones. Qui sort de la guitare de Keith», analyse Reins.

Et pour cause : Jagger veut faire danser les gens. «Lui croit à la disco, il rêve de succès à la David Bowie, Elton John, Rod Stewart... Les fans des Stones ne s'y retrouvent pas», complète Tillier.

«DISCO-BOY»

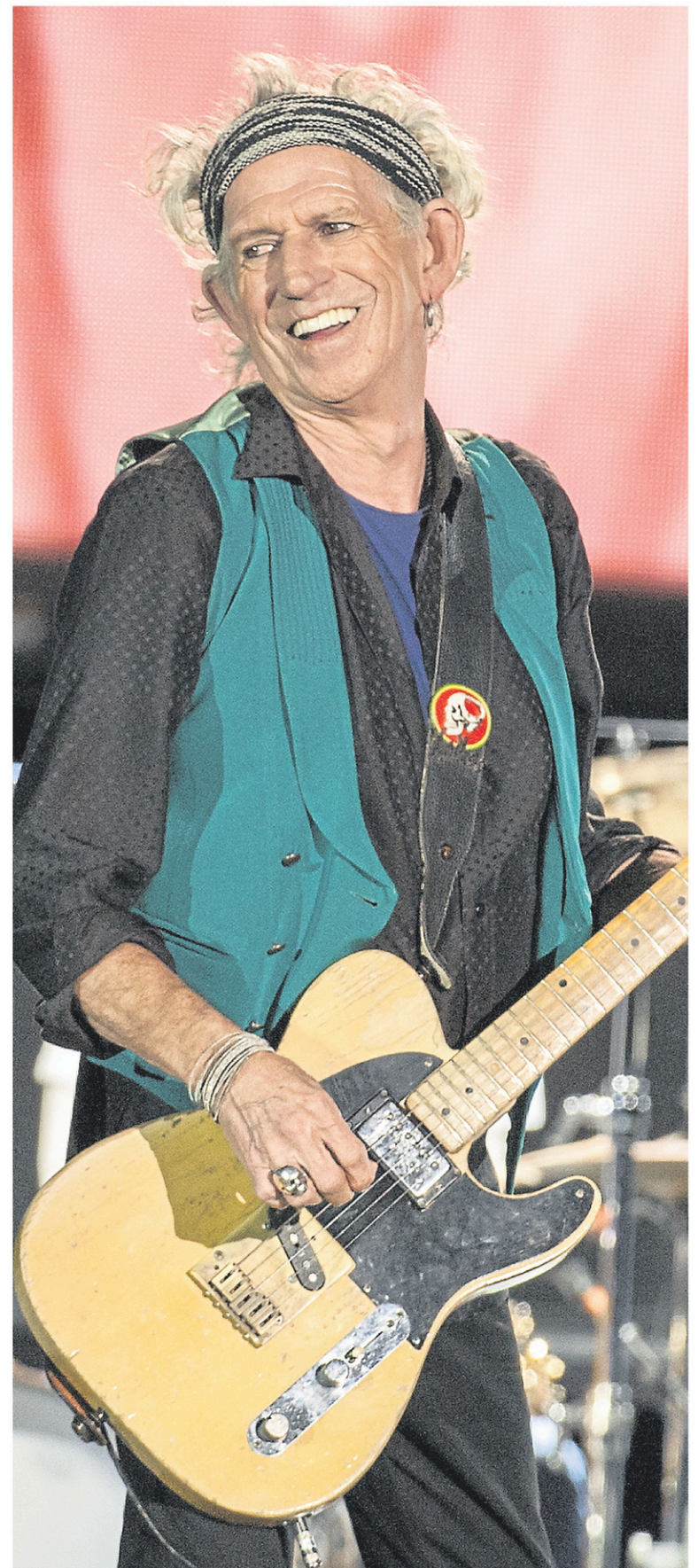
Pendant ce temps, Keith Richards fulmine d'impatience.

«Les Stones n'ont plus joué en concert depuis 1982. Il espère une nouvelle tournée pour 1987. Problème : Mick préfère tourner seul», rappelle le journaliste rock Christian Eudeline.

«Keith est furieux. Il attaque Mick dès qu'il le peut. Il le traite de "disco-boy", lui dit d'aller chanter pour Aerosmith, insulte suprême quand on sait que ce groupe était considéré comme un pâle ersatz des Stones», ajoute-t-il.

Au plus fort de ce conflit, quelque peu résigné, Richards décide de faire son propre album, mais contrairement à Jagger, il n'a pas l'ambition de faire carrière en solo, il veut juste tuer l'ennui. Il invite plusieurs amis comme Bootsy Collins, Maceo Parker, l'ancien Stone Mick Taylor, mais pas les actuels Stones Charlie Watts, Bill Wyman, Ron Wood...

Talk is Cheap sort le 3 octobre 1988. S'il n'a pas tout à fait l'étoffe d'un bon album des Stones, il en a l'ADN blues-rock avec des teintes soul, et quelques morceaux se distinguent comme *Take it so Hard* ou *Make no Mistake*.



Keith Richards lors du concert donné au Festival d'été de Québec, le 15 juillet 2015. *Talk is Cheap*, premier album du guitariste, paru en 1988, est réédité vendredi. — PHOTO ARCHIVES AP, BARRY BRECHEISEN

Un autre, *You Don't Move Me*, s'adresse avec rancœur à Mick : «Tu as fait le mauvais choix/Tu as bu la mauvaise potion/Tu as perdu le nord/Tu n'es plus si attrayant/Pourquoi crois-tu n'avoir plus d'ami?/Tu les as tous rendus fous/Tu ne mémeus plus».

«L'album se vend moyennement, malgré des critiques assez clémentes qui font comprendre à Mick que Keith bénéficie d'une cote d'amour dont lui ne bénéficie plus trop. Malgré ses défauts, la

brutalité primitive qui caractérise Richards plaît mieux que la sophistication de Jagger», souligne Sacha Reins.

«Finalement, c'est Mick qui a renoué le dialogue en 1989, enchaîne David Tillier. Keith n'y serait jamais allé. Pour lui, les Stones c'était fini.»

Ils ne mirent pas longtemps à relancer la grosse machine, avec l'album *Steel Wheels* enregistré en trois mois et une tournée monstre de 115 concerts.

LA PASSION DU CINÉMA



ABONNE
CLAP

HORAIRE DES FILMS | 418 653-2470 • CLAP.ca

Jusqu'au 31 mai,
**FAIS LE PLEIN DE
CINÉMA!**
choisis TA carte idéale

**DU CINÉMA,
J'EN MANGE!**
10 FILMS POUR 95⁹⁵

85,95\$

**JE VIS POUR
LE CINÉMA!**
30 FILMS POUR 239⁹⁵

215,95\$

**JUSQU'À 38 % DE RÉDUCTION
SUR UNE ENTRÉE!**

* VALIDE SUR LA CARTE ABONNE-CLAP RÉGULIÈRE SEULEMENT. CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DÉTAILS AU GUICHET DU CINÉMA LE CLAP. NON JUMELABLE, NON ÉCHANGEABLE.

LE CLAP

UNE PASSION, DEUX CINÉMAS

2360, CH. SAINTE-FOY
10885, BOUL. DE L'ORMIÈRE

CLAP.CA

› DANS LES CINÉMAS

› ALOUETTE (SAINT-RAYMOND)

(418 337-2465)

Dérive Ven, Sam 13h30 19h30 Dim 13h30 19h15 Mar, Mer 19h15 (13+)

Le parc des Merveilles Ven, Mar, Mer 19h15 Sam, Dim 13h30 19h15 (G)

› BEAUPORT

(418 661-9494)

À cinq pieds de toi Ven 13h55 16h15 19h20 21h40 Sam 10h20 13h 15h30 19h10 21h35 Dim 13h 15h30 19h15 21h35 Lun, Mar, Mer 13h55 16h15 19h20 21h40 Jeu 13h 16h15 19h20 21h40 (G)

Alita – Ange conquérant Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 18h30 Sam 13h15 18h35 Dim 13h05 18h30 (G)

Alita – Ange conquérant 3D Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 15h45 21h Sam 15h55 21h15 Dim 15h35 21h (G)

Aquaman Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 16h 18h35 20h50 Sam 13h 15h25 18h45 20h50 Dim 12h25 15h45 18h30 21h10 (G)

Astérix – Le secret de la potion magique Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 14h15 Sam 10h35 12h30 14h35 16h40 Dim 12h30 14h25 16h20 (G)

Astérix – Le secret de la potion magique 3D (v.o.f.) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 18h25 20h25 Sam 18h40 20h40 Dim 18h25 20h20 (G)

Capitaine Marvel Ven 13h45 15h55 16h25 19h10 21h50 Sam 10h30 13h15 15h20 16h10 19h05 21h50 Dim 13h20 15h40 16h10 19h05 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 15h55 16h25 19h10 21h50 (G)

Capitaine Marvel 3D Ven 13h15 18h45 21h25 Sam 12h30 18h45 21h25 Dim 12h50 18h45 21h25 Lun, Mar, Mer 13h15 18h45 21h25 Jeu 13h05 18h45 21h25 (G)

Captain Marvel (v.o.a.) Ven 13h30 18h50 Sam 13h20 19h Dim 13h05 18h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 18h50 (G)

Captain Marvel 3D (v.o.a.) Ven 16h10 21h30 Sam 16h10 21h50 Dim 15h55 21h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h10 21h30 (G)

Dance Me – Leonard Cohen Dim 12h55

Dragons – Le monde caché 3D Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 16h05 18h55 21h10 Sam 10h20 12h35 14h50 17h15 19h30 21h45 Dim 12h50 15h 17h15 19h30 21h45 (G)

Dumbo 3D Jeu 18h10 20h45

État captif Ven 14h10 16h25 19h05 21h20 Sam 12h50 15h15 19h20 21h35 Dim 12h50 15h05 17h20 19h35 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 14h10 16h25 19h05 21h20 (13+)

Le film Lego 2 Ven, Lun, Mar, Mer 13h40 16h 19h 21h15 Sam 10h25 12h45 15h 17h15 19h30 21h50 Dim 12h45 15h 17h15 19h30 21h45 Jeu 13h40 16h (G)

Lutte en famille Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 14h05 16h20 19h15 21h35 Sam 10h45 13h10 15h35 19h15 21h35 Dim 12h55 15h15 18h35 20h55 (G)

N'est-ce pas romantique? Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 14h05 16h20 18h55 21h30 Sam 12h35 14h40 16h50 18h50 20h55 Dim 15h05 19h10 21h05 (G)

Nous Ven, Lun, Mar, Mer 13h45 16h15 18h45 21h15 Sam 13h05 15h50 18h45 21h15 Dim 13h10 15h50 18h50 21h20 Jeu 13h10 15h40 18h45 21h15 (13+)

Le parc des Merveilles 3D Ven 18h40 20h35 Sam

18h45 20h50 Dim 18h25 20h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 18h40 20h35 (G)

Le parc des Merveilles Ven 13h30 15h25 Sam 10h40 12h40 14h45 16h50 Dim 12h40 14h35 16h30 Lun, Mar, Mer 13h30 15h25 Jeu 13h10 15h25 (G)

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? Ven, Lun, Mar, Mer 13h35 15h40 18h50 20h55 Sam 13h20 15h35 18h30 20h45 Dim 12h25 14h30 16h35 18h40 20h45 Jeu 13h30 15h40 18h50 20h55 (G)

Us (v.o.a.) Ven, Mar 14h 16h30 19h25 21h55 Sam 12h45 16h05 18h30 21h40 Dim 13h15 15h20 18h40 21h25 Lun, Mer, Jeu 14h 16h30 19h25 21h50 (13+)

› CARTIER (418 522-1011)

À cinq pieds de toi Ven, Dim, Mar, Jeu 12h20 21h20 Sam, Lun 14h40 19h Mer 14h40 (G)

Arctique 10h20 17h (G)

Astérix – Le secret de la potion magique 10h30 (G)

Capitaine Marvel Ven, Dim, Mar, Jeu 10h20 14h50 19h10 Sam, Lun, Mer 12h40 16h30 21h40 (G)

Captain Marvel (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 12h40 16h30 21h40 Sam, Lun, Mer 10h20 14h50 19h10 (G)

Dance Me – Leonard Cohen Dim 13h

Dérive 10h30 17h10 (13+)

En attendant avril Mer 19h

La fin des terres 17h20 (G)

Five Feet Apart (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 14h40 19h Sam, Lun, Mer 12h20 21h20 (G)

Nous Ven, Dim, Mar, Jeu 12h30 17h 21h20 Sam, Lun, Mer 14h30 19h (13+)

Le parc des Merveilles Ven, Sam, Dim, Lun, Mer, Jeu 10h20 12h50 19h20 21h10 Mar 10h20 12h50 (G)

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h50 15h10 19h20 21h20 Dim 15h10 19h20 21h20 (G)

Us (v.o.a.) Ven, Dim, Mar, Jeu 14h30 19h Sam, Lun, Mer 12h30 17h 21h30 (13+)

Wonder Park (v.o.a.) 14h40 (G)

› CLAP (418 653-2470)

Amanda Ven, Sam, Lun, Mar 10h 14h30 19h 21h45 Dim 10h45 16h30 18h50 21h15 Mer 10h 14h30 19h 21h45 Jeu 10h25 12h40 21h45 (G)

Apollo 11 – Séances VIP (v.o.a.) 17h15 21h55 (G)

Arctic – Séances VIP (v.o.a.) 21h40 (G)

Arctique 12h10 16h55 (G)

Astérix – Le secret de la potion magique 10h (G)

Au bout des doigts 12h25 (G)

Capharnaüm (v.o.s.-t.f.) 16h10 (13+)

Ca\$h Nexu\$ 14h15 18h55 21h20 (16+)

Dance Me – Leonard Cohen Dim 14h

Dérive Ven, Lun, Mar, Mer 16h50 (13+)

Dragons – Le monde caché Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 10h 14h45 19h30 Dim 10h 12h 19h05 (G)

Les Éternels (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Mar, Mer, Jeu 10h 14h35 19h15 Lun 14h35 19h15 (13+)

Genèse 10h50 13h30 18h40 (13+)

Grâce à Dieu Jeu 19h

Green Book – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 21h15 Jeu 21h55 (G)

Le livre de Green Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h10 16h55 Dim 16h25 (G)

Madama Butterfly du Teatro Madrid (v.o.s.-t.f.) Dim

13h Jeu 15h

Mirai, ma petite sœur (v.o.s.-t.f.) Sam 16h50 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 10h05 (G)

Le projet Hummingbird Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 10h05 19h25 Jeu 10h05 19h50 (G)

Le projet Hummingbird – Séances VIP (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 14h30 21h50 Jeu 14h10 21h50 (G)

Pupille Ven, Sam, Lun, Mar, Mer 12h15 Jeu 17h50 (G)

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? – Séances VIP (v.o.f.) Ven, Sam, Dim, Mar, Mer, Jeu 12h40 14h50 17h 19h10 21h25 Lun 11h15 15h40 17h40 19h40 21h45 (G)

Tout le monde le sait (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 11h50 16h45 Jeu 11h40 16h20 (G)

› CLAP – LORETTEVILLE

(418 653-2470)

À cinq pieds de toi Ven, Sam, Dim 11h50 19h20 21h45 Lun, Mar, Jeu 12h10 19h10 21h45 Mer 14h40 19h30 21h55 (G)

Apollo 11- Séances VIP (v.o.a.) 17h30 21h40 (G)

Astérix – Le secret de la potion magique Ven, Sam, Dim 11h 14h30 Lun, Mar, Jeu 14h40 (G)

Capitaine Marvel Ven, Sam 14h40 20h20 Lun, Mar, Jeu 15h 20h20 Mer 13h30 (G)

Capitaine Marvel 3D Ven 11h20 13h45 16h20 19h Sam 11h 13h45 16h20 19h Dim 11h 13h35 19h 21h40 Lun, Mar, Jeu 13h10 16h 18h45 Mer 13h10 18h45 (G)

Captain Marvel (v.o.a.) Dim 20h50 (G)

Captain Marvel 3D (v.o.a.) Ven, Sam 21h40 Dim 16h10 Lun, Mar, Jeu 21h25 Mer 16h 21h25 (G)

Dragons – Le monde caché Ven, Sam, Dim 11h55 14h25 16h55 19h25 Lun, Mar, Mer 12h 14h25 16h55 19h25 Jeu 12h 14h25 16h55 (G)

Five Feet Apart (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 16h40 Mer 17h05 (G)

Genèse 13h 18h45 (13+)

Green Book – Séances VIP (v.o.a.) 21h30 (G)

Le livre de Green 15h50 (G)

Madama Butterfly du Teatro Madrid (v.o.s.-t.f.) Dim 15h Mer 19h

Nous Ven 11h40 13h55 16h30 19h05 Sam 11h10 13h50 16h30 19h05 Dim 11h10 13h50 19h05 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 16h10 19h (13+)

Le parc des Merveilles Ven 11h35 13h20 15h25 19h40 21h35 Sam 11h15 13h20 15h25 19h40 21h35 Dim 11h15 13h20 15h25 19h10 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 15h25 19h40 21h35 (G)

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? Ven, Sam 12h 14h20 16h45 19h10 21h25 Dim 12h 14h20 16h45 19h40 21h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h10 14h20 16h45 19h 21h10 (G)

Tout le monde le sait (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam 11h45 17h25 Dim 12h10 18h15 Lun, Mar, Jeu 12h15 17h35 Mer 12h 16h10 (G)

Us (v.o.a.) Dim 16h30 (13+)

Us – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 21h30 (13+)

Genèse 10h50 13h30 18h40 (13+)

Grâce à Dieu Jeu 19h

Green Book – Séances VIP (v.o.a.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 21h15 Jeu 21h55 (G)

Le livre de Green Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h10 16h55 Dim 16h25 (G)

Madama Butterfly du Teatro Madrid (v.o.s.-t.f.) Dim

13h Jeu 15h

Astérix – Le secret de la potion magique Sam 13h 15h30 Dim 13h (G)

Capitaine Marvel Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)

Dragons – Le monde caché Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h Sam, Dim 13h 15h30 19h (G)

Greta 21h30 (13+)

Lutte en famille Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 12h55 15h30 18h55 21h30 (G)

N'est-ce pas romantique? Ven, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim, Mar 19h 21h30 Lun 21h30 Mer 13h 21h30 (G)

Nous Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (13+)

Le parc des Merveilles Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

Passport pour le monde – Pérou : Soleil Inca Dim 15h30 Mar 13h Mer 19h (G)

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

Si Beale Street pouvait parler Lun 13h 18h50 (G)

› IMAX GALERIES

DE LA CAPITALE

(418 624-4629)

Capitaine Marvel – IMAX Ven, Mer 13h 19h 22h Sam, Mar 13h 16h 19h Dim 10h 16h 19h 22h Lun 13h 16h 22h Jeu 16h (G)

Captain Marvel – IMAX (v.o.a.) Ven, Mer 16h Sam, Mar 22h Dim, Jeu 13h Lun 19h (G)

Dumbo – IMAX (v.o.a.) Jeu 21h45

Dumbo – IMAX Jeu 19h

› LIDO (LÉVIS) (418 837-0234)

À cinq pieds de toi Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)

Astérix – Le secret de la potion magique Sam 13h 15h30 Dim 15h30 (G)

Capitaine Marvel Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G)

Dance Me – Leonard Cohen Dim 13h

Dragons – Le monde caché Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h Sam, Dim 13h 15h30 19h (G)

Greta 21h30 (13+)

Lutte en famille Ven, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 18h55 21h30 Lun 21h30 (G)

Nous Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (13+)

Le parc des Merveilles Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

Le projet Hummingbird Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 12h55 15h30 18h55 21h30 (G)

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu? – Séances VIP (v.o.f.) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

Les Vieux fourneaux Lun 13h 19h (G)

› SAINTE-FOY

(418 871-1550)

À cinq pieds de toi Ven 14h 16h40 19h30 21h45 Sam 11h20 14h05 16h40 19h40 21h45 Dim 13h40 16h25

19h15 21h45 Lun, Mar, Jeu 14h 16h40 19h25 21h40 Mer 13h55 16h30 19h25 21h40 (G)

Les abominables petits-pieds Sam 11h (G)

Alita – Ange conquérant Ven, Sam 13h25 16h15 19h10 22h Dim 13h15 16h10 19h05 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 16h10 19h05 21h50 (G)

Astérix – Le secret de la potion magique Ven 13h20 16h55 19h20 Sam 12h15 14h35 16h50 19h20 Dim 12h15 14h35 16h45 19h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 16h55 19h25 (G)

Avant qu'on explose Ven, Sam, Dim 21h35 Lun, Mar, Mer, Jeu 21h40 (13+)

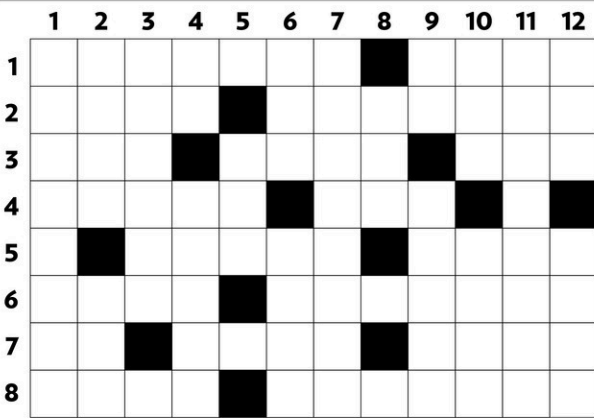
Capitaine Marvel Ven 13h45 15h40 18h45 21h40 Sam 12h50 15h40 18h45 21h40 Dim 12h45 15h45 18h40 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 15h40 18h45 21h35 (G)

Capitaine Marvel 3D Ven 13h10 16h20 19h20 22h10 Sam 10h55 13h45 16h30 19h20 22h10 Dim 13h25 16h20 19h10 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 16h15 19h10 21h55 (G)

Captain Marvel (v.o.a.) Ven, Sam 16h10 Dim 16h Lun, Mar, Mer, Jeu 16h (G)

Captain Marvel 3D (v.o.a.) Ven, Sam 13h20 19h15 22h05 Dim 13h05 19h 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 19h

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- Qui ne fait rien - Enlèvement d'une personne.
- Point cardinal opposé au sud - Mettre en lambeaux, en pièces.
- Se casse difficilement - Elle monte des racines vers les feuilles - Éclat de voix.
- Séparé des autres - Enlève un objet de l'endroit où il est.
- Aspirer à l'aide des lèvres - Chemise de sport en tricot, à col ouvert.
- Il faut parfois réfléchir longtemps avant d'en trouver une - Tour du haut

de laquelle le muezzin invite les fidèles à la prière.

- Première note de la gamme - Qui sont d'une seule couleur - TPS ou TVQ.
- Mettre une chose en mauvais état à force de l'utiliser - Garder et cacher des objets volés.

VERTICALEMENT

- Être humain, personne.
- Avant vous - Partie du corps qui va des épaules aux reins.
- Mouille en répandant de l'eau.

- Symbole chimique du cadmium - Éclat fugitif du regard.
- Comme le climat du Sahara.
- C'est souvent un site touristique - Gouverneur, dans les pays musulmans.
- Accorde un avantage à quelqu'un.
- Déterminant démonstratif.
- Après le do - Renversé d'étonnement.
- Il sert à lancer des flèches - Transmis par la voix.
- Qui ne sait que penser, quelle décision prendre.
- Action de mettre de l'ordre - Enlever.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

ATOME

BETHE
BIOT
BOSE
BOSON
BOTHE
BRAUN

CORPS

DAVY
DUHEM

ELEMENT
EMISSION
ENERGIE
ESPACE
ESSAI
ETUDE
EULER

GAUSS
GAZ

HADRON
HESS
HOOKE
HULSE
HYPOTHESE

KELVIN

LANDAU
LEE
LOI

MECANIQUE
MESURE
MIROIR

NEWTON

LA PHYSIQUE - Un mot de 9 lettres



Solution du dernier numéro : INDICE

NOTION	PAULI	RABI	SPECTRE	VIDE
NOYAU	PHILLIPS	REINES	SPIN	
	PILE	RICHTER		WILSON
OHM	PITOT	RONTGEN	TEMPS	
ONDE	POWELL			YOUNG
OSMOSE		SIPHON	UNITE	

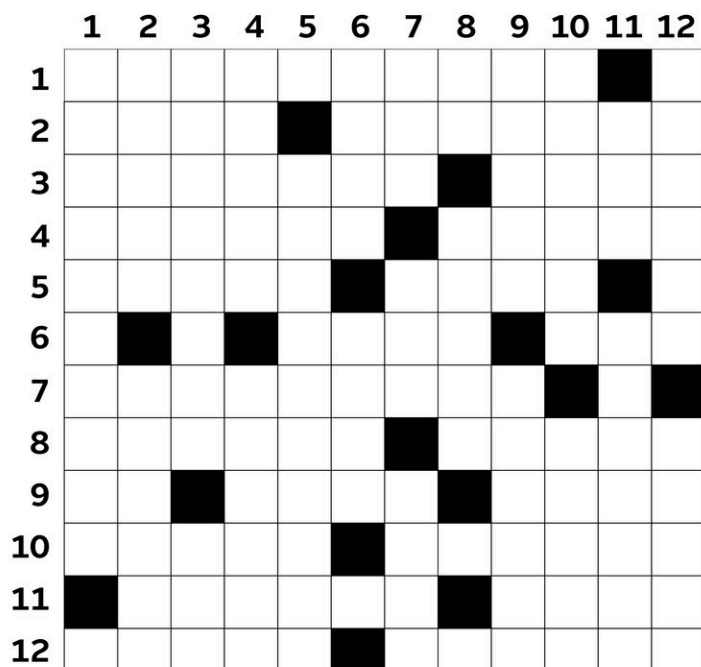
MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- Groupe d'îles au sud de l'Amérique méridionale.
- Soustraite - Personnes considérées comme infailibles.
- Avant le kilométrage - Les aèdes en jouaient.
- Splendeur - Quasimodo.
- Garnir - Jeu de cartes.
- Rencontre sportive - Dopant pour sportif.
- Augmentation progressive.
- Mettre à l'épreuve - Repas léger.
- Le corps humain en contient 206 - Néglige de faire - Formée par le vent.
- Indispensable - Crier dans la nuit.
- Formulé - Partagé.
- Audace - Rendue plus courte.

VERTICALEMENT

- Ville du Mali.
- Canal au bord de la mer - Ne pas se déplacer.
- Sollicites de nouveau - Épouse d'Athamas.
- Parcourue de nouveau - Tige aérienne rampante.
- Cruellement.
- Régnait à Venise et à Gênes - Paternel.
- Celle des croisades, par exemple - Monnaie asiatique - Éliminée.
- Dans la gamme - Gang.
- Epanoui - Fait des vagues.
- Epoux de Pénélope - Effronterie.
- Lentilles - Astéroïde.
- Nom de guerre - Catégorie.



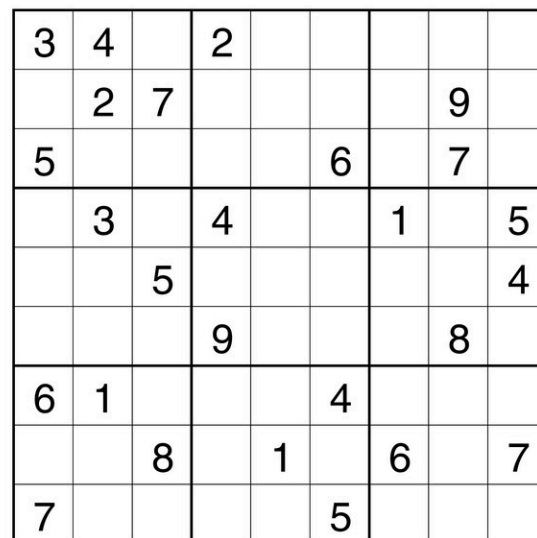
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



28 mars 2019

N° 5434

SUDOKU

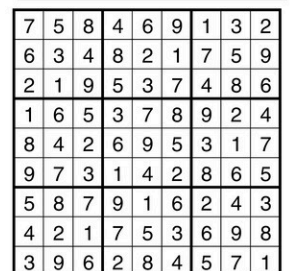


Niveau de difficulté : moyen

4709

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

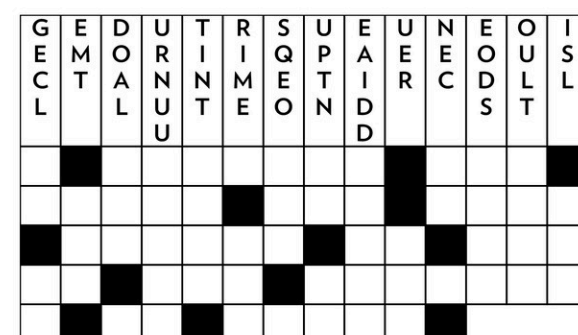
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4708

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de J.M.G. Le Clézio

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de La Rochefoucauld: Notre méfiance justifie la tromperie d'autrui.

HOROSCOPE

Jeudi 28 mars 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

La présence du Soleil dans votre Signe du Bélier devrait vous permettre de percevoir une situation avec plus de justesse. Si vous croyez qu'une personne n'est pas complètement franche avec vous, vous n'avez peut-être pas tort. N'ayez pas peur d'aborder le sujet et d'en discuter honnêtement. Et avec le cycle de la Lune en Capricorne, posez-lui des questions directes et analysez sa réaction. Qui ne vous trompera sans doute pas.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Le cycle de la Lune en Capricorne ne devrait pas déplaire au Taureau. Entre Signes de Terre, le courant passe mieux. De ce fait, un petit problème technique devrait rapidement être réglé. Ne perdez donc pas patience, car l'attitude que vous choisirez pour affronter la situation sera déterminante. Et lors d'un entretien plus intime, portez attention au vocabulaire utilisé, les mots étant riches en sens... On vous aime...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

La Lune sera " conjointe " à Saturne en Capricorne, et cela devrait vous offrir un jeudi sans trop d'anicroches. Suivez votre programme tel que vous l'aviez prévu. Tout ce qui touche à la réflexion, à la responsabilité et à la croissance personnelle pourrait vous procurer une certaine satisfaction. Et le travail que l'on fait sur soi-même devient toujours avec le temps gratifiant. Soyez donc un bel exemple...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Avec la Lune en Capricorne, en face du Cancer, les opportunités financières qui vous seront offertes aujourd'hui pourraient être stables tout en étant plus lucratives. Toutefois, il est recommandé de ne pas signer de contrat d'affaires pendant que la Lune est au carré du Soleil... Tâter le terrain et recherchez de l'information, mais attendez une journée ou deux avant de finaliser un accord. C'est une suggestion...

Lion (23 juillet au 22 août)

La Lune et Saturne vont " se rencontrer " en soirée en Capricorne, et votre vie sociale sera sans doute momentanément plus... calme. Toutefois, la distraction pourrait susciter des oublis, alors faites attention de ne pas laisser traîner quelque chose quelque part. Par ailleurs, vous pouvez accepter une offre du moment qu'il s'agit d'un geste gratuit. Et le Soleil du Bélier devrait encore vous favoriser...

Vierge (23 août au 22 sept.)

Un moment de solitude ou de recul pourrait vous permettre d'évaluer plus objectivement une situation complexe. La présence de Vénus, de Mercure et de Neptune en Poissons, votre Signe opposé-complémentaire, pourrait vous donner la possibilité d'apporter des changements majeurs dans votre vie et d'effectuer la transition sans ressentir trop de remous. N'hésitez pas à vous confier peut-être à un ou une ami(e).

Balance (23 sept. au 23 oct.)

La Lune avec Saturne en Capricorne, au carré de la Balances, pourrait quand même recevoir l'appui de personnes plus conservatrices. L'essentiel sera de ne pas vivre en fonction de l'approbation des autres. Rappelez-vous que le Soleil se trouve actuellement chez le Bélier, juste en face de votre Signe, et que ce n'est justement pas mauvais signe. Notez que vous pourriez être en avance sur votre temps...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

La Lune en Capricorne se trouve au carré du Soleil en Bélier, ce qui pourrait donner une apparence trompeuse à certaines choses. Vous auriez avantage à ne pas juger les situations trop rapidement. Et si vous fixez un rendez-vous à quelqu'un, assurez-vous de bien vous entendre sur l'heure et le lieu de rencontre. Mais mieux vaudrait peut-être attendre demain pour une rencontre importante...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Jupiter toujours présent en Sagittaire vous suggère de vous affirmer davantage, car ce gros astre de passage dans votre Signe se veut généreux et protecteur. Croyez donc en votre chance, même si le Temps joue parfois contre vous. Votre franchise et votre sensibilité auront pour effet de renforcer des liens. Et... assurez-vous que votre téléphone, dit intelligent, soit toujours ouvert.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

La visite du cycle de la Lune, de Saturne et de Pluton en Capricorne devrait exercer une influence positive sur votre volonté. Vous aurez probablement une bonne longueur d'avance sur votre adversaire le plus redoutable. Toutefois, ce n'est pas le temps de vous asseoir sur vos lauriers. Si vous savez soutenir le rythme de vos efforts, la victoire vous est assurée, ou du moins c'est à vous souhaiter.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Le Soleil en Bélier de ce jeune printemps pourrait vous charmer au point de vous faire perdre la tête... enfin, façon de parler. N'hypothéquez toutefois pas votre instant présent en appréhendant l'avenir. Profitez des douceurs que vous offre la vie et essayez de ne pas trop rationaliser les événements. Laissez-vous plutôt guider par votre intuition et par vos émotions. Vénus se promène en Poissons...

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Vénus est arrivée récemment à la suite de Mercure et de Neptune dans votre Signe des Poissons. On dit que le hasard fait bien les choses, ou encore, qu'il n'y a pas de hasard. Un événement étonnant ou inespéré ne se produit pas pour rien. Ce que vous croyez sera confirmé, même si cela peut paraître un vrai miracle de la vie. Fiez-vous à votre intuition pour choisir l'alternative la plus judicieuse...

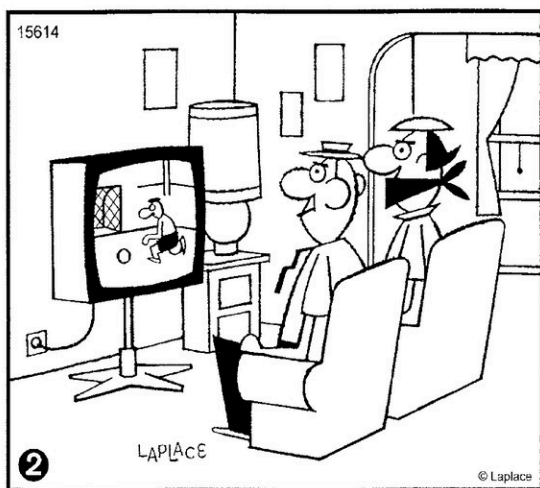
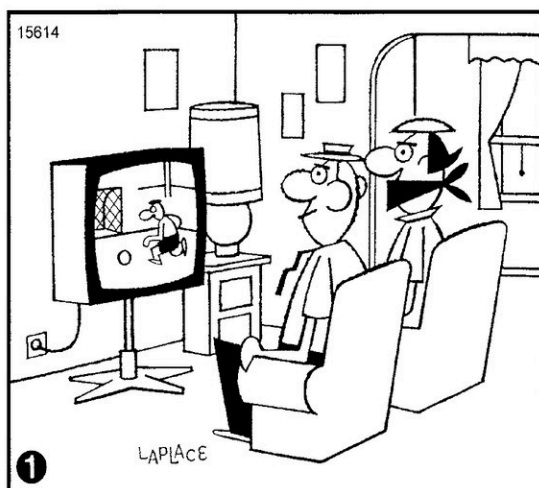
MOTS FLÉCHÉS

JOIE INTENSE INONDÉ	TROUBLÉ CHIEN DE GARDE	APRÈS LE DÉPART LENTILLES	CONVOITER CERTIFIÉES	OCCA-SIONNER	ROBUSTE XÉNON
COUPS DE VENT DEUX FOIS CINQ	ÉTOILE TRÈS BRILLANTE EN ÉTAT D'IVRESSE	DIVERSES VICTOIRE ÉCLATANTE	BRUIT MAL VU DIVISION DU TEMPS	DANS LA GAMME QUI RÉSULTE DE	DIEU QUI SOUFFLE
ARTICLE PIGMENT ORANGÉ	CANAL DU CORPS EMPÊCHEMENTS	COUVERTE DE DUVET	NÉANT VOLUME	PAS À TOI PRENDRE DU VOLUME	PETIT VÉGÉTAL LIGNEUX
SAUCE PROVENÇALE	IL AIME SOUFFRIR JAUNISSE	REND L'ÂME POINT CARDINAL	ERRONÉ À CET ENDROIT	BONNE ACTION MORCEAU DE POULET	IMPOSÉES
DÉSUETS DIVISIONS DE SIÈCLE	TENTE D'INDIENS ENTAILLE	EMPLOIE	BRETON	PLUS LONGUES.	

No 1528

Pour information : marylene@marylene.com

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 La bouche de l'homme. • 2 Forme de la main de l'homme.
- 3 Partant incomplet derrière le coude de l'homme. • 4 La manche de la femme est plus large.
- 5 Le fauteuil de droite est plus large à la base. • 6 Rideau de fenêtre plus long. • 7 Le câble TV a été déplacé. • 8 Sur la TV, le bras droit du joueur n'est pas indiqué.

WWW.HANNEQUART.COM

S	E	E	R	I	E	S	E	P	S	E	E	R	I	E	S	E	P
E	L	E	C	S	F	E	R	N	E	L	E	C	S	F	E	R	N
E	S	I	L	I	U	L	E	B	E	S	I	L	I	U	L	E	B
X	U	A	F	S	E	E	C	V	X	U	A	F	S	E	E	C	V
A	B	A	N	E	N	H	C	A	A	B	A	N	E	N	H	C	A
T	R	U	R	M	E	P	I	P	T	R	U	R	M	E	P	I	P
A	S	O	S	A	M	S	N	V	A	S	O	S	A	M	S	N	V
T	S	E	T	E	S	O	B	S	T	S	E	T	E	S	O	B	S
N	R	I	E	L	I	O	L	I	N	R	I	E	L	I	O	L	I
L	A	R	E	T	R	E	U	R	L	A	R	E	T	R	E	U	R
O	T	R	O	T	E	N	E	C	O	T	R	O	T	E	N	E	C
S	L	E	S	V	A	R	I	E	S	L	E	S	V	A	R	I	E
I	S	I	R	I	S	I	X	D	I	S	I	R	I	S	I	X	D
S	U	R	A	S	Q	U	E	S	S	U	R	A	S	Q	U	E	S
E	A	G	E	R	E	R	E	S	E	A	G	E	R	E	R	E	S
R	C	A	D	A	V	E	J	R	R	C	A	D	A	V	E	J	R

petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com

418 686-3311

Pour nous joindre du lundi au vendredi

De 8h à 17h30 418 686-3311
SANS FRAIS 1 866 686-3311

Sur place

DU LUNDI AU VENDREDI
..... de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER VENTE

4639 à 4687
MARCHÉ MAISON 4639
VISITES LIBRES 4642

IMMOBILIER LOCATION

4736 à 4769

SERVICES ET EXPERTS

4776 à 4799

SERVICES PERSONNELS

4816 à 4819

EMPLOIS

4831 à 4834

VÉHICULES

4851 à 4861

MARCHANDISES

4871 à 4891

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4685 Condos à vendre

Condo neuf à Cap Rouge
« Le Charles Félix » grand 4½,
2 s/bains, a/c, stat. int., asc. Libre imm.
Possibilité de location.
418-802-1273 418-570-8311

LIMOILOU 1521 à 1527, 3^e Avenue
2 condos 5,5 pcs
portes ouvertes de 14 à 16 h
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
PLUS D'INFOS, MICHEL 418-651-1345

TERRASSE du Séminaire I - 10^e étage, face
au fleuve, condo 2 chambres, 2½ s/bains,
3 stats. 418-473-8780 ou 418-572-3818.

4687 Terrains, terres et
fermes à vendre

ST-GILBERT, Portneuf, terre à bois à
vendre, arbre mélangé, 60 arpents,
chevreuil, 418-654-6888.

4738 Logements à louer
Beauport

MANOIR BEAUPORT

4½ disp. juillet, 740\$ chauffé, eau ch.,
ascenseur, piscine, intercom, stat.(\$),
418 650-2121 www.roussin.qc.ca

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer
Beauport

4½, TOUT INCL., ch./écl. 2660 Gaspard,
stationnement, 691\$. libre 1er juil.,
418 563-5665.

5½, situé coin Loyola et DeLisieux, (3547
Loyola) plancher flottant, chauffé., stat., 1er
juil. 798\$/mois. 418-563-5665.

AAA 418 809-8150 neuf, a/c, juillet
4½ + bureau et 5½ de 1080\$ à 1300\$

MANOIR SALABERRY

3½ juillet : 418 667-7291

4742 Logements à louer
Centre-Ville/Limoilou/
St-Sauveur

5½, 4½, 3½ propre, tranquille, pl bois, + s/la-
vage, 2½ ch, meublé, tranquille, 418-527-4170

5½ ST-PASCAL

Près cégep, hôpital, rénovés,
intercom, bois franc, métrobus, stat.,
418 627-2011

Centre-ville DORCHESTER, près biblio
2½, meublé libre, 410\$, 418 626-7896.

ST-ODILE 3½

chauffé, eau chaude, tout béton,
rénové, juillet. 418 623-3125

4743 Logements à louer
Charlesbourg

1101 Bearn, 3½, rez-de-ch., entrée lav./séch.,
juillet, 710\$. 4½ libre, rénové, 4e étage, stat.
775\$. Tél.: 418 626-7436 / 418-932-0829.

418-262-4014, 3½, 4½, 5½
Aires ouvertes, porte patio, tout incl.

627-2052

Seigneurie Henri-Bourassa
3½, 4½ TOUT INCLUS
Béton, ascenseurs, piscine, tennis
intercom., caméras et stationnement.

A 900 DE L'OISE, 3½, non-fum. caméras, in-
tercom, rez-de ch., stat., autobus, mi-juin
615\$. 418 651-5969 voir www.kangalou.com

À BEAU-ROYAL, 1er juil., beau 4½, split le-
vel, dans rés., privée, très propre, pas d'ani-
maux, 770\$, non ch., non écl., 418-622-3748

4745 Logements à louer
Duberger/Les Saules/Vanier

RÉSERVATION juillet 2019, 3½, et 4½
www.jardins-emon.com, 418-683-1261.

4748 Logements à louer
Montcalm/St-Jean-Baptiste

915 MARGUERITE-BOURGEOIS grand 6½,
3 ch., bois franc, 1^{er} étage, balcon, 1 stat. dé-
neigé, possible 2, 1er juillet, 418-681-8924.

2½ près Université Laval, rue Garneau.
418-694-0222

4748 Logements à louer
Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS
DE COULONGE

studio 3½ - 710\$ à 995\$ tout inclus, balcon,
vue fleuve
418 682-5246

5½ chauffé, eau chaude fournie, 1035\$ par
mois 418-572-2612

DES ÉRABLES, 4½, tout neuf, 1 chambre,
ch., eau ch., écl., juil., 1,200\$, 418-522-5556.

LE MONTMORENCY

165, Grande Allée Est
418 573-4144



3½ - 4½
STUDIOS
meublés ou non
tout équipés
court terme

www.bilodeauimmobilier.com

4749 Logements à louer
Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR, À St-Romuald,
2½ et 4½ tout incl.

4752 Logements à louer
Sainte-Foy

2 PAS UL, 3½ 4½, 5½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT

LIBRE, imm. et juillet

Jour: 418-652-8229

IMMEUBLE LOCATIF
LE SAINT-LOUIS

3500-3530,
chemin Saint-Louis

PROMOTION: 1 mois de loyer gratuit

- Ascenseur
- Stationnement intérieur
- Excellente insonorisation

SPACIEUX 3½ - 4½ - 5½
418 956-3358

DOMAINE DES COMPAGNONS

3½-4½ disp., 1er sept., à partir de 795\$
tout inclus, piscine chauffée

418-650-2121 Poste 101

www.roussin.qc.ca

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS
3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant,
paisibles, stat. int., ascenseur.

418 454-4392

418-563-1665 3½, 4½, 5½
BIEN SITUÉ, BOISÉ, CALMES,
PRÈS DE TOUT.

418-265-4842 Studio, 3½ à 5½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

1½ - tout inclus,
418 651-1386

3½ à 5½, ascenseur, piscine,
insonorisé, 418-265-2842

3½ chauffé, non fumeur, demi s/sol, pas
d'animaux, pas de stat., derrière le C.H.U.L.
600\$. 1er juillet. 418-658-8825

4752 Logements à louer
Sainte-Foy

4 ½ rue de Dijon, non-fumeur, bois franc,
eau chaude, calme, stat., près des servi-
ces, 755\$, 418-658-0881 www.gescorp.ca

4753 Logements à louer
Sillery

5½, 2 ch., planchers bois franc, chauffé,
1321 avenue Charles. 948\$, 418-563-5665.

Une vue saisissante!

Les Jardins
de Coulonge

Au cœur de Sillery, dominant le fleuve.
Studios, 3½ pièces

418 682-5246
jardinsdecoulonge.com

4761 Chambres à louer

MONTCALM/ST-SACREMENT,
chambre à louer, non-fum. 418 572-2612

4767 Bureaux et locaux
À louer

À 653-7458
BUREAUX
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
DUPONT

• PROJET SELON VOS BESOINS •

Boul. Laurier - GRATUITÉS, libre
Bois et marbre. 1½, 3.0, 3½, 4½, 5½
garage, piscine, badminton, balançoire,
électricité inclus, juillet 418 955-3385

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 70 000 pi ca
BUREAUX - COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

À LOUER

COMINAR

BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL

681-8151

Selon vos besoins • Projet clés en main

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS,
COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand,
Charest, Sempé, Philippe Paradis,
St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

BANDES DESSINÉES

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



4767 Bureaux et locaux À louer

À coin Duplessis/ch. Ste-Foy
1400 pi ca. DÉTAIL, COMMERCIAL
Sibr.ca 418-930-3842/651-2511

À Place Henri-Bourassa
RÉNOVÉ À NEUF
1800 à 4000 pi car.
Restaurant, clinique, détail, etc.
418-930-3842/651-2511

ARBOIS près route de l'Église,
1600 p.c., 3e étage, 1000 p.c. rdc,
418-683-8102

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

À LOUER INDUSTRIEL AAA
7000 pi car. Watt
25000 pi car. St-Nicolas
sibr.ca 418-930-3842/651-2511

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 40\$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757
Note : Les jeudi et vendredi dès 16 h 15

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme,
propreté, calme, discrétion

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

ABAISSER DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer. et sam. 806-1484

Bien-être, sensualité professionnalisme mas-
sage, intégral pour elle et lui, musculaire en
profondeur, maux de dos. Reçoit se déplace,
hotel, 7/7 jusqu'à 21h. Hugo 418 800 2164

BON massage suédois, californien. Reçus.
Raymond: 418-694-1596

HOMME offre massage de détente en
Beauce. 418 933-9812

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles,
Rive Sud, masseuses demandées
418-835-3322

Réflexologie, et massage de détente sou-
lagement par les points de pression des
pieds, pour déblocage des tensions, 418
626-8979

SUÉDOIS, promo 35\$, soirs, fins de sem.
MERCREDI 9h à 21h, Gilles 418-455-1502.

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500\$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

4791 Entretien et travaux domestiques

BEAU ménage, minutieux, bien fait et expé-
rience. Contactez-moi au 418-841-7934
et je vous dirai le contenu de mon travail.

4792 Peinture et décoration

PEINTRE, RÉSIDENTIEL
intérieur et extérieur 527-0069

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois
de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H

418-955-6079

URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
\$\$\$
TRÈS BONNES CONDITIONS

BELLE FEMME MATURE, privé, discret,
service +, disp. 8h à 20h, 7/7, 418 906-3118

SALON PRIVÉ LA ROSE D'OR
femme mature offre massage sensuel
homme et femme
Contactez-moi 581 748-5887.

4834 Offres d'emploi

COUPLE DEMANDÉ
POUR CONCIERGERIE,
NOMBREUX LOGEMENTS
expérience requise (Ste-Foy)
Commission sur location.
418 563-1665

RECHERCHE CAMELOT MOTORISÉ livraison Le Soleil

SECTEURS:
ST-MALACHIE
FRAMPTON
ST-ANGES
STE-MARGUERITE
STE-HÉNÉDINE
ST-ISIDORE
SCOTT
ST-LAMBERT

Revenu: entre 500\$
et 550\$ /sem.,
plus pourboire

CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

RECHERCHE CAMELOT MOTORISÉ pour Sainte-Foy

Revenu
275\$ \ semaine

PERSONNE RESPONSABLE
MATHIEU FARAGO
418-932-1903

RECHERCHE CAMELOT MOTORISÉ livraison Le Soleil

SECTEUR CHARLESBOURG/ORSAINVILLE

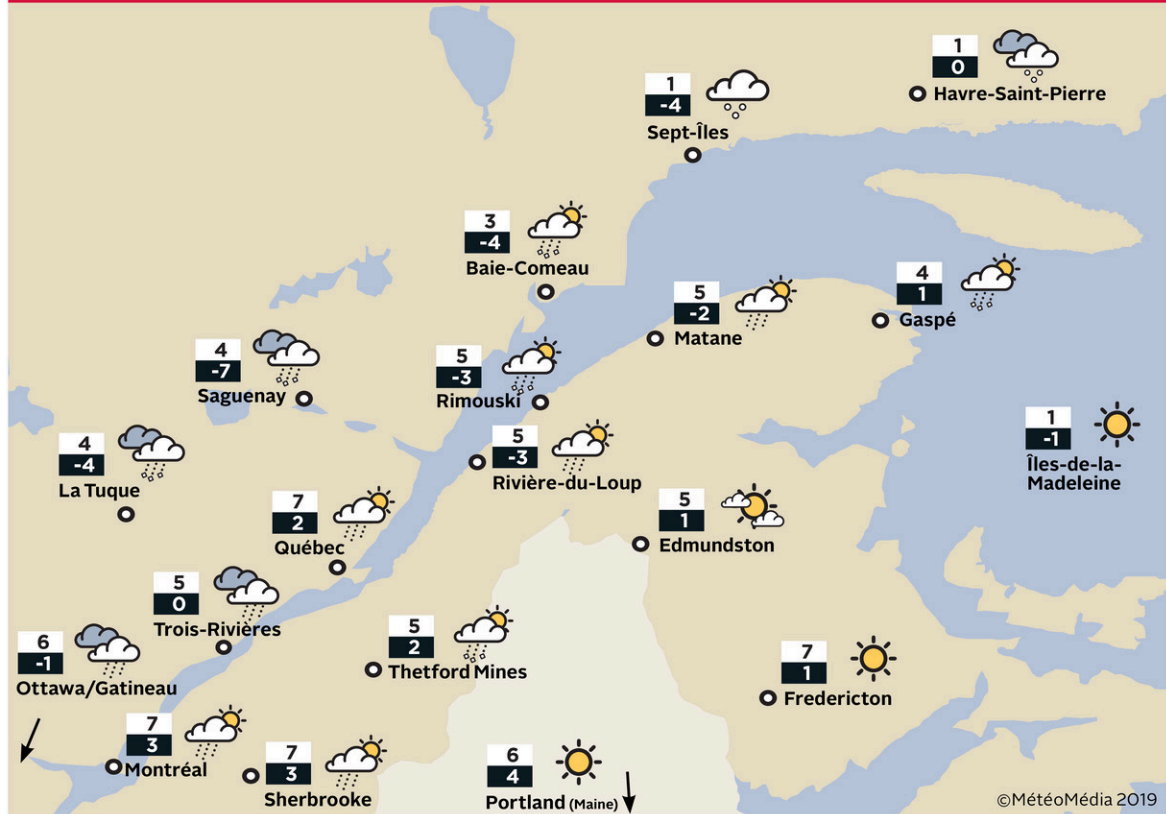
Revenu 400\$ \quinzaine
(env. 2 heures par jour)

PERSONNE RESPONSABLE
BIANKA DRAPEAU
418 563-8961

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

<p>Aujourd'hui Maximum 7 Minimum 2</p> <p>Passage nuageux avec averses dispersées Précipitations : 60 % Vents du sud-ouest 17 km/h</p>	<p>Demain Maximum 6 Minimum -2</p> <p>Ciel variable Précipitations : 30 % Vents légers</p>	<p>Samedi Maximum 1 Minimum 0</p> <p>Un mélange de précipitations Précipitations : 80 % Vents du nord-est 24 km/h</p>	<p>Dimanche Maximum 2 Minimum -5</p> <p>Un mélange de précipitations Précipitations : 80 % Vents de l'est 20 km/h</p>	<p>Lundi Maximum 0 Minimum -7</p> <p>Généralement ensoleillé Précipitations : 10 % Vents de l'ouest 22 km/h</p>
---	---	--	--	--

PRÉVISIONS RÉGIONALES



LES MARÉES Aujourd'hui

Québec		Rimouski	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
H	0h39 4 m	B	1h55 1,4 m
B	7h30 0,9 m	H	8h29 3,4 m
H	12h51 4,4 m	B	15h34 1,3 m
B	20h45 0,8 m	H	21h21 2,6 m
DEMAIN		DEMAIN	
H	1h51 3,8 m	B	3h07 1,6 m
B	8h30 1,1 m	H	9h43 3,2 m
H	14h06 4,3 m	B	16h58 1,4 m
B	21h57 0,8 m	H	22h45 2,6 m
Grondines		Sept-Îles	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
H	3h09 2,7 m	B	1h00 0 m
B	10h30 1,5 m	B	1h00 0 m
H	15h18 3 m	B	1h00 0 m
B	23h51 1,5 m	H	1h00 0 m
DEMAIN		DEMAIN	
H	4h21 2,6 m	B	1h00 0 m
B	11h39 1,5 m	B	1h00 0 m
H	16h33 3 m	B	1h00 0 m
		H	1h00 0 m

DANS LE MONDE Aujourd'hui

City	Weather	Max	Min
Acapulco	Soleil	30	25
Amsterdam	Averses	13	4
Athènes	Pluie	13	8
Berlin	Averses	12	7
Boston	Soleil	10	6
Buenos Aires	Beau	24	19
Cancun	Variable	25	23
Chicago	Variable	13	3
Fort Lauderdale	Averses	25	22
La Havane	Averses	24	21
Londres	Variable	16	6
Los Angeles	Ensoleillé	21	11
Madrid	Soleil	18	7
Mexico	Soleil	28	12
Moscou	Nuageux	2	-4
New York	Soleil	9	7
Orlando	Beau	25	15
Paris	Variable	13	5
Pékin	Averses	11	1
Puerto Plata	Orages	26	22
Rio	Averses	28	22
Rome	Soleil	19	5
Tokyo	Éclaircies	17	6
Toronto	Averses	8	1
Vancouver	Éclaircies	13	5
Washington	Beau	17	9

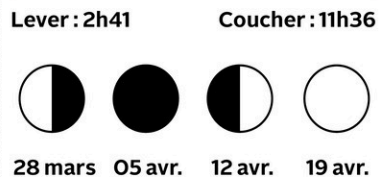
ALMANACH

Maximum hier	4,0°
Minimum hier	-17,7°
Normale le jour	3,3°
Normale la nuit	-6,0°
Record max	15,0°/1945
Record min	-20,5°/1982
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	52,6 mm
Ce mois-ci l'an dernier	15,9 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

LE SOLEIL



LA LUNE



LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H

EMPLOIS

4834 Offres d'emploi

HOMME À TOUT FAIRE
Recherche personne manuelle pour travaux de rénovation/maintenance. Doit posséder auto. Travail temps plein ou partiel. Expérience requise! 418 781-9969

**RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison Le Soleil**

**SECTEURS
ST-JEAN-PORT-JOLI,
ST-AUBERT**

Revenu :
environ 525\$/ sem.
avant pourboires

CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

**RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison Le Soleil**

**SECTEURS
ST-PAMPHILE
ST-CYRILLE, ST-MARCEL**

Revenu :
environ 525\$/ sem.
avant pourboires

CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

MERCI! MAISON Michel Sarrazin
Depuis 30 ans

Donnez à michel-sarrazin.ca

**RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison Le Soleil**

**SECTEURS
MONTMAGNY
L'ISLET, CAP-ST-IGNACE**

Revenu :
environ 450\$/ sem.
avant pourboires

CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

**RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison Le Soleil**

**SECTEURS
ST-RAPHAËL, ST-DAMIEN
ST-PHILÉMON**

Revenu :
environ 700\$/ sem.
avant pourboires

CONTACTEZ
GUILLAUME PLANTE
418 416-0006
gplante@lesoleil.com

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions,
autobus usagés ou ferraille. Jean
Racine Presseur: 418-823-2197.

MARCHANDISES

4882 Meubles et
électroménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers
payons \$\$\$ 418-521-1830

**SOUTIEN
SCOLAIRE
GRATUIT**

**allo
prof**

alloprof.qc.ca

POUR PARLER À
UN ENSEIGNANT

1 888 776-4455



Les petits miracles
n'arrivent pas seuls



opération
enfant
soleil

1 877 683-2325
operationenfantsoleil.ca

Nécrologie

BARBEAU Albert, Québec
BEAUPRÉ Jean-Guy, Québec
BÉDARD Carol, Québec
BÉRUBÉ Sylvie,
BOIVIN Antonin, Saint-Tite-des-Caps
BOUCHARD Colin
BOUCHARD Gérard,
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
BOURDON Jean-Paul, St-Georges
CHAMBERLAND Léonil, Québec
CHÂTIGNY Germaine Poliquin,
CHOINARD (JALBERT) Marguerite,
Québec, native de St-Pamphile
CLOUTIER Aline,
St-Pierre de Montmagny
CÔTÉ Isabelle, Québec
COULOMBE Louis, Lac-Saint-Joseph
DANCAUSE Hélène Castonguay,
Lévis
DUBÉ Fernande Gagnon, Québec
DUMAIS Nil, Saint-Pascal
DUSSAULT Georges, Québec
FELLICE Lucille Jacques, Lévis
FILLION Konrad
FORGUES Lucille

FORGUES père Réal
GAGNÉ Marcel, Québec
GAGNON Daniel, Sainte-Perpétue
HINTON Donald, Lévis, originaire de
Terre-Neuve
LAMBERT Jean-Paul, Québec
LAMBERT Nathalie, Québec
LECLERC Raymond,
Armagh de Bellechasse
MONFETTE Joanna,
Saint-Augustin-de-Desmaures
OUELLET Pierre, Québec
PAGEAU Madeleine Lemieux,
Loretteville
PARÉ Françoise,
originaire de Ste-Anne-de-Beaupré
PERRON Noël, Québec
POULIN Rolande (née Fortin),
Québec
ROY Ginette, Lévis,
autrefois de Saint-Anselme
SMITH Aline Bisson, Québec
TREMBLAY Lisette Jobidon, Québec
TRÉPANIÉ Roland Rochette,
Québec

ALBERT BARBEAU - 1937 - 2019



À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 mars 2019, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé monsieur Albert Barbeau, époux de feu madame Françoise Villeneuve, fils de feu madame Malvina Caouette et de feu monsieur Alfred Barbeau. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances,
en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives

Centre funéraire de l'Anse 280, 8e Rue, Québec G1L 2N9
Informations : 418 688-2411 Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur : 418 525-6971 www.coopfuneraire2rives.com
le samedi 30 mars 2019, de 9 h à 11 h 30. Une liturgie de la Parole
sera célébrée au salon le même jour à 11 h 30.

Il laisse dans le deuil son fils Luc; ses neveux et nièces : Vital, Langis, Alain, Sylvie et Brigitte Barbeau ainsi que leur conjoint(e). Il laisse également dans le deuil ses cousins, cousines et ami(e)s.

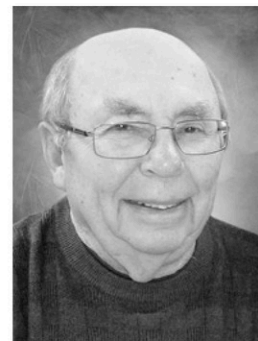
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

JEAN-GUY BEAUPRÉ 1944 - 2019



À l'Hôpital Laval, le 22 mars 2019, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Beupré, fils de feu dame Julienne Daigle et de feu monsieur Auguste Beupré. Il demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera au
Complexe funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec QC G1N 3Y6

le dimanche 31 mars 2019 de 13 h à 15 h. Une liturgie de la Parole suivra à 15 h en la chapelle du Complexe Hamel, 1500, boul. Hamel Ouest, Québec.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvain (Catherine Tremblay), Sandra et leur mère Gisèle Tremblay; ses petits-enfants: Louis-Alexandre et Evannah, ses frères et soeurs: Noël (Gaétane Gagné), Réal, Liliane (Michel Mercier) et feu Louise (Réjean Légaré); son amie Denyse Boulet ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel soignant de l'I.U.C.P.Q. pour leur attitude bienveillante et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation I.U.C.P.Q. (Hôpital Laval), 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Qc), G1B 0B8, tél. : 418-656-4999.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

418.682.5225 / Télécopieur : 418 682-6249
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre
à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/
infowh@lepinecloutier.com



Père :
le plus beau métier du monde !

Mon père
est important
parce que...
www.monpere.ca



CAROL BÉDARD - 1945- 2019

À l'IUCPQ (Hôpital Laval), le 17 mars 2019, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Carol Bédard, époux de Francine Paradis, fils de feu madame Fernande Bédard et de feu monsieur Jean-Marie Bédard. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire Duberger - Les Saules
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5
le dimanche 31 mars 2019, de 10 h à 13 h.

Un hommage lui sera rendu le même jour à 13 h.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Francine, ses enfants : Éric (Jane Fitzgerald), David (Luce Corriveau) et Amélie; ses petits-enfants : Édouard et Louis-Charles, Julien et Félix (leur mère Julie Bouillon); ses frères et sœurs : Daniel (Françoise Latulippe), feu Murielle (Jean-Yves Marcotte) et Jocelyn; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Paradis : Gaétane (feu Gaston Trudel), Pierrette (feu Paul-A. Blouin), feu Jean-Guy (Gabie Jobin), Charlotte (feu Gérard Richard), feu Claudette, Andrée (Noël Chenard), Lise (feu Gaston Brousseau), Armand (Sherri Paradis), Nicole (Gilles Richard), Gaston (Suzanne Bussières), Pierre (feu Diane Trudel), Jacques (Hélène Vachon) et Pauline (Christian Champagne); sa filleule Sophie Richard, plusieurs autres neveux, nièces, son ami de toujours Jean Doiron et son épouse Marthe; ainsi que plusieurs autres parents, collègues et ami(e)s. Salutation spéciale à tous les membres et ex-membres de son groupe de musique Les Aventuriers qui l'aura transporté jusqu'à la fin. Un remerciement particulier au personnel du département d'oncologie de l'IUCPQ (Hôpital Laval) pour la qualité de leurs soins et le soutien empreint d'humanité apportés à Carol et son épouse pendant ces trois dernières années. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation Les Diabétiques de Québec. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



SYLVIE BÉRUBÉ 1963 - 2019

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 mars 2019, à l'âge de 55 ans, est décédée Sylvie Bérubé, épouse de Guy Olivier. Elle était la fille de madame Yvette Raymond et de feu monsieur Aurèle Bérubé.

Outre son époux et sa mère, elle laisse dans le deuil ses beaux-fils: Mathieu Olivier (Catherine Touchette) et Jean-Philippe Olivier (Julie Chapelaine); ses petits-enfants: Zachary, Adam, Charlotte et Édouard; ses frères et sœurs: Claude (Béatrice Pelletier), Diane (feu Yvan Hickey), Hélène, Danielle (Laval Ouellet), André (Gaétan Gagnon), feu Jocelyn, Christian (Chantale Morin), Lorraine (Mario Bédard), Martine (Raynald Lamarre), Bernard (Jocelyne Pelletier), Stéphan (Sophie Larrieu) et Claudine; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Olivier: François (Réanne Bélanger), Roger (Jocelyne Fortier), Doris (Tony Kyffin), Laurent (Chantale Simard), Florent (Céline Doyon), Denis (Claudette Gagnon) et Mario (Lise Faucher). Sont aussi attristés par son départ, de nombreux neveux, nièces,

cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci tout spécial à Dre Isabelle Thibault radio-oncologue, ainsi qu'à tout le personnel de l'unité de soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec, notamment à Dre Lauréanne Goulet-Plamondon et à Amélie Dubé. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, dédié aux soins palliatifs (<http://fondationduchudequebec.org/>).

La famille vous accueillera au

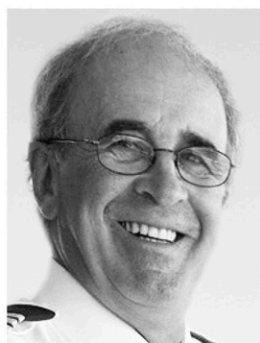
Complexe Claude Marcoux

1845, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, secteur Saint-Romuald

le samedi 30 mars à compter de 12h. La cérémonie sera célébrée le même jour à 15h30, à la chapelle du complexe.



Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



COLIN BOUCHARD 1945 - 2019

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 14 mars 2019, à l'âge de 73 ans et 6 mois, nous a quitté Monsieur Colin Bouchard. Il était l'époux de Dame Gemma Desgagnés et il demeurait à l'Isle-aux-Coudres.

Le service religieux de M. Bouchard aura lieu le samedi 30 mars 2019 à 12 heures 30 en l'église Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres et l'inhumation se fera à une date ultérieure. Les membres de sa famille accueilleront parents et amis à la salle municipale 1026 chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres, vendredi le 29 mars de 19 heures à 22 heures et samedi jour des funérailles à compter de 10 heures.

Monsieur Colin Bouchard laisse dans le deuil son épouse : Gemma Desgagnés; ses enfants : Andréanne et Jean-François; ses petits-enfants : Charles Edgar et Marguerite; ses sœurs et son frère : Nicole, Mireille (Tancrede Dufour), Francine

(Réginald Dufour), Richard (Joëlle Bouchard); sa filleule Josianne Dufour; ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Desgagnés ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(es). Un merci tout spécial au personnel de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, à l'unité des soins intensifs de l'Enfant-Jésus, la pharmacie Renée Roy et au CLSC de l'Isle-aux-Coudres pour la qualité des soins prodigués et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul pour le fonds Général, formulaires disponibles à la salle municipale.

La direction des funérailles a été confiée à la
Coopérative Funéraire de Charlevoix Ouest
Située au 53, rue Leclerc
Baie Saint-Paul
Pour informations : 418-435-2412
Télécopieur : 418-435-4036
Courriel : info@cfcharlevoixouest.com



ANTONIN BOIVIN 1947-2019

À l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, le 21 mars 2019, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur Antonin Boivin, époux de feu dame Murielle Morency et conjoint de dame Ghislaine Martineau. Il était le fils de dame Aurore Dupont et de feu monsieur Jacques Boivin. Il demeurait à Saint-Tite-des-Caps.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance au sous-sol de la sacristie de l'église de Saint-Tite-des-Caps, 271, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps

le vendredi 29 mars 2019, de 19 h à 21 h 30 ainsi que le samedi 30 mars de 9 h à 10 h 45. Le service religieux sera célébré en présence du corps le samedi 30 mars à 11 h, en l'église de Saint-Tite-des-Caps. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du cimetière de Saint-Tite-des-Caps sous la direction des

Services commémoratifs Pierre Dupont,
51, rue Sainte-Marguerite, Beaupré

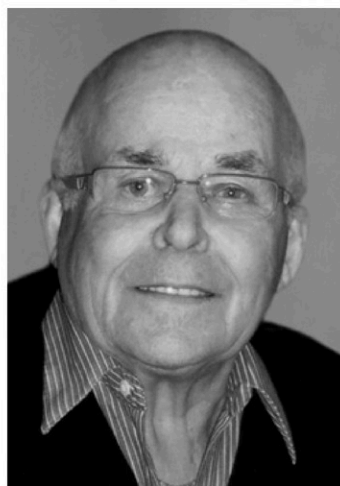
Outre sa mère Aurore et sa conjointe Ghislaine, il laisse dans le deuil ses filles et ses gendres : Myriam (Claude Rancourt), Cathy (Steeve Duclos) et Nancy (Marc Lachance); ses petits-enfants : Patrice, Benoît, Jason, William, Alyson, Charles, Antoine, Louis et Philip; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Murielle (Marc Tremblay), Gilles (Hélène Légaré), Guy (Francine Vandal), Marcel (Sylvie Lachance), Gaétan (Sylvie Légaré), Raymonde (Serge Lessard), Céline (Michel Maquis), Serge (Anne-Marie Guilbeault), Hélène (Réjean Mercier), Claude; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Morency : Suzanne (Ronald Asselin), Louisette (Jacques Grenier), Marcel (Lise Asselin), Michel, feu Roger (Lucie Mathieu), feu Céline (Marc-André Martineau), feu Françoise (feu André Lachance); les enfants de sa conjointe Ghislaine : Claude (Véronique Asselin) et Caroline (Stéphane Lachance); ses petits-enfants : Samuel, Ariane, Sofiane, Gabrielle, Molly, Alexis et Jérôme. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Sa famille tient à remercier sincèrement tout le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré pour les bons soins prodigués.

Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré, 11 000, rue des Montagnards, Beaupré (Qc) G0A 1E0 et/ou la Société canadienne du cancer, Québec/Chaudière/Appalaches, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Sillery (Québec) G1S 3G3. <http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/contact-us/?region=qc>



Services commémoratifs Pierre Dupont Inc.
Téléphone: 418.827-2212 / Courriel: pdupont@scdupont.ca
Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur au 418 827-1162
www.scdupont.ca



JEAN-PAUL BOURDON - 1925 - 2019

Au Centre d'hébergement du Séminaire de Saint-Georges, le dimanche 10 mars 2019, est décédé à l'âge de 93 ans et 9 mois, monsieur Jean-Paul Bourdon, époux de feu madame Irène Baillargeon et fils de feu monsieur Victorien Bourdon et de feu madame Léa Côté. Il demeurait à Saint-Georges et autrefois à Lac-Etchemin et à Saint-Cyprien-des-Etchemins.

Monsieur Jean-Paul Bourdon sera exposé à la résidence funéraire:

Roland Couture & Fils

231, 2e Avenue Lac-Etchemin

vendredi de 14 h à 16 h, de 19 h à 22 h et samedi de 9 h à 10 h 45. Le service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 11 h en l'église de Sainte-Germaine-de-Lac-Etchemin et de là au crématorium du Parc commémoratif Chaudière-Appalaches. Les cendres seront déposées au columbarium de la maison funéraire Roland Couture & Fils à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Renaud (Monique Lachance), Luce, Lise (Robert Grenier) et Martin (Dany Thibodeau); ses petits-enfants : Maxime et Gaëlle, Samuel et Alexis, Jessica (Alexandre Toulouse), Jason et Kelly ainsi que ses arrière-petits-fils Jayke et Ayden. Il était le frère de : Bernadette (feu Donatien Rodrigue), feu Félix (feu Carmelle Cameron), feu Sr Jeanne-D'Arc, Thérèse (feu Léopold Gosselin), Léandre (Jeannine Aubé), Guy (Louisette Vachon), Ucide (feu Marielle Leclerc), feu Marie-Anna, Marie-Reine (feu Marius Fortier) et Françoise (Roger Lapointe).

De la famille Baillargeon, il était le beau-frère de : feu Adélie (feu Laurentia Racine), feu Jean-Marie (Blanche Fortier), feu Oliva (feu Jeanne-D'Arc Bernier), feu Armand (feu Germaine Fournier), feu Hervé (Rolande Fournier), feu Laurette (feu Philippe Touzin), Sr Marie-Paule, feu Noël (Emérence Deblois), feu Marcel (Raymonde Fillion) et Guy (feu Jeannine Lambert); et de la famille Lapointe: feu Adonia (feu Alma Faucher), feu Laurent (feu Blandine Fortier), Gilberte (feu Pamphile Fortier), feu Camille, feu Sr Juliette, Olivette (feu Normand Dumoulin), Nicole Faucher (Raynald Mimeault) et Michelle Faucher Larochelle (René Deblois).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, parents et amis (es).

Un remerciement spécial au personnel du Centre d'hébergement du Séminaire de Saint-Georges pour leurs bons soins.

Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Santé Beauce-Etchemin, 1515, 17e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 4T8 (pour le Centre d'hébergement de Saint-Georges Est). Formulaires disponibles au salon.

Pour renseignements : Tél. : 418 625-3762

Télécopieur : 418 625-3702

Courriel : couturetfils@sogetel.net

Site Internet : couturetfils.com

Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



GÉRARD BOUCHARD 1949-2019

Au Centre d'hébergement de Montmagny, le 20 mars 2019, à l'âge de 69 ans, est décédé monsieur Gérard Bouchard, fils de feu monsieur Antonin Bouchard et de feu dame Lucie Morin. Il demeurait à St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. La famille recevra les condoléances à la

Maison funéraire Laurent Normand inc.,
115 rue St-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2
le samedi 30 mars 2019 à compter de 11 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu par la suite à 13 h
à la Salle commémorative du Complexe funéraire.

Il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs : Agathe (David Barr), Benoît (Jeannette Daigle), Marguerite (Jean-Jacques Desjardins), Hélène (Donald Frost), Laurent (Ginette Plante), Maurice, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du 4^e étage du Centre d'hébergement de Montmagny pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Rayons d'espoir. Des formulaires seront disponibles au salon.

La direction a été confiée à la

Maison funéraire Laurent Normand inc.,
115 rue St-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2

Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec



Maison funéraire Laurent Normand
Téléphone: 418.248.0545 / Sans frais: 1888 248-0545
Messages de condoléances par télécopieur: 418 248-2621
lnormand@globetrotter.net / www.laurenornand.ca



MARGUERITE CHOUINARD (JALBERT) 1924 - 2019

Le 20 février 2019, à l'âge de 94 ans et 11 mois, est décédée madame Marguerite Chouinard, épouse de feu monsieur Camille Jalbert, fille de feu madame Marie-Louise Dubé et de feu monsieur Adalbert Chouinard. Native de Saint-Pamphile comté de L'Islet, elle a demeuré à Québec toute sa vie adulte.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, le samedi 30 mars 2019, de 9h à 11h à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire du Plateau

693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h.

L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame de Belmont. Marguerite laisse dans le deuil sa fille Francine, son fils Pierre (Lucie

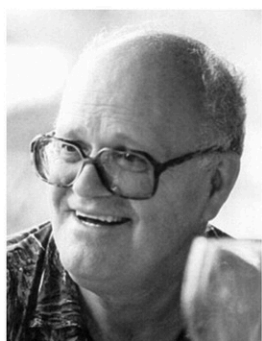
Girard) et son petit-fils Adrien. Elle laisse également dans le deuil la famille élargie et quelques amis, les autres l'ayant précédée dans un autre monde.

La famille tient à remercier l'administration du Manoir Manrèse qui a su accueillir Marguerite dans un moment d'urgence et qui l'a assurée d'un soutien indéfectible au fil des ans. Elle est également reconnaissante pour la qualité des soins prodigués par le personnel soignant du Manoir Manrèse à Marguerite jusqu'à ses derniers moments. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison du CLDI de l'Érable (Centre de loisirs pour personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou un trouble envahissant du développement) au 1724, av. St-Édouard, Plessisville, Qc G6L 3S7, ou sur son site WEB: www.cldi.ca/dons.php. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



LÉONIL CHAMBERLAND - 1937 - 2019

À la Résidence Marquisat Montcalm, le 15 février 2019, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédé monsieur Léonil Chamberland, conjoint de Martin Chouinard. Il était le fils de feu monsieur Émile Chamberland et de feu dame Isabelle Ratté. Il demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera à la

Maison Gomin

Services commémoratifs

2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8

Le samedi 30 mars 2019 de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole suivra à 11 heures en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec.

Précédé par le décès de son frère Jean-Charles (Gilla Bérubé), il laisse dans le deuil, outre son conjoint Martin Chouinard, ses frères et soeurs : Clermont (Françoise Robitaille), Jacques (Denise Valcourt), Louise (Claude Légasse), Robert (Céline Caya), Michel, Solange (Jacques Ness) et Camilienne; ses neveux et nièces : Clermont Junior, Lise, Nathalie, Isabelle, Marie, Christophe, Sébastien, Yann, Alain, Luc, Pierre, Gabrielle et Francis, ainsi que ses cousins et cousines et nombreux amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Qc) G1S 3G3, tel. : 418-683-8666, www.cancer.ca.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

ATHOS

Téléphone: 418.686-8811 / Télécopieur :418 686-8813

Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com



SOEUR ALINE CLOUTIER

À la Maison généralice des Soeurs de la Charité de Québec, le 25 mars 2019, à l'âge de 93 ans et 7 mois, est décédée Soeur Aline Cloutier, soeur de Sainte Jeanne d'Arc, (en religion Soeur Aline du Sacré Coeur), après 69 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu monsieur Gabriel Cloutier et de feu madame Bertha Béique de St-Pierre de Montmagny, Québec.

Soeur Aline sera exposée au salon de la

Maison généralice

2655, rue Guillaume-Le Pelletier, Québec G1C 3X7,

le jeudi 28 mars 2019, de 14 h à 21 h (à 19 h, il y aura célébration de la Parole) et vendredi, jour des funérailles, à compter de 8 h 45. Le service religieux sera célébré à 10 h en la chapelle de la Communauté, au 2655, Guillaume-Le Pelletier, Québec. L'inhumation des cendres se fera à une date ultérieure au cimetière Notre-Dame-de-Belmont, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa Communauté religieuse, ses frères et soeurs : Irène (Gonzague Lamonde), Annette (feu Angenord Godbout), Lorette soeur du Bon Pasteur, Ovide (Marguerite Caron, Jeannine (feu Emilien Morin), Hélène (Jean-Pierre Giguère), Louise (Réal Chartier), Berthe, Paul (Lise Landry, Guy (Michelle Bourin), ses beaux-frères : Claude Marcotte (feuThérèse), Yves Bouthilier (feu Françoise) ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

La direction des funérailles a été confiée à la maison :

W Wilbrod Robert

Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223

(avis de décès disponible sur notre site) / www.wilbrodrobert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



GERMAINE POLIQUIN CHÂTIGNY 1927 - 2019

À l'Hôtel-Dieu-de-Lévis, le 12 mars 2019, est décédée à l'âge de 91 ans et 4 mois madame Germaine Poliquin, épouse de feu Robert Châtigny. Elle demeurait à Saint-Isidore. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcel, Micheline, Hélène et Nicole; ses petits-enfants et leurs conjoint(e)s : Bruno Morin (Caroline Couture), Marie-Pier Morin (André Lessard) et Benoît Morin (Marie-Lou Boucher); ses 5 arrière-petits-fils bien-aimés : Laurent, Renaud, Lambert, Zachary et Jérémie; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : feu Rose Poliquin (feu Jacques Chicoine, feu Paul Gosselin), feu Joseph Poliquin (feu Rose-Aimée Nadeau), feu Alphonse Poliquin, feu Ernest Poliquin, feu Antonia Poliquin, Juliette Poliquin (feu Wilfrid Bégin), Adrienne Poliquin (feu Robert Besse), feu Paul Poliquin (Paulette Moreau), feu Laurette Poliquin (Sauveur Audet), feu Marguerite Poliquin (feu Branko Pozezanac), feu Thérèse Châtigny (feu Jean-Paul Duhamel), feu Léopold Châtigny (Marie-Claire Brochu), feu Adrien Châtigny (Yolande Carrier), feu Florian Châtigny (Gisèle Lauzon), Gérard Châtigny (feu Ghyslain Coulobme, feu Rita Boutin). Elle est aussi partie rejoindre ses parents Théophile Poliquin et Marie Roy. Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille adresse ses sincères remerciements à l'équipe de l'unité coronarienne de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les soins prodigués à notre mère et le soutien accordé à la famille. Nous remercions aussi docteur Marquis, ophtalmologiste. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu-de-Lévis. Des formulaires seront disponibles au salon funéraire. La famille vous accueillera à la résidence funéraire

Gonzague Valois

166, rue Sainte-Geneviève, Saint-Isidore

le vendredi 29 mars 2019 de 19h à 22h et le samedi 30 mars 2019 à compter de 9h. Le service religieux sera célébré à 11h le 30 mars 2019, en l'église de St-Isidore.



Groupe Garneau thanatologue
Téléphone: 418.839.8823 / www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



ISABELLE CÔTÉ 1921 - 2019

Au CHSLD Notre-Dame-de-Lourdes (Québec), le 2 mars 2019, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Isabelle Côté, épouse de feu monsieur Maurice Hebert, fille de feu madame Andréa Lizotte et de feu monsieur Ernest Côté. Elle demeurait à Québec.

Un service religieux sera célébré, le samedi 30 mars 2019 à 11h en l'église **St-Charles-Garnier (angle boul. Laurier et Chanoine-Morel, Sillery, Québec)**. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claire, feu Hélène (feu Alain Marquis) et Paul; ses deux petits-fils: Alexandre et Olivier Marquis; sa soeur Rita (et grande amie) et sa belle-soeur Jeannine Côté ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amies dont Jeannine Huot. Merci pour tous les bons soins prodigués à Notre-Dame-de-Lourdes.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec, Québec, téléphone: 418 527-4294, courriel: info@societealzheimerdequebec.com, site Web: www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.



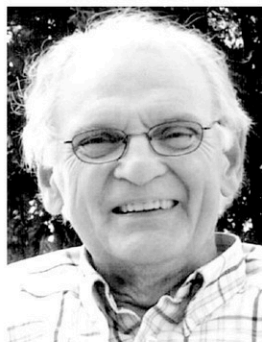
COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



Nous réalisons
des rêves grâce
à votre aide.

1 800 267-9474 www.revesdenfants.ca



LOUIS COULOMBE 1930 - 2019

Au Jardins du Haut Saint-Laurent, le 14 mars 2019, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Louis Coulobme, époux de madame Vivian Viviers, fils de feu madame Elzire Laliberté et de feu monsieur Edouard Coulobme. Il demeurait à Lac-Saint-Joseph.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg
7335, boul. Henri-Bourassa, Québec G1h 3E5
le vendredi 29 mars 2019, de 18h30 à 21h30.

Un service religieux sera célébré, le samedi 30 mars 2019 à 11h en l'église St-Charles-Borromée (angle 1re Avenue et boul. Louis XIV, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 9h30. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont ultérieurement.

Il était l'époux en premières noces de feu Lucie Sénéchal. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Alain (Danielle Gagné), Daniel (Marie Desrochers) et Suzanne (Benoit Boivin); le fils de son épouse, Alexandre Tardif; ses petits-enfants: Mathieu, Jean-Denis, Pierre-Luc, Myriam et Louis-Philippe Coulobme, Sarah et Catherine Desrochers-Coulobme, Sabrina, Caroline et Joanie Boivin; ses arrière-petits-enfants: Maïli, Alexis, Britanie et Léo Coulobme; ses frères et soeurs: feu Pierre (Janet Perna), Monique (feu Jacques Marleau), feu Jean (Sylvie Morisset), feu Jacqueline, feu Édouard (feu Yvette Hallé), feu Rita, o.s.u., feu André (feu Odette Proulx) et Hélène; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Sénéchal: André (Alice Châtigny), feu Aline (Gilles Grégoire), feu Liliane (Michel St-Laurent), Pauline (Yves Fréchette), feu Gilles (Armande Bouchard), Lise (feu Joachim Tardif) et Madeleine; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Viviers, Gilles (Gilberte Faucher) et Céline (Gérard Grimard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis dont Sophie Létourneau.

La famille tient à remercier de façon particulière tous les membres du personnel de la Résidence Les Jardins du Haut-St-Laurent, (3e Fleuve) pour leurs bons soins, leur dévouement et leur professionnalisme qui ont permis une fin de vie heureuse et paisible à Louis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Les Jardins du Haut-St-Laurent et Côté Jardins (téléphone 418-780-8179), courriel (info@fondationjhs-l-cj.ca) ou à la Société Alzheimer de Québec (téléphone 418 527-4294), site Web: societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



HÉLÈNE CASTONGUAY DANCAUSE 1934 - 2019

Entourée de ses proches à la Maison de soins palliatifs du Littoral de Lévis, le 20 mars 2019, à l'âge de 85 ans, est décédée paisiblement dame Hélène Castonguay, épouse de feu monsieur André Dancause, fille de feu dame Marie-Ange Castonguay et de feu monsieur Alphonse Castonguay. Elle demeurait à Lévis depuis 5 ans et autrefois à L'Islet (Ville).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mario (Diane St-Gelais), Yves (Johanne Hamel) et Pauline (Martin Dion); ses petits-enfants: Pierre-Olivier Dancause (Kathy), Simon Dancause (Marie-Isabelle), Audrey Dancause (Jérôme), Raphaëlle Dion (Joël) et Delphine Dion (Alonso); ses arrière-petits-enfants: Adèle et Charles Dancause.

Elle était la soeur et la belle-soeur de feu Monique (Rosaire Giasson), feu Irène (feu Gérard Mercier), feu Gaby (feu Étienne Bérubé), feu Jean-Paul, feu Soeur Marthe-Yvonne CND, feu Jean-Marie (Huguette Ruel), Soeur Jeannine Castonguay CND et Fernand Castonguay (feu Louise Cou-ture); de la famille Dancause: feu Jean (Fernande Roy), feu Jeanne (feu Léo Paradis), feu Camille (feu Colette Gagnon), feu Marthe (feu Gérard Beaulieu), feu Lucie (feu Clément Hudon), feu Monique (feu Clément Chamberland), feu Augustin (Huguette Dubé) et feu Marguerite (feu François Léves-que). Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(e)s.

De sincères remerciements sont adressés au personnel de la Maison du Littoral de Lévis, ainsi qu'à celui de la Résidence Jazz de Lévis pour leur accompagnement et les bons soins.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison de soins palliatifs du Littoral de Lévis, 5445, rue St-Louis, Lévis (Québec) G6V 4G9. www.msplittoral.com.

Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

De la Durantaye & Fils

99, 7^e rue, L'Islet

le samedi 30 mars 2019, jour des funérailles, à compter de 12 h. Le service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 14 h en l'église Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet. Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou messages de condoléances: (418) 247-5733,
sans frais: 1-877-598-3093, télécopieur: (418) 246-5115,

courriel: info@deladurantaye.qc.ca site web: www.deladurantaye.qc.ca.

Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec



NIL DUMAIS 1938 - 2019

Au Centre Villa-Maria de St-Alexandre, le 22 mars 2019, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé M. Nil Dumais, époux de feu dame Alice Landry, fils de feu M. Napoléon Dumais et de feu dame Alice Robitaille. Il demeurait à Saint-Pascal.

La famille recevra les condoléances au
Funérarium Marc-André Rioux Ltée

169, Lafontaine, Rivière-du-Loup

le samedi 30 mars à compter de 10 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 30 mars à 12 h. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Pascal ultérieurement.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Patrice Coutu), Serge; ses petits-enfants: feu Bobby, Francesca (Philippe Phaneuf), Alexandra (Batis Chouinard); ses arrière-petits-enfants: Jack et William. Il était le frère de Yolande (Roméo Daoust), feu Jean-

Louis (feu Micheline Ethier), Lorraine (Germain Godbout), feu Gilles, Céline (Gilbert Beaudoin). Il était le beau-frère de feu Armand, feu Léon, feu Thérèse (feu Victorien Réhaume), Rita (feu Laurent Ouellet), feu Fernand (Rita Réhaume), Jeanne-D'Arc, feu Rolland, feu Cécile, Angéline (feu Jean-Louis Bouchard), feu René. Sont aussi affectés par son départ, ses neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et ami(e)s des familles Dumais et Landry.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec G1K 5Y9. Formulaires disponibles au funérarium.

Les services professionnels ont été confiés à la:

MAISON FUNÉRAIRE MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE

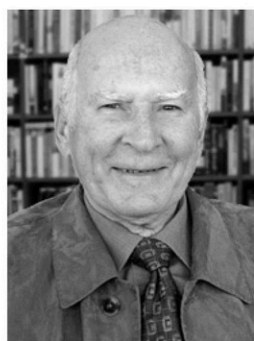
169, LAFONTAINE, C.P. 934, RIVIÈRE-DU-LOUP, QC.

Tél.: 418 862-2668 Téléc.: 418 862-0939

Courriel: info@m-a-rioux.qc.ca www:m-a-rioux.qc.ca

Entreprise funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Entreprise funéraire reconnue Distinction de la C.T.Q.



GEORGES DUSSAULT - 1925 - 2019

Au CHSLD Domaine St-Dominique, le 17 mars 2019, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédé monsieur Georges Dussault c.r., époux de madame Claire Fontaine, fils de feu madame Thérèse Plamondon et de feu monsieur Eugène Dussault. Il demeurait à Québec.

Selon ses volontés, il ne sera pas exposé.

Un service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 14 h en l'église Saints-Martyrs-Canadiens (735, Père-Marquette (coin rue des Braves), Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 12 h 30.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses filles: Dominique (Laurent Matte), Sylvie (Claude Lamonde); ses petits-enfants: Nicolas, Jean-Christophe (Justine Martin), Andréanne (Alex Dupont), Julien et Émilie; ses frères et sa soeur: feu Louis (Zita Clark), Charles (feu Claire

Aubin), feu François (feu Lucie Mercier), feu Édouard (feu Aline Fiset), Marie, René (Gladys Auger); son beau-frère feu Pierre Fontaine (Susanne McLaren), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de nombreux ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant du Domaine St-Dominique, tout particulièrement Marie-Ève et Jessica qui l'ont accompagné dans ses derniers moments. Merci également à Paul, Gerda, Michelle, Manon, Beguette et Michèle. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, Québec, téléphone: 418 656-4999, courriel: info@fondation-iucpq.org, site web: www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

MAISON
Michel  Sarrazin

URGENT
BESOIN DE BÉNÉVOLES

La Maison Michel-Sarrazin est à la recherche de bénévoles aux soins.

Aucune connaissance médicale requise.

Formation sur place.

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

Contactez Diane Bilodeau au 418 688-0878 poste 349.



LUCILLE JACQUES FELLICE 1914 - 2019

Au Centre d'hébergement de Charlesbourg, le 20 mars 2019, à l'âge de 104 ans et 4 mois, est décédée madame Lucille Jacques Fellice, épouse de feu monsieur Francis Fellice, fille de feu madame Philomène Laverdière et de feu monsieur Jean Jacques. Elle demeurait à Lévis.

Elle était la mère de feu Françoise, feu Gilles (Ginette Ancil) et Michel (Monique Lapointe). Elle laisse également dans le deuil ses petits-fils : Martin (Danièle Simard), Benoît (Sophie Hallé) et Pascal (Amélie Payeur); ses arrière-petits-enfants : Sabica, Alexis, Maxim, Thomas, Benjamin et Emma; son frère Germain (feu Jeannine Bisson); sa belle-soeur Thérèse Baron (feu Jean

Fellice), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Elle est allée rejoindre ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs décédés : Marie-Blanche (Laurent Audet), Marie-Claire (Azarie Turgeon), Malvina (Camille Lavoie), Jean-Paul (Marie-Anne Bercier et Rita Turgeon), Julien (Bernadette Lamontagne), Émygdus (Émilie Côté et Adrienne Vallières), Laurentia (Léopold Lachance), Hector (Yvette Gosselin), Charles-Édouard, Lucienne Fellice (Louis-Philippe Pedneault), Rose-Anna Fellice (René Baron), Cécile Fellice, Pierre Fellice (Nicole Blanchette).

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire d'Aubigny
154, rue du Mont-Marie, Lévis G6V 8X1

le samedi 30 mars 2019, de 12 h à 15 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Mont-Marie ultérieurement.

Nos remerciements au personnel de la Seigneurie de Lévy où elle a vécu les 15 dernières années de sa vie ainsi qu'à l'équipe des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du Centre d'hébergement de Charlesbourg.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation pour les Aînés et l'Innovation Sociale (FAIS), téléphone : 418 691-0766, site web : www.fondationfais.org. Des formulaires seront disponibles sur place au salon.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



PÈRE RÉAL FORGUES, R.S.V., 1927 - 2019

Au C.H.U.L. de Québec, le 22 mars 2019, à l'âge de 91 ans et 9 mois, est décédé le père Réal Forgues, religieux de Saint-Vincent de Paul. Il est né le 17 juin 1927 en la paroisse St-François de Montmagny. Il était le fils de feu madame Marie-Berthe Lamontagne et de feu monsieur Xavier Forgues.

Il est entré au noviciat le 4 mai 1947, a prononcé ses premiers vœux le 15 août 1948 et il a été ordonné prêtre le 6 juin 1954.

Le père Forgues a exercé son ministère au Scolasticat Saint-Vincent de Paul, comme professeur, supérieur et Maître des novices, à l'O.T.J. de Port-Alfred, à Lille en France, à la Colonie St-

Gérard de Québec, au Patro de Lévis, au Patro St-Vincent de Paul de Québec, au Patro de Charlesbourg, à la paroisse Ste-Angèle de St-Malo, et comme aumônier chez les Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie. Il a été supérieur de la Maison généralice à Rome, vicaire général et procureur général. Il fut postulateur des causes de béatification des pères Le Prevost, Planchat et Bellanger. Il a travaillé aussi comme postulateur de la cause Mère Mallet, fondatrice des Soeurs de la Charité de Québec. Par ses études, il a obtenu une Licence en philosophie, un diplôme en sciences sociales, un Bac en catéchèse et un diplôme de la Sacré Congrégation pour la Cause des saints. Il est aussi devenu Docteur en Théologie et Docteur en Droit canonique. Affecté par la maladie, il a terminé ses jours à la résidence Domaine de Bordeaux de Québec.

Le religieux laisse dans le deuil les membres de sa communauté, les associé(e)s et les agrégé(e)s aux R.S.V.. Il était le frère de Normand (feu Claudette Morin), Janine (feu Louis-Joseph Buteau), Rémi (Josée Caron), André (Monique Garant), Jean-Louis (Monique Fillion), Dyane (Jean Bundock), Pauline, son filleul Sylvain Buteau, sa filleule Brenda Forgues, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s, des oeuvres ou paroisses où il a travaillé.

Le père Forgues sera exposé dans l'église Ste-Angèle de St-Malo, 275, rue Marie de l'Incarnation, Québec, le lundi 1er avril 2019 de 19h à 21h, et le mardi 2 avril de 9h à 10h30. Les funérailles auront lieu au même endroit à 10h30. L'inhumation se fera ensuite au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don fait à: Les Charités RSV (pour les missions), 275, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, Qc, G1N 3G5, tél.: 418-650-3441, poste 315.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



LUCILLE FORGUES (NÉE BLAIS) 1926 - 2019

Au CHSLD Saint-Jean-Eudes, le 15 mars dernier est décédée, à l'âge de 92 ans et 8 mois, madame Lucille Blais, épouse de feu Jean-Marie Forgues. Elle était la fille de feu madame Marie-Anna Fontaine et de feu Joseph Blais. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Jacques Bilodeau), Lise, Denise (Gaston Matte) et Jean; ses petits-enfants : feu Alexandre Forgues Matte (Léonie Lemay et son conjoint François Giroux) et Olivier Bilodeau (Sarah-Émilie Bourdeau); ses arrière-petits-enfants : Tristan Lemay Forgues, Jules et Laurent Lemay Giroux, Zack et Mason Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et de nombreux(ses) ami(e)s.

La famille recevra les condoléances au

Complexe Funéraire Sylvio Marceau
224, rue St-Vallier Ouest, Québec, QC G1K 1K2

le vendredi 29 mars 2019 de 18 h à 21 h et le samedi 30 mars de 9 h à 10 h 45. Les funérailles suivront à 11 h en l'église St-Sauveur (215, rue des Oblats, Québec QC).

La famille remercie très chaleureusement et sincèrement le département 100 de Danielle et son équipe du CHSLD Saint-Jean-Eudes qui ont tous fait preuve d'un humanisme incomparable et qui ont prodigué de bons soins à notre mère. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Collège François-de-Laval - Fonds dédiés à la mémoire d'Alexandre Forgues-Matte (6 rue de la Vieille-Université, Québec, QC, G1R 5X8) ou à la Maison Michel-Sarrazin (2101 ch. St-Louis, Québec). Pour rendre hommage à Mme Blais, nous vous invitons à visiter notre site au www.dignitequebec.com.

Membre du Réseau Dignité

Dignité®

EN HOMMAGE À LA VIE

Pour renseignements

Complexe funéraire Sylvio Marceau
Téléphone: 418.522.5212 / Télécopieur 418 521-2187



KONRAD FILLION - 1935 - 2019

Le 17 mars 2019, au Domaine Saint-Dominique de Québec, est décédé paisiblement au premier jour de ses 84 ans monsieur Konrad Fillion, grand mélomane et homme de culture. Natif de Saint-Laurent, île d'Orléans, il était le fils de feu Gustave Fillion et de feu Berthe Boucher.

Il laisse dans le deuil sa soeur Édith (feu Gaston Tremblay), ses autres frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, tous décédés : Jean-Yves (Rosette Bouffard), Gabriel (Jeannine Dion), Marielle (Hilaire St-Hilaire), Denise, Denis (Laura Best) et Louise. Plusieurs neveux, nièces et leurs enfants ainsi que des amis fidèles sont aussi attristés par le décès de Konrad.

Conformément à ses volontés, il n'y aura ni funérailles ni réception. Ses cendres seront répandues dans un lieu qui lui était cher.

Monsieur Fillion tenait à remercier le personnel du 2e étage du Domaine Saint-Dominique pour son dévouement et les soins prodigués.

La famille remercie très sincèrement monsieur Raymond Caron pour sa grande amitié, sa disponibilité et son aide précieuse durant les dernières années de la vie de Konrad.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'École de musique Denys-Arcand de Deschambault, fondée par sa grande amie feu Élise Paré.

EMDA
115, rue de l'Église
Deschambault-Grondines (Qc) G0A 1S0
Tél. : 418 286-6941

La dépouille de monsieur Fillion a été confiée pour crémation à la Coopérative Funéraire des Deux Rives.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



MARCEL GAGNÉ 1930 - 2019

À son domicile, le 18 mars 2019, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Marcel Gagné, époux de feu madame Olga Drolet, fils de feu madame Laura Jobin et de feu monsieur Lucien Gagné. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles

1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6

le samedi 30 mars 2019, de 9 h à 11 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11 h.

Il laisse dans le deuil sa fille France (Gilles Pelletier), son petit-fils Vincent Gagnon, son amie Micheline Flamand, ses soeurs : Cécile (feu Raymond Robitaille) et Éva (Claude Foisy), son beau-frère Fernand Ferland (feu Louise Gagné), sa filleule Chantal Magnan ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis dont Martine Guyot (Charles Harvey); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Drolet : Gabrielle Drolet, Réginald Magnan, Louise Drolet, Jean-Claude Drolet (Aline Bédard), Gustave Drolet (Denise Gagnon). Il est allé rejoindre ses frères et soeurs qui l'ont précédé: Jean-Marie, Jacqueline, Louise, Claudette et André.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



DANIEL GAGNON 1935-2019
DÉCÉDÉ LE 13 MARS 2019, SAINTE-PERPÉTUE DE L'ISLET

À l'Hôpital de Montmagny, le 13 mars 2019, à l'âge de 83 ans et 7 mois, est décédé monsieur Daniel Gagnon, époux de madame Monique Daigle. Fils de feu dame Alice Pelletier et de feu monsieur Alphonse Gagnon, il demeurait à Sainte-Perpétue, comté de l'Islet.

Outre son épouse Monique, il laisse dans le deuil ses filles : Christine (Lise Goulet), Geneviève (Réjean Daigle), Nathalie (Guy Morin). Il était également le père de feu Norbert. Il laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants : Cynthia (Simon Caillouette), Patrick (Marie-Pier Trudel), Andréa (William Beaulé); son arrière-petite-fille Elodie.

Il était le frère et le beau-frère de feu Armand (Juliette Moreau), Aurèle (Gilberte Chamard), Réjean (Réal Bouffard); de la famille Daigle : Ghislaine (Philippe Pelletier), feu Jean-Noël, Françoise, feu Marc-André (Noëlla Gamache), feu Jean-Claude, Ambroise (Lisette Lagacé), Pauline (Réjean Caron), feu Denise, Fernand, Christiane (Jean Bourgault), Marguerite (feu Denis Pellerin), Léon (Rita Darveau), Roma (Marianne Guenther), feu Antoinette, Nicole. Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

De chaleureux remerciements sont adressés au Dre Isabelle Denault. Sincères mercis également au personnel soignant de l'Hôpital de Montmagny pour leur présence.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, Québec, QC G1S 3G3 ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny, G5V 3R8. Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront au
Salon paroissial (sacristie de l'église)

Sainte-Perpétue

samedi, jour des funérailles, à compter de 11 h. **Le service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 14 h en l'église de Sainte-Perpétue.** Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

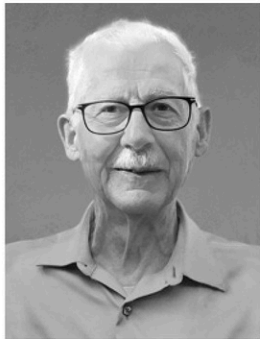
La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

C. Lavoie et Fils
(De la Durantaye)

18, rue du foyer Sud, Saint-Pamphile

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 356-3822
 sans frais: 1 888 430-3822, télécopieur: 418 356-5230

courriel: info@deladurantaye.qc.ca, site Web: www.deladurantaye.qc.ca.
 Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DONALD HINTON 1933 - 2019

« C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans »
 - Félix Leclerc

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 mars 2019 est décédé Donald Hinton, époux de Cécile Bradbury. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Nancy (François Brouillard), Louise (Nathalie Dubeau), Paul (Danielle Comtois), Bruce, Margaret (Frédéric Quéard), Michael (Olivia Gamache), Elizabeth (Bradley Heller), Stephen (Vanessa Tse), David (Émilie Laliberté) et Richard, ainsi que ses 14 petits-enfants, ses frères : Maurice (feu Mona) et feu Harold (Ann) ainsi que ses neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier chaleureusement les bénévoles sympathiques de l'organisme Albatros-Lévis, ainsi que les ambulanciers de Dessercom et les équipes merveilleuses des urgences et des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour leur dévouement, leur empathie et la qualité exceptionnelle des soins prodigués.

Vos témoignages peuvent se traduire par un don à Albatros-Lévis ou à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, soins palliatifs. Des formulaires seront disponibles au salon ou lors des condoléances à la cathédrale.

La famille vous accueillera au

Complexe Claude Marcoux
1845, boulevard Guillaume-Couture
Lévis (St-Romuald)

le vendredi 29 mars 2019 de 19 h à 21 h. La célébration aura lieu le samedi 30 mars 2019 à 11 h à la Cathédrale Holy-Trinity, 31, rue des Jardins, à Québec. La famille accueillera parents et ami(e)s à la cathédrale à compter de 10 h.

Donald était une personne exceptionnelle d'une grande bonté, son credo étant :
 « Aimez-vous les uns les autres ».



Groupe Garneau thanatologue
 Téléphone: 418.839.8823 / www.groupegarneau.com
 Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
 Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



FERNANDE GAGNON DUBÉ 1925 - 2019

À l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec, le 21 mars 2019, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédée madame Fernande Gagnon, épouse de feu monsieur André Dubé, fille de feu dame Marie-Louise Denis et de feu monsieur Elzéar Gagnon. Elle demeurait à Québec. La famille vous accueillera pour les condoléances, en présence du corps, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire St-Charles

1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6

Le dimanche 31 mars 2019, de 9 h à 11 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée en la salle de recueillement à 11 h. La mise en crypte aura lieu le lundi 1^{er} avril 2019 à 13 h 30 au cimetière Saint-Charles en présence de la famille.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Betty (feu André St-Pierre) et Nicole (Gilles Savard); ses petits-fils : Martin et Mario Savard (Bianca Couture), Louis (Jo-Annie Nadon) et Guillaume St-Pierre; ses arrière-petits-enfants : Émile, Morgane et Romain St-Pierre ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bureau # 261, Québec, Québec. Téléphone : 418 682-6387. Site web : www.coeuretavc.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
 FUNÉRAIRE
 DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
 Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
 Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



JEAN-PAUL LAMBERT 1924 - 2019

Au CHU - Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 mars 2019, à l'âge de 94 ans et 4 mois, est décédé monsieur Jean-Paul Lambert, époux de madame Jeannette Pelchat. Il était le fils de feu madame Rose de Lima Samson et de feu monsieur Ovilva Lambert. Il demeurait à Québec.

Un service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 11 h, en l'église St-Albert-le-Grand (3055, 2^e avenue (angle Des Peupliers Est) Québec, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 10 h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière Saint-Charles.

Outre son épouse Jeannette Pelchat, il laisse dans le deuil ses enfants : Claude, Jean (Maryse Mayrand), Marc (Francesca Tremblay) et Marie-Josée (Normand Roberge); ses petits-enfants : Christophe, David, Mélodie, Cantin; ses beaux-frères et sa belle-soeur : Robert (feu Irène Fairfield), Jean-Marc (Nicole Bernier), Jacques (Chantal Massé), Nicole (Jean-Pierre Bussièrès), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Il est allé rejoindre ses frères : Arthur (Colette Garneau), Charles (Madeleine Audet) et Rosaire (Hélène Power); sa belle-soeur Pierrette (Jean-Charles Blouin) et ses beaux-frères Gaston et Jean-Guy.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Téléphone : 418 656-4999. Site web : www.fondation-iucpq.org.

Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
 FUNÉRAIRE
 DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
 Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
 Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



NATHALIE LAMBERT 1964 - 2019

À l'Hôpital Saint-François d'Assise, le 24 mars 2019, à l'âge de 55 ans, est décédée madame Nathalie Lambert, conjointe de monsieur Edmond Raymond Hains, fille de madame Yvette St-Hilaire et de feu monsieur Raymond Lambert. Elle demeurait à Québec (arr. Beauport).

La famille vous accueillera **le samedi 30 mars à compter de 14 h 30 au centre commémoratif**

WILBROD ROBERT

« Une maison familiale »

738, av. Royale, Québec (Beauport), G1E 1Z4

Une liturgie de la parole suivra à 15 h 30 au salon-chapelle du centre commémoratif.

Madame Lambert laisse dans le deuil son conjoint monsieur Edmond Raymond Hains; sa mère Yvette St-Hilaire (feu Raymond Lambert); son fils Michael (Myriam Bernard-Dion); la fille de son conjoint Sylvie (Yves Rochette); ses petits-enfants : Alexis, Nicholas et Valérie; sa soeur Chantale (Manon Vaillancourt); ses tantes : Lorraine (feu Bryan McMahon) et Jean Labbé, Murielle, Cécile (feu Marc Landry); sa belle-soeur Adrienne (feu Jacques Léger) et son beau-frère Jean-Marc (Marie-France Hurens) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du 5B de l'Hôpital Saint-François d'Assise pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 6070, rue Sherbrooke E., bur. 104, Montréal QC H1N 1C1.

Pour un don en ligne : <https://pq.poumon.ca/faire-un-don/>



Une maison familiale

Maison Wilbrod Robert 418 661-9223
 (avis de décès disponible sur notre site) / www.wilbrod-robert.com
 Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



RAYMOND LECLERC 1929 - 2019

À l'Hôtel-Dieu de Lévis le 20 mars 2019 à l'âge de 89 ans et 6 mois, est décédé monsieur Raymond Leclerc, conjoint de madame Mariette Fortin, fils de feu William Leclerc et de feu Adèle Dion. Il demeurait à Armagh de Bellechasse.

La famille recevra les condoléances au

Salon Funéraire Roy & Rouleau inc.
6, rue de la Fabrique, Armagh G0R 1A0

le vendredi 29 mars 2019 de 19 h à 21 h. Samedi, jour des funérailles, le salon funéraire sera ouvert à compter de 9 h. Le service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 11 h en l'église de Saint-Cajetan d'Armagh.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, ses enfants : Denise (Daniel Guillemette), Daniel et Mélissa (Sébastien Roy), ainsi que les enfants de sa conjointe : Thierry Noël et Sébastien Noël (France Roy); ses petits-enfants : Alexia et Tristan ainsi que leur père Jimmy Lacroix. Il était le frère de feu Armand (feu Yvette Roy), feu Aurore (feu Alphonse Roy), feu Lucien, feu Paul (feu Simone Roy), feu Maria (feu Julien Leclerc), feu Gérard (Marie-Rose Boutin), feu Ernest (feu Rita Bolduc), Léona (feu Roland Théberge), Joseph (Blandine Labrecque). De la famille Fortin, il était le beau-frère de Lucette (Jean-Guy Bouffard), Madeleine, Denis (Marie-Paule Dion), Roger (Ghislaine Gagné), Réjean (Nicole Corriveau), Dominic (Monique Gilbert), Daniel (Gina Savard), Ghislain (Fabienne Bilodeau), Michel (Nathalie Betty). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un fort remerciement au personnel des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins reçus.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 261-4715, avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8. Des formulaires seront disponibles au salon.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire



Roy & Rouleau inc.

6, rue de la Fabrique, Armagh. Pour renseignements: tél.: 418 466-2073, sans frais: 1 888 789-2143 télécopieur: 418 789-2576 Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille par courriel maison@royrouleau.ca ou sur notre site Internet www.royrouleau.ca. Maison funéraire membre de la CTQ



PIERRE OUELLET 1937 - 2019

Au Centre d'hébergement d'Assise, le 17 mars 2019, à l'âge de 82 ans, est décédé, après un courageux combat et entouré de l'amour des siens, monsieur Pierre Ouellet, époux de Gilberte Ouellet, fils de feu madame Alice Mc Gee et de feu monsieur Charles Ouellet. Il demeurait à Québec.

La famille vous accueillera à la :
Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg

7335, boul. Henri-Bourassa, Québec G1H 3E5
Information : 418 628-1486

le samedi 30 mars 2019, de 10 h 30 à 13 h 30. Par la suite, le service religieux sera célébré à 14 h en l'église St-Pierre-aux-Liens (angle des Roses et boul. Henri-Bourassa, Québec). L'inhumation se fera au cimetière St-Pierre-aux-Liens de la paroisse Bienheureux-Jean-XXIII à une date ultérieure.

Outre son épouse adorée, il laisse dans le deuil ses enfants : Benoît (Josée Lechasseur), Sylvain (Nicole Morin) et Lise (Bruno Lapointe); ses petits-enfants : Jean-Philippe, Amélie (Yannick Lavoie), Alexis, Étienne et Kim Harrisson (Joshua Moeller); ses arrière-petits-enfants : Jake et Elliott. Il laisse également sa soeur Yolande (feu Bertrand Boivin) et est allé rejoindre son frère Gaston (Maria Miville), ses soeurs : Marcelle et Charlotte (feu Léopold Leblanc); également dans nos pensées, ses belles-soeurs et beaux-frères, feu Fernand Ouellet (feu Yvonne Moreau), feu soeur Jeannette Ouellet, feu Robert Ouellet, feu Alexandre Ouellet (Julienne Desaulniers), feu René Ouellet, feu Charles-Édouard Ouellet, feu Jeanne D'Arc Ouellet, Lucien Ouellet (Monique Pelletier), feu Paul-Émile Ouellet (feu Josette Lécuyer), feu Raymond Ouellet (feu Jeannine Roy), soeur Elizabeth Ouellet, Sr Marguerite Ouellet, Jean-Guy Ouellet (Rita Guimond) et plusieurs neveux et nièces.

La famille Ouellet aimerait souligner l'extraordinaire soutien et les soins attentionnés prodigués à notre papa par le personnel du Centre d'hébergement d'Assise au long de ces moments difficiles.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Parkinson - région de Québec, 245, rue Soumande, bureau # 218, Québec, Québec, téléphone : 418 527-0075, courriel: information@prqca.ca, site web: www.prqca.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives

Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



JOANNA MONFETTE (NÉE PIETERS) 1919 - 2019

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Joanna Pieters Monfette, épouse de feu monsieur Gilles Monfette, fille de feu Delphine Van Damme et de feu Francies Pieters, survenu au CHSLD Vigi Saint-Augustin, le 17 mars 2019, à l'âge de 99 ans.

La famille vous accueillera au

Complexe de la Cité

1600, av. Le Gendre, Québec, QC, G2G 2W5

Le dimanche 31 mars 2019 de 13 h à 15 h.

Une liturgie de la Parole suivra à 15 heures en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec.

Elle était une épouse, une maman, une grand-maman et une arrière-grand-maman exceptionnelle. Elle a su faire face aux épreuves de la vie avec courage. Nous ne cesserons jamais de l'aimer. Elle est allée rejoindre son époux Gilles, ses fils Patrice et François, ses parents Delphine et Francies; ses frères Albercht Amand, Achiel, Eduard et Octaaf (Elza Vertongen); ses beaux-parents Marie et William, son beau-frère Henri, ses belles-soeurs Julienne et Jeanne; sa nièce Mariette Pieters et ses grandes amies Marie-Louise Bostoen, Léontine Thomas et Suzanne Cabana. Elle laisse dans le deuil son fils Hugues (CaroleLHeureux), sa fille Andrée (Richard Haince), ses petits-enfants: Chantal Monfette (Dominick Lauzon), Christian Monfette (Marie-Claude Bertrand), Maire-Claude Haince et Jean-François Haince (Marie-Sophie Bédard). Ses arrière-petits-enfants : Sébastien et Olivier Bussièrès, Robin et Flavie Lauzon, Louis-Maxime et Elliot Monfette et Charles-Olivier Haince. Son filleul Joachim D'Huyvetters (Gertrude) ainsi que son petit-neveu Jean-Pierre Pieters (Anita De Mitz). La famille tient à remercier très sincèrement le personnel et les bénévoles du CHSLD Vigi Saint-Augustin pour les bons soins et leur dévouement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Comité des bénévoles du CHSLD Vigi Saint-Augustin, 4954, rue Clément Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 1V5 ou à tout autre organisme de votre choix.

ATHOS

418.688.1600 / Télécopieur : 418 658.2415

Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/ infoComplexe@athos.ca

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS



MADELEINE LEMIEUX PAGEAU (1927 - 2019)

Au CHU Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 10 mars 2019, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Madeleine Lemieux, épouse de feu monsieur Léonide Pageau, fille de feu dame Léonie Durand et de feu monsieur Edgar Lemieux. Elle demeurait à Loretteville.

Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Elle a été confiée à la **Résidence Funéraire Réjean Hamel & Filles Inc.**

pour crémation. La famille recevra les condoléances le samedi 30 mars 2019, en l'église Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (277, rue Racine, Loretteville, QC, G2B 1E7) de 12 h à 13 h. **Un service religieux suivra à 13 heures. Les cendres seront déposées au printemps au cimetière paroissial de Loretteville.**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants et conjoints : Michel Pageau (Renée Robitaille), Jean Pierre Pageau (Michèle Beaulieu), France Pageau, Carole Pageau (Alain Bertiaux), Richard Pageau (Chantal Côté); ses petits-enfants et conjoints : Marie-Hélène Jobidon (Laurent Belout), Émilie Jobidon (Karl Baroni), Alexandre Pageau (Rosalie Aubert), Marie-Pier Pageau (Maxime Gendron), Frédéric Bertiaux, Sarah Bertiaux (Simon-Pierre Lavoie), Félix-Antoine Pageau, Camille Pageau; ses arrière-petits-enfants : Niko, Érika, Noah; ses nièces : Ghislaine Gauvin (Réal Martin) et Yolande Gauvin, ainsi que ses neveux et nièces de la famille Lemieux, plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Sincères remerciements au personnel de la résidence Jardins Katerina et de l'Hôpital Enfant-Jésus pour leur dévouement et les soins prodigués à notre mère.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix.

Pour renseignements : téléphone : 418-845-6161 Télécopieur : 418-845-8920

Courriel : salonfuneraire@videotron.ca Site Internet : www.rejeanhamel.com



FRANÇOISE PARÉ 1935 - 2019

À Québec, au Centre d'hébergement St-Antoine, le 12 mars 2019, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Françoise Paré, épouse de feu monsieur Jacques Girard, fille de feu madame Marie Huot et de feu monsieur Thomas Paré. Elle était originaire de Ste-Anne-de-Beaupré.

Un service religieux sera célébré, le **samedi 30 mars 2019 à 14h en la Basilique Ste-Anne-de-Beaupré (10018, avenue Royale, Ste-Anne-de-Beaupré) où la famille recevra les condoléances à compter de 13h.** L'inhumation des cendres se fera au Mausolée Côte de Beaupré ultérieurement.

Elle laisse dans le deuil son frère, ses soeurs et belles-soeurs: Gisèle (feu Robert Cauchon), Jean-Pierre (Renée Pelletier), Lise (feu René Bolduc), feu André (feu Rita Lachance), feu Guy (Rose Jean) et feu Marcel (Marthe Lavoie); la famille Girard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Remerciement à Marthe Lavoie-Paré, Sylvain et Marie-Claude pour leur dévouement auprès de Françoise. Merci pour

l'équipe soignante du Centre d'hébergement St-Antoine.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, téléphone: 418 527-4294, site Web: www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives

Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com



ROLANDE POULIN (NÉE FORTIN) 2019

À son domicile, le 9 mars 2019, est décédée dame Rolande Fortin, fille de feu dame Esthérina Fournier et de feu monsieur Aimé Fortin. Elle était l'épouse de feu monsieur Denis Poulin. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le **samedi 30 mars 2019 à 14h en l'église Saint-Yves, 2470, rue Triquet, Québec. La famille vous accueillera à l'église deux heures avant la cérémonie.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Denis Poulin (Lidy van de Vliet) et Marie-Josée Poulin (François Magnan); ses petits-enfants: Simon (Pamela Tremblay), Louis (Katherine Belzil) et Christine (Philippe Cambron); son arrière-petite-fille Florence; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval (IUCPQ), 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Qc) G1V 0B8, tél.: 418 656-4999. La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

ATHOS

418.529.3371 / Télécopieur: 418 767.2309

Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/ info@lepinecloutier.com



NOËL PERRON 1929 - 2019

Entouré de tous ses enfants et de son épouse, dame Colette Roy, au CHUL, le 22 mars 2019, est décédé Noël Perron, notre père et mari aimé ainsi qu'un grand-papa (papi) formidable, à l'âge de 89 ans. Il était le fils de feu dame Clara Tanguay et de feu monsieur Émile Perron. Il demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

Le service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 11 heures en l'église Saint-Louis-de-France,

1576, route De l'Église, Québec (QC).

La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie, soit de 10 h à 11 h.

Il sera manqué par son épouse Colette Roy ainsi que ses enfants : Anne Perron (Denis Monier), Élisabeth Renaud (Conrad Mineault), Louis Renaud (Renée Bellemare), Anne-Marie Renaud (André Savoie); ses douze petits-enfants et ses neuf arrière-petits-enfants.

Il est allé rejoindre ses nombreux frères et sœurs, et laisse dans le deuil son frère Gilles Perron ainsi que ses belles-sœurs : Marielle Roy et Lise Roy (Georges Bilodeau).

Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe médicale du CHUL pour leur professionnalisme, leur écoute et leur dévouement envers notre père.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (Pavillon CHUL), 10, rue de l'Espinay, Québec (QC), G1L 3L5, tél. : 418-525-4385.

La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

ATHOS

418.529.3371 / Télécopieur : 418 767-2309

Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/info@lepinecloutier.com



GINETTE ROY 1951 - 2019

À son domicile, le 9 mars 2019, à l'âge de 68 ans, est décédée madame Ginette Roy, fille de feu Henri Roy et de feu Laurette Rouleau. Elle demeurait à Lévis, autrefois à Saint-Anselme.

Elle était la soeur de feu Roland (Jacinthe Couture), Gaston (feu Jocelyne Hénauld), Yvan et de feu Johane (Serge Garneau). Elle laisse également dans le deuil son filleul Sylvain Roy (Laurie Jacques) et son neveu Olivier Roy (Kathleen Drew), ainsi que ses cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis (<http://www.fhdl.ca/faire-un-don/>).

Les cendres seront inhumées à une date ultérieure au cimetière de Saint-Anselme.



Groupe Garneau thanatologue

Téléphone: 418.839.8823 / www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



ALINE SMITH (NÉE BISSON) 1917 - 2019

À la Résidence Aviva, le 7 mars 2019, à l'âge de 102 ans, est décédée dame Aline Bisson, fille de feu dame Béatrice Jacques et de feu monsieur J. Téléphore Bisson. Elle était l'épouse de feu monsieur Jean Smith. Elle demeurait à Québec.

LEPINE CLOUTIER / ATHOS

La famille vous accueillera à la

Maison Gomin

Services commémoratifs

2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8

le vendredi 29 mars 2019 de 19h à 21h30. Le service religieux sera célébré le samedi 30 mars 2019 à 14h en l'église Saint-Charles-Garnier, 1215, avenue Chanoine Morel Québec et de là au cimetière Belmont. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la

cérémonie soit de 13h à 14h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle Smith (feu Pierre Dumas), Dr Jacques Smith (Dre Marie-Josée Bernier) et Danièle Smith (Claude Chamberland); ses petits-enfants: Sophie Bestman-Smith (Éric Levreault), David Bestman-Smith (Maude Bourgault), Dre Julie Bestman-Smith (Nicolas Genois), Isabelle Smith (Dany Robitaille), Louis-Jacques Smith (Dr Catherine Lalonde), Nathalie Rochette (Sophane Beaudin-Quintin), Thierry Rochette, Catherine Rochette (Bernard Boulet) et Jonathan Rochette; ses arrière-petits-enfants: Sarah et Charles Bestman, Romane et Joël Genois, Camille et Antoine Robitaille; Émilie Smith, Clémentine et Lilly L. Rochette, Édouard Boulet et Noah Rochette-Quintin ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

ATHOS

418.686.8811 / Télécopieur: 418 686.8813

Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/infomaison@athos.ca

LISETTE TREMBLAY (JOBIDON) 1946 - 2019



À l'IUCPQ (Hôpital Laval), Québec, le 18 mars 2019, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Lisette Tremblay, épouse de feu monsieur André Jobidon. Née à Montmorency, le 3 décembre 1946, elle était la fille de feu dame Georgette Langevin et de feu monsieur Lorenzo Tremblay. Elle demeurait à Québec.

Les funérailles seront célébrées le samedi 30 mars 2019 à 10 h 30 en l'église de St-Louis-de-Courville, 2315, avenue Royale, Québec (Qc) G1C 1R1, où les membres de la famille vous accueilleront à compter de 9 h.

Madame Tremblay laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyn et Daniel (Isabelle Doyon); ses petits-enfants : Alicia, Raphaëlle, Rosalie, Annabelle, Mathieu et Éloïse; ses frères et sœurs : Jocelyne (Claude Jourdain), Monique (feu Raynald Blanchard), feu Lucille, feu Serge, Denis (Lise Gamache); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Jobidon : Priscilla (feu Jean-Louis Boivin), Pierrette (Léo Bouchard), Louise (Armand Drouin), Claude (Louise Gravel), feu Normand, Yolande (Jean-Claude Jobin), Thérèse (Denis Gignac), Fernande (Jean-Claude Michel), Denis (Denise Tanguay), feu Pierre (Line Tremblay), Ghislaine (feu Jacques Boutet) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don la fondation de IUCPQ (Hôpital Laval), site : www.fondation-iucpq.org, tél. : 418-656-4999.



Pour renseignements:

La Seigneurie coopérative funéraire

Téléphone: 418 663-4735 / Télécopieur: 418 663-2328

info@cooperative-funeraire.com / www.cooperative-funeraire.com



ROLANDE ROCHETTE TRÉPANIÉ 1931 - 2019

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de notre mère Madame Rolande Rochette Trépanier, épouse adorée depuis plus de 65 ans de M. Jean-Yves Trépanier, à son domicile, le 11 mars 2019, à l'âge de 87 ans et 11 mois. Elle était la fille de feu madame Rose-Aimée Laperrière et de feu monsieur Albert Rochette. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives

Centre funéraire St-Charles

1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6

le samedi 30 mars 2019, de 12 h à 15 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15 h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles. Lui succèdent ses enfants : Danielle, Louise (Daniel Côté), Michel (Suzanne Héroux), Denis (Carolyne Asselin); ses petits-enfants: Dominique, Daniel jr (Gabrielle) et Raphaël Côté, Mathieu et Nicolas

Trépanier (Élodie), Charlie et Ophélie Asselin-Trépanier (Yoan); ses arrière-petits-enfants: Félix, Olivier et Léa Murray, Xavier et Anthony Côté; ses frères et sœurs: Guy (feu Raymonde), Louiselle (feu Roméo), Huguette (feu Claude), feu Micheline (Roger), Gilles (Raymond), André (Ginette); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Trépanier: Marie-Berthe (feu Gérard), Gisèle (feu Roger), Paul-André (feu Monique), René, Huguette (feu Léopold), Carol (Charlotte), Diane (Jean-Pierre). Prêts à l'accueillir avec eux, de la famille Rochette: Roger (Gertrude), Denise (Guy); de la famille Trépanier: Bruno Dion (Rolande), Desneiges (Jean-Paul), Estelle (Arthur), Jeannine, Rose-Aimée (Armand), Lionel (Yolande), Ghislain (Louise); de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

«Maman Rolo on t'adore!»



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

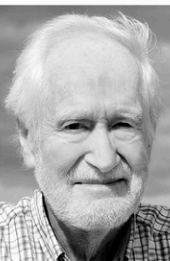
Pour renseignements:

Coopérative funéraire des Deux Rives

Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414

Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

Remerciements



REMERCIEMENTS

M. LAURENT BOUCHER

Vous avez eu la délicatesse lors du décès de Laurent, survenu le 13 novembre, de nous témoigner par un geste personnel la part que vous preniez à ce deuil, soit par offrandes de messes, dons ou assistance aux funérailles. Nous vous remercions sincèrement et soyez assurés de notre profonde reconnaissance.

Famille Boucher, Céline, David et Marie-Pierre

MERCI!

MAISON
Michel Sarrazin

Depuis 30 ans

Ne laissez pas un être cher tomber dans l'oubli.
Publiez un message à son intention le jour
de l'anniversaire de son décès.

Renseignez-vous : 418 686-3273

leSoleil

Donnez à michel-sarrazin.ca



REMERCIEMENTS M. CHARLES DEBLOIS

Une personne chère ne nous quitte jamais : elle vit au plus profond de nos coeurs pour toujours. Il suffit de fermer les yeux pour la revoir !

Suite au décès de Charles survenu le 18 février 2019, vous avez partagé notre chagrin et nous vous en remercions chaleureusement. Nous pouvons imaginer à quel point Charles, d'où il est, a apprécié vos témoignages de sympathie.

Nous voulons vous exprimer toute notre gratitude et notre profonde reconnaissance pour ce dernier hommage à cet homme bien...

Que chacun de vous se considère remercié personnellement. Peu à peu, la peine s'estompéra : la vie suit son cours et ton souvenir sera toujours vivant parmi nous !

Son épouse Marie ainsi que les familles Bernier et DeBlois



BRIGITTE DE BRUN DU BOIS NOIR (Épouse de RAYMOND GILLES)

Vous avez été nombreux, parents et amis, à manifester votre sympathie, votre réconfort et votre affection à l'occasion du décès de notre mère survenu le 5 mars 2019, que ce soit par votre présence, vos appels ou messages, vos fleurs ainsi que par vos dons à la Fondation canadienne du rein. Nous vous en remercions chaleureusement.

*Ses enfants :
Marie-Claude, Jean-François, Christian,
Annick, Yves, Joël, Denis, Pascale
ainsi que leurs familles*



JEANNE D'ARC DELAGRAVE

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie et de partager notre deuil et notre chagrin lors du décès de notre mère Jeanne d'Arc, survenu le 8 janvier dernier, sachez que vos paroles encourageantes, vos poignées de main chaleureuses et vos étreintes réconfortantes nous ont sincèrement touchés.

À chacun et à chacune de vous, nous exprimons notre plus profonde reconnaissance.

Ses enfants Éliisa, Pierrette, Gaétane, Bruno, Pierre et Michel

In Memoriam



RÉJEANNE GOSSELIN

En ce premier anniversaire du décès de Réjeanne Gosselin, nous souhaitons que ce jour soit l'occasion pour tous ceux et celles qui l'ont côtoyée de se remémorer les bons moments vécus avec elle.

Une messe anniversaire aura lieu le samedi 27 avril 2019 à 19 h, en l'église de St-Anselme de Bellechasse.



1^{er} ANNIVERSAIRE THÉRÈSE ST-GELAIS (DUCLOS)

Ton amour de la vie, ton courage, ta ténacité, ta débrouillardise, ta bonté et ta grande générosité demeureront pour nous une grande source d'inspiration.
Tes enfants, Micheline, Denis, Yves, Marc et Guy

Une messe anniversaire aura lieu le samedi 30 mars 2019 à 16h00, à la Basilique Ste-Anne-de-Beaupré. Bienvenue à tous.



Gino Brousseau a accepté de se joindre à la formation dirigée par son ami Glenn Hoag au centre national d'entraînement en Outaouais. Il sera un des deux entraîneurs adjoints en vue de la saison 2019 en compagnie de Dan Lewis, de Chelsea. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

VOLLEYBALL

Gino Brousseau renoue avec Équipe Canada

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

GATINEAU — Gino Brousseau adore se retrouver dans une chaloupe et taquiner le poisson. Il passera toutefois le prochain été loin de son camp de pêche situé au nord de Québec.

Tout ça afin de renouer avec l'équipe canadienne senior de volleyball masculin dont il a été une vedette durant les années 1990, participant notamment aux Jeux olympiques à Barcelone. L'ancien attaquant-réceptionneur, qui a fait carrière chez les pros pendant 13 ans en Europe et en Asie, a accepté de se joindre à la formation dirigée par son ami Glenn Hoag au centre national d'entraînement en Outaouais. Il sera un des deux entraîneurs adjoints en vue de la saison 2019 en compagnie de Dan Lewis, de Chelsea.

«Je devrais arriver à Gatineau d'ici le 1^{er} mai. Je vais passer mon été là-bas... Mais dès que j'aurai une journée ou deux de congé, je vais essayer d'en profiter pour remonter et venir pêcher», a soutenu Brousseau, qui travaille à Québec.

Plus précisément à l'Université Laval, où il est entraîneur-adjoint de l'équipe masculine de volley du Rouge et Or depuis 2010. Il s'occupe aussi de l'encadrement académique au sein de la formation de football.

Se joindre à Équipe Canada était une offre qu'il ne pouvait pas refuser une deuxième fois en moins de trois ans.

Brousseau avait dit non à Stéphane Antiga lorsque ce dernier était à la barre de la formation nationale en 2017 et 2018. «Le timing n'était pas bon à l'époque pour moi», a soutenu le quinquagénaire.

ÉTÉ CHARGÉ

Un été très chargé attend Hoag, Lewis et lui de même que les joueurs, à un an et quelques mois des Jeux olympiques de 2020, à Tokyo.

Le Canada évoluera dans la Ligue des nations en juin. Certaines des parties auront lieu à l'aréna de la Place TD.

Il y a le championnat NORCECA qui aura lieu en septembre à Winnipeg.

Entre les deux? Des matches au Japon en août suivi d'un tournoi de qualification olympique en Chine. Ça laisse peu de temps pour pêcher ça, non?

«Ça va être un peu difficile, a avoué en riant Brousseau. Mais ça ne me dérange pas! J'ai 53 ans. J'ai des choses à vivre.»

Dont celle de renouer avec Hoag, qui a été brièvement son coéquipier au sein de la formation nationale au milieu des années 1980.

«Je l'ai côtoyé à sa dernière année au camp d'entraînement. Moi, j'arrivais. Je n'avais que 18 ans. Ensuite, il a été mon entraîneur à ma dernière année dans les rangs professionnels.»

C'était en 2001 en France chez le Paris Volley.

Gino Brousseau est excité de travailler aux côtés de Hoag. «Il a toujours été mon mentor. Il est considéré comme un des meilleurs de sa profession, a-t-il rappelé.

«J'ai envie de me nourrir de ce qu'il fait. De voir comment il prépare l'équipe. J'ai hâte d'apprendre, surtout que le niveau de jeu a beaucoup changé depuis que j'ai joué.»

Sauf que Brousseau sait déjà un peu ce qui l'attend. Il a été à la barre de l'équipe nationale junior pendant deux étés, la menant aux championnats du monde en 2017 en République tchèque.

Le Canada ne s'attend pas uniquement à participer aux Jeux l'an prochain. Il veut améliorer sa performance de 2016 à Rio où il avait terminé cinquième, à égalité avec l'Argentine, l'Iran et la Pologne.

«C'est sensiblement le même noyau que lors des derniers Jeux qui est en place en ce moment», a rappelé Brousseau, qui a été intronisé au Temple de la renommée de Volleyball Canada.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
x-Tampa Bay	77	59	14	3	1	53	306	206	122	32-6-1-1	27-8-2-0	8-2-0-0	G-1
x-Boston	77	47	21	6	3	45	243	197	103	29-7-2-1	18-14-4-2	6-4-0-0	G-1
Toronto	77	45	25	6	1	45	275	233	97	23-14-2-0	22-11-4-1	4-4-1-1	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Washington	77	45	24	7	1	41	264	235	98	23-10-5-1	22-14-2-0	6-3-1-0	G-2
Pittsburgh	77	42	24	8	3	40	261	228	95	21-13-3-0	21-11-5-3	6-2-1-1	G-3
N.Y. Islanders	77	44	26	2	5	40	212	188	95	23-12-1-3	21-14-1-2	5-5-0-0	P-1

QUATRIÈME AS													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Caroline	76	42	27	5	2	40	226	210	91	22-12-2-2	20-15-3-0	6-4-0-0	P-1
Montréal	77	41	28	8	0	39	233	220	90	23-12-4-0	18-16-4-0	5-4-1-0	G-1
Columbus	76	42	30	3	1	41	232	218	88	21-16-1-1	21-14-2-0	5-4-1-0	G-2
Philadelphie	77	37	32	7	1	34	234	256	82	19-16-3-1	18-16-4-0	5-5-0-0	G-1
Floride	77	33	32	6	6	30	249	268	78	19-13-5-1	14-19-1-5	5-5-0-0	P-3
Buffalo	76	31	36	6	3	26	207	251	71	20-13-4-0	11-23-2-3	1-8-0-1	P-4
N.Y. Rangers	76	29	34	9	4	23	211	256	71	17-13-5-3	12-21-4-1	2-6-1-1	P-2
New Jersey	77	29	39	5	4	26	211	260	67	19-14-4-2	10-25-1-2	4-6-0-0	G-2
Detroit	76	28	38	5	5	25	206	258	66	14-18-2-3	14-20-3-2	5-5-0-0	G-2
Ottawa	76	27	43	5	1	27	226	278	60	17-16-4-0	10-27-1-1	4-5-0-1	G-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
x-Winnipeg	76	45	27	3	1	43	256	223	94	25-10-3-1	20-17-0-0	6-4-0-0	P-1
x-Nashville	77	43	28	4	2	39	224	202	92	23-13-1-1	20-15-3-1	6-3-0-1	G-1
St. Louis	76	41	27	6	2	40	226	206	90	21-15-1-1	20-12-5-1	6-2-1-1	G-4

SECTION PACIFIQUE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
x-Calgary	76	47	22	3	4	47	268	213	101	25-8-3-2	22-14-0-2	6-4-0-0	P-1
x-San Jose	76	43	24	6	3	43	268	240	95	23-9-3-2	20-15-3-1	4-5-1-0	P-6
Vegas	76	42	28	4	2	39	235	209	90	23-10-3-2	19-18-1-0	7-2-1-0	P-2

QUATRIÈME AS													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Dallas	76	39	31	5	1	39	193	188	84	22-14-2-1	17-17-3-0	5-4-0-1	G-1
Colorado	76	34	29	12	1	33	240	229	81	17-14-6-0	17-15-6-1	6-3-1-0	P-1
Arizona	77	37	33	5	2	33	200	212	81	19-15-3-1	18-18-2-1	4-4-1-1	G-1
Minnesota	77	35	33	5	4	34	203	224	79	15-17-5-2	20-16-0-2	3-6-1-0	P-2
Edmonton	76	34	34	6	2	31	221	253	76	18-17-2-1	16-17-4-1	5-4-1-0	G-1
Chicago	76	33	33	9	1	31	248	272	76	17-14-6-1	16-19-3-0	6-3-1-0	P-1
Vancouver	77	32	35	5	5	28	211	242	74	17-16-3-2	15-19-2-3	4-5-0-1	P-3
Anaheim	78	32	36	7	3	29	185	241	74	17-14-6-2	15-22-1-1	6-3-0-1	G-1
Los Angeles	76	28	40	5	3	25	185	243	64	15-20-2-1	13-20-3-2	4-6-0-0	P-1

LNH

Mardi 26 mars
 N.Y. Islanders 0 Columbus 4
 Caroline 1 Washington 4
 Floride 1 Montréal 6
 Buffalo 0 Ottawa 4
 Los Angeles 4 Edmonton 8
 Chicago 0 Arizona 1
 Anaheim 5 Vancouver 4

Mercredi 27 mars
 Toronto 4 Philadelphie 5 (F)
 N.Y. Rangers 3 Boston 6
 Dallas à Calgary, 21h30.
 Vegas au Colorado, 22h.

Jeudi 28 mars
 Montréal à Columbus, 19h.
 Detroit à Buffalo, 19h.
 Washington en Caroline, 19h.
 Floride à Ottawa, 19h30.
 N.Y. Islanders à Winnipeg, 20h.
 Dallas à Edmonton, 21h.
 Los Angeles à Vancouver, 22h.
 Chicago à San Jose, 22h30.
Vendredi 29 mars
 St. Louis à N.Y. Rangers, 19h.
 Nashville à Pittsburgh, 19h.
 New Jersey à Detroit, 19h30.
 Arizona au Colorado, 21h.
 Anaheim à Calgary, 21h.
 Minnesota Vegas, 22h.
Samedi 30 mars
 Floride à Boston, 13h.
 Philadelphie en Caroline, 13h30.
 St. Louis au New Jersey, 19h.
Dimanche 31 mars
 Montréal à Winnipeg, 19h.
 Washington à Tampa Bay, 19h.
 Buffalo à N.Y. Islanders, 19h.
 Toronto à Ottawa, 19h.
 Columbus à Nashville, 20h.
 Vegas à San Jose, 21h.
 Dallas à Vancouver, 22h.
 Anaheim à Edmonton, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 27 mars.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	38	83	121
McDavid, Edm	39	73	112
Kane, Chi	41	61	102
Draisaitl, Edm	46	53	99
Marchand, Bos	34	60	94
Crosby, Pit	33	61	94
Stamkos, TB	41	52	93
Mackinnon, Col	37	55	92
Gaudreau, Cal	35	57	92
Point, TB	40	50	90
Marnier, Tor	25	65	90
Barkov, Flo	34	54	88
Wheeler, Win	20	68	88
Rantanen, Col	31	56	87
Ovechkin, Was	49	37	86
Tavares, Tor	45	41	86
Huberdeau, Flo	25	59	84
Scheifele, Win	35	45	80
Aho, Car	30	50	80
Giroux, Phi	20	60	80
Panarin, Clb	26	52	78
Lindholm, Cal	27	50	77
Kessel, Pit	24	53	77
Burns, SJ	13	64	77
Tkachuk, Cal	34	42	76
Monahan, Cal	31	45	76
Bergeron, Bos	31	44	75
Eichel, Buf	26	49	75
Toews, Chi	32	42	74

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 27 mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	77	27	41	68
Tatar	75	25	32	57
Gallagher	77	33	19	52
Drouin	76	18	34	52
Danault	76	12	37	49
Petry	77	11	32	43
Shaw	58	18	24	42
Kotkaniemi	75	11	23	34
Weber	53	13	19	32
Byron	54	15	15	30
Lehkonen	77	10	17	27
Benn	76	5	15	20
Armia	52	11	8	19
Weal	58	6	11	17
Kulak	52	5	9	14
Thompson	74	4	8	12
Meté	66	0	12	12
Weise	51	5	6	11
Reilly	57	3	8	11
Peca	38	3	7	10
Folin	40	0	6	6
Hudon	32	3	2	5
Deslauriers	45	2	1	3
Price	62	0	1	1
Niemi	17	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	3322	6	151	4	2,49	,918	
Niemi	8	6	2	61	0	3,78	,887

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	36	25	11	0	0	132	95	50
Theftord	36	18	14	2	2	111	116	40
Alma	36	18	15	2	1	123	119	39
St-Lawrence	35	17	14	2	2	120	120	38

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	36	23	11	2	0	144	115	48
A.-Laurendeau	36	15	18	4	0	104	126	33
Lionel-Groulx	36	14	18	2	2	141	147	32
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	36	28	4	1	3	132	81	60
Lennoxville	36	22	11	2	1	138	99	47
Laféche	36	15	18	3	0	112	127	33
Sorel-Tracy	36	10	23	2	1	112	146	23

DEMI-FINALES (3 DE 5)

Vendredi 29 mars
 Lennoxville à St-Hyacinthe, 19h30
Samedi 30 mars
 St-Laurent à Ste-Foy, 13h30
Dimanche 31 mars
 Ste-Foy à St-Laurent, 15h30
 St-Hyacinthe à Lennoxville, 16h
Vendredi 5 avril
 Lennoxville St-Hyacinthe, 19h30
Dimanche 7 avril
 St-Laurent à Ste-Foy, 13h30
 x-St-Hyacinthe à Lennoxville, 16h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 27 mars.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	64	13	39	52
Tierney	75	9	37	46
Ryan	73	14	26	40
Tkachuk	65	19	20	39
White	65	13	23	36
Boedker	68	6	27	33
Duclair	68	16	12	28
Smith	65	8	19	27
Ceci	68	6	18	24
Demelo	71	4	17	21
Lindberg	49	9	10	19
Paajarvi	74	10	6	16
Gibbons	58	7	8	15
Balcera	31	5	7	12
Wolanin	25	4	7	11
Pageau	33	3	7	10
Jaros	55	1	9	10
Borowiecki	51	1	4	5
Harpur	49	1	4	5
Veronneau	6	1	1	2
Anderson	47	0	2	2
Nilsson	33	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1625	4	153	2	3,46	,904	
Nilsson	1318	1	95	2	3,04	,907	

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	6	5	1	0	0	39	19	15
Chambly	6	6	0	0	0	39	23	15
St-Jérôme	6	5	0	1	0	18	8	15
Princeville	6	4	1	0	1	36	23	13
Granby	6	4	2	0	0	28	20	12
Terrebonne	6	4	2	0	0	24	22	10
Valleyfield	6	2	2	2	0	24	26	8
St-Gabriel	6	2	2	1	1	22	26	7
Gatineau	6	2	3	0	1	22	30	7
Lac St-Louis	6							

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)

19h RDS TSN2 Montréal à Columbus

19h30 RDS2 TSN5 Floride à Ottawa

20h TSN5 New York Islanders à Winnipeg

BASKETBALL (NBA)

19h30 Sportsnet Toronto à New York Knicks

BASEBALL (MLB)

13h TSN5 Baltimore à New York Yankees

15h30 Sportsnet Detroit à Toronto

16h TSN5 Arizona à Los Angeles Dodgers

TENNIS

9h30 TSN2 Masters de Miami (1/4 de finale)

15h RDS2 TSN1 Masters de Miami (1/4 de finale)

15h TVASports Masters de Miami (1/2 finale)

21h TVASports Masters de Miami (1/2 finale)

22h30 RDS2 TSN1 Masters de Miami (1/4 de finale)

GOLF (PGA)

10h15 et 14h Golfchannel Championnat du monde Dell Technologies de match play

GOLF (EUROPEAN TOUR)

6h Golfchannel Open Hero Indian 2019

EN BREF

Mathieu et Drolet dans le ring le 17 mai

Avec 2 min 21 passées dans le ring en combats professionnels officiels, Lexson Mathieu (2-0, 2 K.O.) peut difficilement se plaindre de surmenage. Le jeune boxeur de 19 ans de Québec remontera donc dans le ring pour la troisième fois chez les pros le 17 mai, encore au Casino de Montréal. Cela lui fera trois combats en quatre mois pour amorcer son contrat de deux ans impliquant un minimum de 10 combats sous l'égide du promoteur montréalais Eye of the Tiger Management. Clovis Drolet (9-0, 5 K.-O.), de Beauport, se produira aussi sur cette carte, tandis que le poids lourd russo-québécois Arslanbek Makhmudov (7-0, 7 K.-O.) tentera de mettre la main sur la ceinture intercontinentale WBC contre l'Américain Jonathan Rice (10-3-1, 6 K.-O.). Kim Clavel, Mathieu Germain, Batyr Jukembayev et Raphaël Courchesne seront aussi de la soirée. **OLIVIER BOSSÉ**

Championnat du monde par trous : gain pour Tiger Woods

Tiger Woods a réussi son retour au Championnat de golf par trous en signant une victoire. Justin Spieth a connu un certain succès à l'aide d'un match nul. Le tournoi le plus imprévisible de tout le golf s'est amorcé mercredi avec à peine quelques surprises, alors que seulement quatre des 16 joueurs les mieux classés ont perdu leur premier match de la phase de groupe au Austin Country Club, au Texas. Trois fois gagnant de ce tournoi en carrière, Woods n'y avait pas participé depuis sa défaite lors de la ronde initiale en 2013. Son duel contre Aaron Wise a été fertile en rebondissements jusqu'à ce que Woods assure sa victoire sur le 17^e vert. «De la façon dont nous avons joué, c'est une bonne chose qu'il ne s'agissait pas d'un tournoi par coups», a lancé Woods en riant. Classé 5^e, Justin Thomas a été le seul joueur parmi le top 10 à perdre son premier match de la phase de groupe, aux mains du Danois Lucas Bjerregaard. L'Américain Dustin Johnson, classé premier, n'a eu aucune difficulté à vaincre Chez Reavie. Bubba Watson, le champion en titre, a perdu son match inaugural pour la première fois depuis sa première présence à ce tournoi, en 2011. Henrik Stenson a défait Phil Mickelson tandis que Jim Furyk est venu de l'arrière pour battre Jason Day au 18^e trou. **AP**



Félix Auger-Aliassime s'est qualifié pour la demi-finale de l'Omnium de Miami grâce à sa victoire en deux manches de 7-6 (7-3) et 6-2 face au Croate Borna Coric, 11^e tête de série du tournoi.

— PHOTO AP, JIM RASSOL

Auger-Aliassime accède au carré d'as à Miami

La Presse canadienne

MIAMI — Le Québécois Félix Auger-Aliassime a atteint les demi-finales à l'Omnium de Miami, mercredi, l'emportant 7-6 (3) et 6-2 devant le Croate Borna Coric, 11^e tête de série.

L'athlète natif de L'Ancienne-Lorette a eu le dessus 3-1 pour les bris et 8-7 pour les as, à son premier match contre Boric en carrière.

Au deuxième set, il a réussi deux bris et a gagné le sixième jeu à zéro au service, prenant les devants 5-1.

Auger-Aliassime a triomphé à sa première balle de match, quand le Croate a envoyé un retour dans le filet.

Sa fiche contre des joueurs du top 20 est maintenant 5-0, rien de moins.

Auger-Aliassime, 57^e au monde, affrontera en demi-finale le champion en titre John Isner, septième tête de série.

Le Québécois est le plus jeune demi-finaliste de l'histoire à Miami, où le tournoi existe depuis 35 ans.

Depuis la fin de février, il a atteint la finale à Rio et a signé un premier gain face à un joueur du top 10, Stefanos Tsitsipas, à Indian Wells.

Lundi, le tennisman de 18 ans deviendra le premier joueur né dans les années 2000 à atteindre le top 50. Il devrait se classer un peu plus haut que 35^e.

Auger-Aliassime en est maintenant à sept gains d'affilée.

Il n'a jamais affronté Isner, un géant de six pieds 10 qui a battu l'Espagnol Roberto Bautista Agut, 7-6 (1), 7-6 (5).

Jeudi, à 15h au plus tôt, Denis Shapovalov, l'autre jeune vedette montante du tennis canadien, affrontera l'Américain Frances Tiafoe en quarts de finale.

VICTOIRE DE FEDERER

Roger Federer, quatrième tête de série, s'est quant à lui qualifié pour les quarts de finale mercredi, grâce à une victoire facile de 6-4, 6-2 contre le Russe Daniil Medvedev, classé 13^e. Il y est parvenu en seulement 61 minutes et en ne commettant que huit erreurs directes.

À l'origine, le duel devait être présenté mardi mais a été repoussé d'une journée à cause de la pluie.

Ainsi, pour signer un quatrième triomphe en carrière à Miami, Federer devra accumuler quatre victoires dans un intervalle de cinq jours. Son prochain match le verra se mesurer au Sud-Africain Kevin Anderson, sixième tête de série, jeudi.

«Je me sens vraiment bien, a affirmé Federer. Je peux me dire très satisfait du match d'aujourd'hui et j'espère que ça m'apportera un peu de confiance demain [jeudi].»

Federer et Medvedev se sont partagé les huit premiers jeux de leur match avant que l'allure ne change brusquement. Federer a brisé le service de Medvedev pour se donner une avance de 5-4 au premier set, a surmonté trois balles de bris avant de boucler la première manche, et inscrit un autre bris pour entamer le deuxième set. Le reste ne fut qu'une formalité.

«Lorsque vous voulez vous rendre loin dans des tournois, il vous faut, parfois, ces

séquences de 15 minutes qui tournent en votre faveur et qui vous permettent de distancer (l'adversaire) au tableau de pointage», a déclaré Federer en faisant allusion aux deux derniers jeux du set initial.

«La marge est très mince et quelquefois, vous avez besoin d'aide de votre adversaire.»

HALEP L'EMPORTE

Chez les dames, la Roumaine Simona Halep, deuxième tête de série, a également fini son match avec aplomb mercredi. Et un retour au premier rang du classement mondial pourrait s'avérer sa récompense.

Halep a remporté les six derniers jeux pour éliminer la Chinoise Qiang Wang, 18^e tête de série, 6-4, 7-5 en quarts de finale. Elle redeviendra numéro un mondiale si elle gagne son duel de demi-finale contre Karolina Pliskova, cinquième tête de série, ou Marketa Vondrousova, une joueuse non classée.

«Je viens tout juste d'apprendre de mon entraîneur que j'ai besoin d'un match de plus pour de nouveau être numéro un, a déclaré Halep. C'est quelque chose à quoi je pense et je suis heureuse d'être une fois de plus dans cette position.»

Halep a occupé le sommet du classement en deux occasions déjà depuis le début de sa carrière, incluant pendant une bonne partie de 2018. Elle a été supplantée par la Japonaise Naomi Osaka en janvier, et elle ne croyait pas avoir une chance de la reprendre aussi rapidement. «Ça représenterait beaucoup pour moi.»

Serge Savard n'est pas intéressé à acheter la formation montréalaise

Il faut biffer le nom de Serge Savard des acheteurs potentiels pour les Alouettes de Montréal.

L'ex-défenseur du Canadien de Montréal a déclaré mercredi qu'il ne s'était pas impliqué avec un groupe d'investisseurs pour acheter la concession de la Ligue canadienne de football. Les Alouettes ne sont pas officiellement en vente, mais deux groupes seraient intéressés à l'acheter.

Savard — qui a été intronisé au Temple de la renommée du hockey en 1986 — a cependant rapidement précisé qu'il n'était impliqué avec aucun d'eux, même si son nom a récemment circulé dans les coulisses de la LCF.

«Je n'en fais pas partie, a dit l'homme âgé de 73 ans lors d'un entretien téléphonique avec La Presse canadienne. J'ai fait partie d'un groupe il y a longtemps, à l'époque où Larry Smith était impliqué [avec les Alouettes].

«J'avais dit à Larry que je connaissais des gens intéressés. Mais qu'il n'y avait pas d'urgence, que c'était juste au cas où le propriétaire souhaitait vendre, car nous étions très intéressés à former un groupe pour les acheter. Cependant, ils n'ont jamais dit qu'ils songeaient à vendre, et ça, ça fait très, très longtemps.»

Smith, qui est âgé de 67 ans, a été président des Alouettes en deux occasions. Après avoir piloté le transfert de la concession de

Baltimore à l'issue de la saison 1996 — alors qu'il était le commissaire de la LCF —, Smith est devenu le président des Alouettes en 1997, et il a occupé ce poste jusqu'en 2001.

Après un bref séjour à titre de président du quotidien *Montreal Gazette* entre 2002 et 2004, il est rentré au bercail. Il y est demeuré jusqu'en 2010, soit la dernière fois que la concession montréalaise a remporté la coupe Grey. **LA PRESSE CANADIENNE**

VENTE DES ALOUETTES

Des discussions depuis longtemps

MIGUEL BUJOLD

La Presse

MONTREAL — Ce n'est que depuis quelques semaines que les rumeurs de la vente des Alouettes alimentent les discussions publiquement. Mais cela fait des mois que le club parle de cette possibilité avec des investisseurs potentiels.

Bien que la famille Wetenhall et les Alouettes n'aient toujours rien confirmé, la concession changera probablement de mains dans un proche avenir. L'option d'accueillir un ou des investisseurs plutôt que de vendre l'équipe en entier n'aurait toutefois toujours pas été écartée.

L'homme d'affaires et ancien joueur Éric Lapointe a manifesté son intérêt d'acheter l'équipe et est à la tête d'un groupe d'investisseurs potentiels. Si d'autres groupes ou personnes sont intéressés, ils ne l'ont toujours pas indiqué publiquement.

Ce que l'on sait, c'est que le commissaire de la Ligue canadienne de football (LCF), Randy Ambrosie, est très impliqué dans le dossier. Il y a deux semaines, Ambrosie a expliqué qu'il travaillait de concert avec les Wetenhall et le président du club, Patrick Boivin, afin de trouver la meilleure solution pour aider les Alouettes.

Pour plusieurs, la meilleure solution pour la santé des Alouettes est la vente de l'équipe à des intérêts locaux

En marge du camp d'évaluation des espoirs de la LCF, le week-end dernier à Toronto, Ambrosie a dit à RDS que la nouvelle ère des Alouettes ne tarderait pas à commencer.

Selon une grande majorité de gens, la meilleure solution pour la santé des Alouettes est la vente de l'équipe à des intérêts locaux. La

contribution de la famille Wetenhall aux Alouettes et au football dans la province a été immense. Sans eux, l'équipe serait probablement repartie aussi vite qu'elle était revenue au milieu des années 90.

Cela dit, on voit mal comment les Alouettes pourraient susciter beaucoup d'intérêt sans l'arrivée de Québécois bien connus du public avec le club. Car à court terme, il est loin d'être assuré que l'équipe sera compétitive sur le terrain. En ce sens, l'arrivée de visages connus injecterait de l'enthousiasme et donnerait un peu de temps à l'organisation pour renverser la vapeur.

Les assistances au stade Percival-Molson ont diminué substantiellement au cours des cinq dernières années. Le nombre d'abonnements de saison aurait fondu d'au moins 50 % durant cette période, selon nos informations.

Et s'il n'y a pas d'électrochoc, ça risque de se poursuivre cet été.

Les Alouettes semblent d'ailleurs s'y être préparés si l'on se fie à la réduction du nombre de sièges qui seront disponibles les jours de match.

LE FACTEUR BASEBALL

Les Wetenhall envisagent de se défaire des Alouettes parce qu'ils sont tannés de perdre de l'argent. Il y a cependant un autre facteur important qui se cache peut-être derrière leur décision.

En entrevue avec *La Presse* avant le début de la saison dernière, Andrew Wetenhall avait avoué que le spectre d'un retour du baseball majeur à Montréal l'inquiétait beaucoup. Le projet semble bien progresser, comme on le sait. Le vétéran journaliste Buster Olney (ESPN) a même écrit qu'une source travaillant au sein du baseball majeur lui avait essentiellement dit que Montréal était la première ville sur les rangs s'il y avait expansion.

On peut présumer que la valeur des Alouettes n'a jamais été aussi



L'homme d'affaires et ancien joueur Éric Lapointe a manifesté son intérêt d'acheter les Alouettes. Il est à la tête d'un groupe d'investisseurs potentiels. — PHOTO LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

basse depuis que Robert Wetenhall a acheté l'équipe en 1997. L'arrivée d'une équipe de baseball la ferait probablement dégringoler encore un peu plus.

Quant à la LCF, elle préférerait sûrement que le montant de la vente des Alouettes reste confidentiel. Si l'on apprenait que la concession a été vendue pour des miettes, ce qui n'est pas exclu compte tenu du peu d'actifs que possèdent les Alouettes, l'image de la ligue en souffrirait.

C'est d'ailleurs possiblement pour cette raison qu'Ambrosie et la ligue servent en quelque sorte d'intermédiaires dans le dossier. RDS a même rapporté le week-end dernier que la ligue pourrait acheter la concession des

Wetenhall avant de la revendre à l'un des groupes intéressés.

Ultimement, la LCF a besoin de Montréal, le deuxième marché en importance du circuit. Les Argonauts de Toronto ont reçu de l'aide de la ligue au fil des ans, ce qui laisse croire que les Alouettes pourraient obtenir un coup de pouce du circuit Ambrosie à leur tour alors qu'ils tentent de redresser leur situation.

QUEL SORT POUR REED ET SHERMAN?

Sur le plan football, doit-on s'attendre à des changements importants si les Alouettes sont vendus prochainement?

Le camp du club s'amorcera dans sept semaines, ce qui complique

les choses. Tout chambarder et réécrire les livres de jeux en aussi peu de temps serait courir à la catastrophe. L'entraîneur-chef Mike Sherman devrait donc normalement commencer la saison à la barre de l'équipe, peu importe le dénouement de la situation.

Kavis Reed? Un changement de directeur général aurait certes moins d'implications qu'un nouvel entraîneur-chef à court terme. Mais encore là, ce n'est pas l'idéal de changer de DG aussi près d'une nouvelle saison.

Toutes ces décisions reviendront au nouveau propriétaire du club, si nouveau propriétaire il y a. Si la LCF devait prendre possession des Alouettes pour une période transitoire, le *statu quo* est probable.



Depuis le début de la série, le vétéran Luke Kutkevicius a marqué deux buts en trois matchs, et il en aurait trois si on n'avait pas déterminé plus tard que Philipp Kurashev était l'auteur du filet victorieux en prolongation du deuxième match. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTÉ

Leçon retenue

«Je ne suis pas allé à l'école longtemps, mais s'ils perdent, ils feront face à l'élimination»
- Patrick Roy



CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Si les Mooseheads de Halifax admettaient avoir ressenti de la pression à la veille du troisième match, celle-ci repose-t-elle maintenant sur les Remparts de Québec à quelques heures du quatrième affrontement de la série 4 de 7 entre les deux équipes, jeudi (19h) au Centre Vidéotron? Pas vraiment, selon Patrick Roy.

Au lendemain de la défaite de 3-1 des Remparts qui mènent la série 2-1, l'entraîneur-chef était encore d'avis que les siens avaient assez bien joué pour l'emporter. Il préférerait aborder le prochain match d'une manière

positive que négative et repoussait l'idée qu'un poids venait de s'ajouter sur les épaules de ses joueurs.

«Je vais prendre une expression que je dis souvent à mes chums : "je ne suis pas allé à l'école longtemps, mais je suis capable de comprendre que s'ils perdent un match, ils feront face à l'élimination ce qui n'est pas le cas pour nous". Alors tant et aussi longtemps que c'est comme ça, la pression est sur eux», indiquait-il en parlant des Mooseheads.

«Écoute, Éric Veilleux est un gars intelligent. Je sais qu'il doit regarder les matchs comme je le fais, et [mardi] si on avait pris des lancers de qualité, probablement que le résultat aurait été différent», ajoutait-il dans la même veine, mercredi matin, jour de réunion et d'activation en gymnase pour ses joueurs.

Roy estimait que ses joueurs avaient obtenu les meilleures chances de marquer et dominé le jeu à cinq contre cinq, surtout en troisième période, et parlait plus avec ses hommes de l'approche à adopter, jeudi, que l'allure de la série. Il rappelait que la participation de tout un chacun était nécessaire, comme il l'a déjà vécu dans le passé

«J'ai ramené un peu l'histoire de Paul DiPietro lorsqu'on [le Canadien] avait joué contre les Nordiques en 1993. Il n'était même pas supposé jouer, mais il avait marqué six ou sept buts. Le rôle de chacun est différent, mais tout le monde peut apporter sa contribution. On

a besoin de quelqu'un qui est *hot* au bon moment, qui peut faire la différence», notait-il.

KUTKEVICIUS BRILLE

Depuis le début de la série, le vétéran Luke Kutkevicius fait largement sa part. Il a marqué deux buts en trois matchs, et il en aurait trois si on n'avait pas déterminé plus tard que Philipp Kurashev était l'auteur du filet victorieux en prolongation du deuxième match.

«Il est notre meilleur joueur, présentement. Il patine, déborde, il est dangereux dans toutes les facettes», admettait Roy.

«Ça ne me dérange pas du tout qu'on ait décerné le but à Phil, ce qui compte, c'est qu'on ait gagné ce match-là... On est tous d'avis qu'on méritait la victoire, mardi. Avant notre défaite, on avait remporté quatre matchs de suite contre eux, on sait qu'on peut rivaliser avec Halifax», soulignait le numéro 18.

L'Ontarien n'a jamais franchi la première ronde en deux participations aux séries dans l'OHL avec Hamilton et Windsor. Il s'y connaît dans le rôle de négligé et assure n'avoir rien à perdre, tout en reconnaissant que le prochain match avait son importance.

«On est toujours en avance, et en l'emportant, ce serait 3-1 pour nous, alors on ne lâchera pas. On veut qu'ils pensent à la Coupe Memorial et non pas au prochain match», ajoutait Kutkevicius.

Éric Veilleux préfère le billard aux quilles



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Ambiance détendue chez les Mooseheads de Halifax, mercredi, au lendemain d'une reconfortante première victoire en trois matchs dans la série contre les Remparts de Québec. Entraînement léger pour ceux qui n'avaient pas joué la veille, puis... billard pour tous!

Peu avant midi, seulement cinq joueurs des Mooseheads ont foulé la patinoire du Centre Vidéotron, pendant que leurs coéquipiers s'échauffaient dans le gym, discutaient, jouaient au ballon ou recevaient des traitements. Tous se dirigeaient après dîner au salon de billard, question de meubler les six longues journées passées à Québec et de garder les liens serrés.

«Je ne suis pas un amateur de quilles. Le lendemain, j'ai mal aux aines! D'après moi, je me donne pas mal trop», a lancé en riant l'entraîneur-chef des Mooseheads, Éric Veilleux, pour justifier son choix d'activité. «Je me dis que si un de mes gars joue à ça et se retrouve avec une blessure à l'aîne, ça va être de ma faute!»

«J'aime mieux quelque chose comme le billard. C'est plus relax et c'est bon pour exercer les angles de passes par la bande», a continué Veilleux, sans perdre son sourire en cette veille de match numéro 4.

La victoire de mardi, 3-1, a fait du bien au moral dans le camp néo-écossais. Les rires fusaient, la musique claironnait. Le nuage qui planait au-dessus des champions de la conférence de l'Est s'est dissipé.

«Des matchs comme celui de mardi, ça bâtit une confiance. Tsé, ce n'était pas drôle» après les deux défaites à Halifax. «Et pas à cause qu'on joue contre Québec, ce serait la même chose si on jouait contre Rouyn», qui a dominé la ligue.

«Tu joues deux matchs chez vous et tu perds les deux, peu importe l'adversaire, ce n'est pas idéal. On n'a pas joué un match parfait, loin de là. Mais on est revenus dans la série, c'est tout ce que je peux dire», tranche Veilleux.

«J'avoue que c'était un gros match, on le savait tous», enchaîne le *coach* de Halifax. «C'est sûr que ça change la donne un petit peu, sauf qu'on tire encore de l'arrière par un match», insiste-t-il, réclamant davantage de patience de ses joueurs en situation de jeu.

LA FORCE DES MOOSEHEADS

À sa 10^e campagne comme entraîneur-chef dans la LHJMQ, en plus de quatre saisons chez les professionnels, Veilleux constate que l'expérience, une force des Mooseheads, s'avère utile en situation plus délicate.

Lui-même a participé à trois finales de la Coupe du président (2009, 2013, 2014) et un tournoi de la Coupe Memorial (2012), bientôt un deuxième en mai. Autant de filons à exploiter dans ses discours, comme pour les nombreux éléments expérimentés qui émaillent l'alignement des Mooseheads.

Quel aura été son message à ses joueurs en cette journée d'entre-matches? «Laissez les *coachs* travailler, se reposer la tête, s'étirer les muscles, boire de l'eau et se préparer pour le match de jeudi», résume le pilote des Têtes d'Orignaux.



RIMOUSKI 6/CHICOUTIMI 3

L'Océanic balaie les Sags

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

SAGUENAY — La série entre les Saguenéens et l'Océanic aura finalement été beaucoup moins longue que prévu. Les Rimouskois ont terminé le travail, mercredi soir, avec une victoire sans équivoque de 6-3, devant 3414 spectateurs au centre Georges-Vézina, complétant du même coup le balayage.

Les trois premiers matchs ont été décidés par un seul but, mais les jeux étaient faits dans ce quatrième duel bien avant les dernières minutes, pour ne pas dire à la mi-match.

«Quand on affronte qui est bien dirigé comme ça, qui était sur une séquence de sept victoires pour finir la saison et que le gardien Alexis Shank n'avait pas perdu à ses 12 derniers départs, on s'attendait à avoir beaucoup d'adversité», a énuméré l'entraîneur-chef Serge Beausoleil qui ne pensait pas en finir aussi tôt avec une équipe qui avait terminé la saison régulière en lion.

«Et on en a eu beaucoup [de l'adversité]. Je pense que les gars sont amochés de l'autre côté et ça paraissait à la fin. Le fil était tendu. J'ai beaucoup de respect pour l'opposition qu'ils nous ont donnée. On a une équipe d'avenir très intéressante à Chicoutimi.»

Pour une quatrième fois dans la série, l'Océanic a été la première équipe à s'inscrire à la feuille de pointage. Encore une fois, Jimmy

Huntington en a été l'œuvre. Au terme d'une très longue séquence au cours de laquelle des joueurs des Sags ont étiré leur présence, le vétéran de 20 ans a fait dévier le tir de la pointe de Zachary Massicotte pour ouvrir la marque.

Dmitry Zavgorodny s'est ensuite mis au travail. Dès le début du premier avantage numérique de l'Océanic, l'attaquant russe a récupéré une rondelle libre dans l'enclave pour faire 2-0. Son compatriote Vladislav Kotkov a répliqué, également dans les premières secondes d'une attaque massive d'un tir vif, mais Zavgorodny a redonné un coussin de deux buts aux visiteurs. Après avoir intercepté une passe transversale en sortie de territoire, il a battu Alexis Shank dans la partie supérieure.

En deuxième, les Sags ont continué de s'enfoncer en début d'engagement. Alors que les officiels appelaient une pénalité aux Sags, Alexis Lafrenière s'est fait oublier derrière les défenseurs pour ensuite donner une priorité de trois buts à l'Océanic. Dmitry Zavgorodny a ensuite complété son tour du chapeau, ce qui éliminait pratiquement les Sags du même coup. Les Chicoutimiens ne sont toutefois pas tombés sans avoir un dernier soubresaut, marquant deux fois en 62 secondes avant la fin de l'engagement, encore une fois par l'entremise de recrues, William Dufour et Hendrix Lapierre, ce qui aura au moins permis aux amateurs de se manifester. En troisième, malgré quelques incursions en territoire



Anthony Gagnon (22) a profité d'un avantage numérique pour porter la marque 6 à 1 en faveur de l'Océanic en milieu de deuxième période. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

adverse, les Sags n'ont pas réussi à compléter de petit miracle et combler le déficit de trois buts comme ils avaient fait dans le premier match, s'inclinant en prolongation.

MATURITÉ

«Au fur et à mesure que la série avançait, on a vu leur maturité physique faire une différence,

c'est clair. Ceci étant dit, il y a de petites choses qui m'ont agacé quand même. Je suis excité parce que les gars qui n'ont pas lâché, ce sont des gars de 16 ans. Leur amour du hockey est incroyable. Ils veulent jouer au hockey, c'est contagieux et ils le montrent sur la glace. Ça va être vraiment quelque chose. C'est vraiment ce qu'il faut

retenir», a souligné l'entraîneur-chef Yanick Jean dès le début de son point de presse alors que son équipe venait tout juste de rendre les armes. Il a du même souffle convenu que la série s'était probablement décidée lors des deux premières rencontres à Rimouski qui ont nécessité le temps supplémentaire.

BAIE-COMEAU 2/MONCTON 3

Le Drakkar coulé par ses unités spéciales



STEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Les Wildcats de Moncton n'ont pas l'air d'une formation privée de son meilleur joueur. Malgré l'absence de Jakob Pelletier, les hommes de John Torchetti ont créé l'égalité 2-2 mercredi dans cette série huitième-de-finale, arrachant un gain de 3-2 au Drakkar de Baie-Comeau, qui trébuchait pour la première fois au Centre Avenir de Moncton.

Le travail des unités spéciales a été déterminant dans cette

rencontre de nouveau âprement disputée. Le Drakkar a été blanchi en cinq supériorités numériques tandis que les locaux ont concrétisé deux de leurs cinq occasions. Par deux fois, c'est Mika Cyr, le meilleur marqueur jusqu'ici dans cette série, qui a touché la cible.

«Ça s'est joué là, sur les unités spéciales», a convenu l'entraîneur-chef du Drakkar, Martin Bernard. «On a pourtant eu nos chances, mais on ne l'a pas mis dedans, notamment en troisième, quand Yaroslav [Alexeyev] et Sam [L'Italien] ont tiré à côté du but. Plus tôt, [Ethan] Crossman a aussi brisé son bâton alors qu'il avait un but ouvert.»

Ce fut probablement aussi le match où le Drakkar a pris le moins de tirs dangereux. «On a réussi à marquer un but sur un rebond,

mais il faudra travailler plus pour aller les chercher», a-t-il ajouté.

LES MISES AU JEU

Contrairement à son habitude, Baie-Comeau a aussi été dominé dans les cercles de mise au jeu, les Cats en raflant 40 sur 62. Cyr (18 en 23) et Jeremy McKenna (9 en 9) ont été magistraux, à l'opposé du spécialiste du Drakkar à ce chapitre, L'Italien (5 en 21). «Il va falloir se rapplomber et être meilleur sur les mises au jeu», a d'ailleurs reconnu le pilote.

Les Wildcats ont connu leur meilleure première période jusqu'ici dans cette série. Ils en ont profité pour marquer le premier but lorsque le puissant tir frappé de Jonathan Aspirot a battu Alex D'Orio du côté du bloqueur. Toutefois, avant la fin de l'engagement,

Keenan MacIsaac a créé l'égalité, lui aussi d'un tir voilé du côté du bâton de Francis Leclerc.

En milieu de deuxième, Crossman a mis du temps à se relever après une mise en échec douteuse et impunie d'Aspirot, à environ deux mètres de la rampe. Délégué sur la glace à la mise au jeu suivante pour passer un message, Sacha Roy a un peu trop insisté auprès d'Aspirot, écopant d'une pénalité. Moncton a tiré profit du jeu de puissance qui a suivi pour reprendre les devants, avec le premier de la soirée de Cyr.

«C'est un geste qu'on ne veut pas voir dans le hockey, Crossman aurait pu rentrer tête première dans la bande. C'était vraiment dangereux», a déclaré Bernard, qualifiant Aspirot de récidiviste. «Xavier [Bouchard] a

été suspendu [pour sept rencontres] pour le même genre de geste plus tôt cette saison», n'a pas manqué de rappeler le pilote.

Nathan Légaré a fait 2-2 à 7:42 de la troisième période, bénéficiant d'un généreux retour accordé par Leclerc sur un tir d'un angle fermé de Gabriel Fortier. Mais les pénalités sont revenues hanter le Drakkar. Cette fois, c'est Ivan Chekhovich qui s'est retrouvé au banc de punition après avoir péché en zone adverse. Cyr a fait payer cher cette erreur en enfilant le but de la victoire à 11:31.

NOTES : Après être rentré à la maison en raison d'un problème de santé dans sa famille, Mario Marois était de retour derrière le banc du Drakkar pour assister Bernard... **Jusqu'ici dans cette série, l'équipe qui a inscrit le premier but l'a toujours emporté...** Le cinquième match sera disputé vendredi, de nouveau au Centre Avenir.

Les marques personnelles tombent chez le Tricolore

MONTRÉAL — Les matchs s'enchaînent et les joueurs du Canadien fracassant des sommets personnels continuent de s'accumuler. Mardi, ce fut les tours de Tomas Tatar et Jeff Petry d'établir de nouvelles marques — Tatar avec 57 points et Petry, avec 43.

Parmi les 10 meilleurs pointeurs du Canadien, cinq ont fracassé des sommets personnels au chapitre des points avec encore cinq matchs à jouer cette saison. Max Domi, Phillip Danault et Andrew Shaw s'ajoutent à Tatar et Petry. Jesperi Kotkaniemi n'est pas comptabilisé dans le calcul

puisqu'il en est à sa première campagne dans la LNH.

De plus, Jonathan Drouin n'est qu'à un point d'égaliser son record personnel de 53 points, tandis que Brendan Gallagher est à deux points d'atteindre sa marque de 54. Gallagher a aussi déjà battu son record de 31 buts, lui qui en a inscrit 33 cette saison.

Ce phénomène n'est bien évidemment pas unique au Canadien puisqu'il ne s'est pas marqué autant de buts à travers le circuit Bettman depuis la campagne 2005-06, au retour de la saison perdue en raison d'un lock-out.

Néanmoins, ces plateaux font sourire lorsqu'ils sont mentionnés aux joueurs.

«Ce n'est pas quelque chose sur quoi je me concentre, mais j'en suis conscient en raison des discussions, a noté Tatar en échappant un rire après la victoire de 6-1 face aux Panthers de la Floride, mardi. Nous comptons sur un bon groupe de joueurs. Nous nous battons les uns pour les autres. Nous avons beaucoup de plaisir jusqu'ici cette saison.»

Tatar est le deuxième meilleur pointeur du Canadien derrière Domi, deux joueurs acquis pendant la saison morte. Relégué

à la galerie de presse à maintes reprises pendant le parcours des Golden Knights de Vegas vers la finale de la Coupe Stanley le printemps dernier, Tatar a vite refait sa niche chez le Canadien.

«Il est quelqu'un qui adore le hockey, qui est un bon vivant, et ses coéquipiers l'adorent, a mentionné l'entraîneur Claude Julien au sujet du sympathique Slovaque âgé de 28 ans. Il a l'air d'adorer jouer ici et il aime ses coéquipiers. Ces choses-là font un bon bout de chemin quand vous êtes dans une situation comme celle-là.» **LA PRESSE CANADIENNE**

Byron absent à Columbus

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien sera privé de l'attaquant Paul Byron pour son duel qui pourrait s'avérer déterminant dans la course aux séries face aux Blue Jackets de Columbus.

La formation montréalaise a confirmé mercredi midi que Byron n'allait pas accompagner ses coéquipiers à Columbus et que son état de santé sera réévalué de manière quotidienne.

Byron a été sonné en première période face aux Panthers de la Floride, mardi, quand il a reçu un uppercut en plein visage lors d'un combat contre le défenseur MacKenzie Weegar. Dale Weise, Charles Hudon, Nicolas Deslauriers et Matthew Peca sont les options de l'entraîneur Claude Julien pour le remplacer dans la formation.

«Il amène beaucoup de vitesse à l'équipe et il semble toujours marquer des buts importants, avait dit Carey Price au sujet de Byron après la victoire de 6-1 face aux Panthers. Il est un membre important de ce vestiaire et de notre groupe de meneurs.»

En 54 matchs cette saison, Byron a récolté 15 buts et 15 aides. Le Tricolore présente un dossier de 9-10-4 en son absence.

Byron complétait depuis quelques rencontres un trio efficace en compagnie de Nate Thompson et Jordan Weal. Il rate un match qui a été qualifié du «plus important de la saison» par son coéquipier Andrew Shaw.

Le Canadien (41-28-8) détient le deuxième laissez-passer supplémentaire donnant accès aux séries éliminatoires dans l'Association de l'Est avec 90 points, soit deux de plus que les Blue Jackets (42-30-4). Ces derniers ont six matchs à jouer

d'ici la fin de la campagne incluant celui de jeudi, comparativement à cinq pour le Canadien.

Les Blue Jackets auraient aussi probablement l'avantage en cas d'égalité à la fin de la saison, puisqu'ils ont deux victoires en temps réglementaire ou prolongation de plus que le Tricolore, ce qui sert de premier bris d'égalité au terme du calendrier régulier.

UN ŒIL SUR LA CAROLINE

Les Hurricanes (42-27-7) de la Caroline sont également au cœur de la course, eux qui détiennent le premier laissez-passer supplémentaire avec 91 points. Ils ont aussi un match en main sur le Canadien et une victoire en temps réglementaire ou prolongation de plus que le CH.

Dans ce cas-ci, les joueurs du Canadien devront regarder le tableau du Nationwide Arena jeudi, pour suivre l'évolution du duel entre les Hurricanes et les Capitals de Washington, à Raleigh.

Toutefois, le Canadien sait que le scénario le plus simple est de gagner chacun de ses matchs au cours des 10 derniers jours du calendrier régulier.

«Tout ce que nous voulions faire au cours des 10 ou 15 derniers matchs de la saison, c'était de construire pour devenir meilleurs, peu importe qui nous affrontons ou leur position au classement, a affirmé Danault. Nous voulons devenir meilleurs à chaque match.»

Le Canadien a laissé filer une avance d'un but dimanche face aux Hurricanes, s'inclinant finalement 2-1 en prolongation. Le point perdu et ceux donnés aux Hurricanes pourraient faire la différence à la ligne d'arrivée.

Ce match a fait partie du processus d'apprentissage pour le jeune noyau du Tricolore.

«Je n'ai jamais joué de matchs aussi importants à ce temps-ci de la saison, avec une place en séries à l'enjeu, a mentionné le défenseur



Paul Byron a été sonné en première période face aux Panthers de la Floride, mardi, quand il a reçu un uppercut en plein visage lors d'un combat contre le défenseur MacKenzie Weegar. — PHOTO LAPRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

Brett Kulak. La saison dernière [avec les Flames de Calgary], nous étions hors de la course avec peut-être une vingtaine de matchs à jouer. C'est différent quand vous jouez des matchs cruciaux et que vous obtenez du temps de jeu. C'est amusant. Nous essayons d'en profiter et nous apprenons énormément de choses.»

Le Canadien a été en mesure de rapidement tourner la page sur la défaite aux mains des Hurricanes, évacuant peut-être un peu de frustration en malmenant les Panthers, mardi.

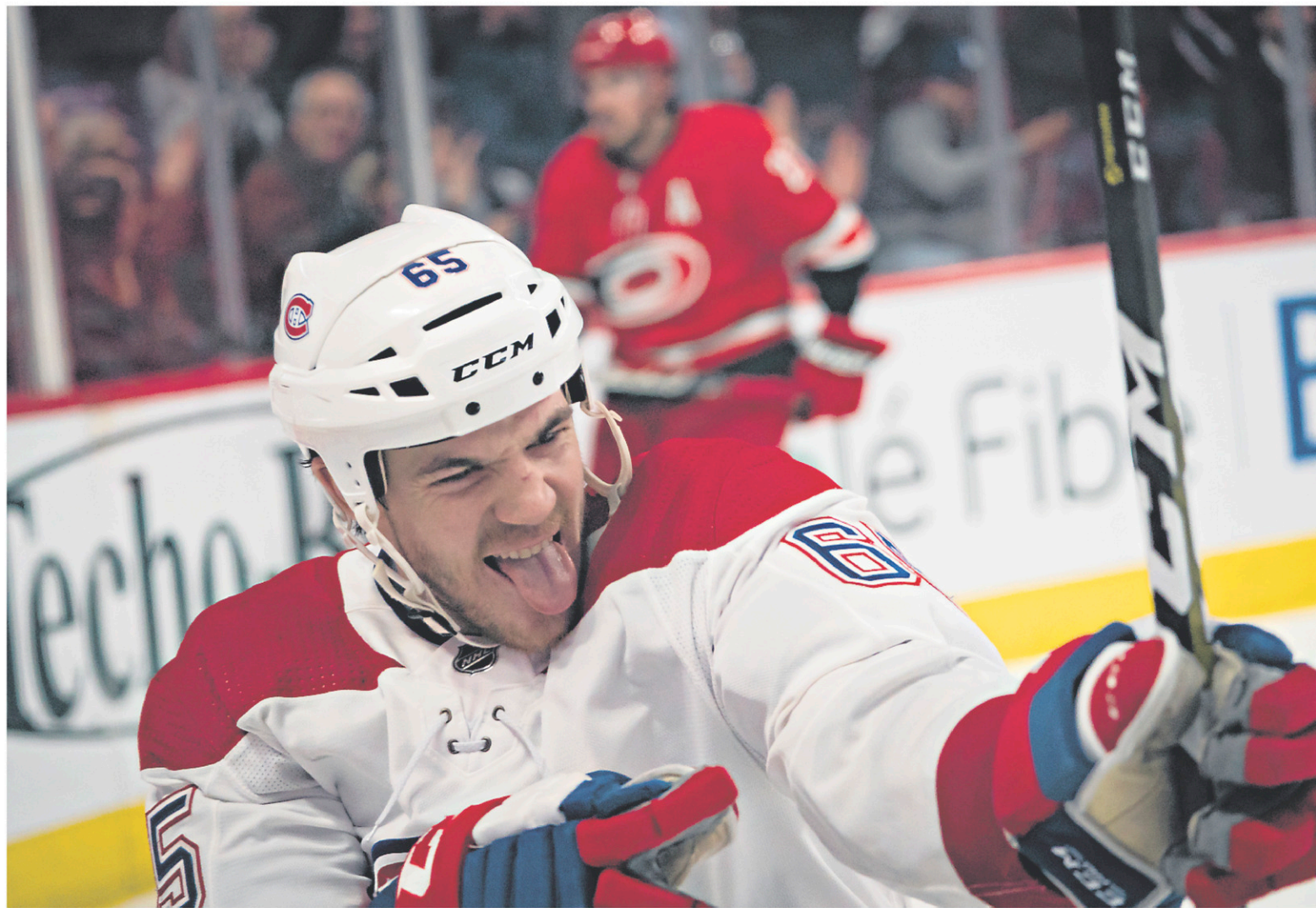
Même si le match a été ponctué de quelques échanges musclés et prises de bec, l'intensité n'était pas la même que deux jours plus tôt contre les Hurricanes. Le Canadien devra retrouver cet état d'esprit rapidement face aux Blue Jackets, qui ont gagné leurs deux derniers matchs par jeu blanc.

«Nous allons prendre toute la confiance que nous pouvons avoir, a mentionné Price. Mais je l'ai dit après le dernier match, les points sont plus importants que la confiance. Nous devons garder la même mentalité.»

«Il est un membre important de ce vestiaire et de notre groupe de meneurs»

— Carey Price au sujet de Paul Byron

Le Canadien a gagné ses deux premiers matchs face aux Blue Jackets cette saison — 4-1 à Columbus le 18 janvier et 3-2 à Montréal le 19 février.



La section montréalaise de l'Association des chroniqueurs de hockey professionnels d'Amérique (PHWA) a élu Andrew Shaw comme candidat du Canadien au trophée Bill-Masterton, qui récompense la persévérance, l'esprit sportif et le dévouement au hockey. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Andrew Shaw, le revenant

PAR GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

COLUMBUS — Partout où il est passé, Andrew Shaw a vécu de l'adversité. À l'école, c'était un déficit d'attention, jamais officiellement diagnostiqué, mais qui le rendait turbulent. Au hockey, c'était d'abord de se faire remarquer. Les meilleurs joueurs nés en 1991 ont été repêchés en 2009 ou en 2010; lui, il a dû attendre au repêchage de 2011.

Une fois dans la Ligue nationale, les blessures l'ont ralenti. Son bilan médical : trois commotions cérébrales « officielles », une blessure au cou cette saison, une opération à un genou, quatre séjours sur la liste des blessés seulement depuis son arrivée à Montréal, en juin 2016.

Pourtant, Shaw continue à jouer avec la pédale au plancher, avec la même hargne qui lui a permis de faire sa place dans la Ligue nationale, en dépit de sa petite taille (5 pi 11 po, 182 lb) et d'un rang de repêchage lointain (139^e).

C'est pourquoi la section montréalaise de l'Association des chroniqueurs de hockey professionnels d'Amérique (PHWA) a élu Shaw

comme candidat du Canadien au trophée Bill-Masterton, qui récompense la persévérance, l'esprit sportif et le dévouement au hockey.

Le fougueux ailier droit l'admet : il n'est pas trop habitué à ce genre d'honneur. Le dernier trophée individuel qu'il se souvient d'avoir reçu : le prix du travailleur le plus acharné, en 2010-2011, sa dernière année dans les rangs juniors.

« C'est un honneur, affirme Shaw. Un athlète vit des hauts et des bas, et les blessures en font partie. Tu peux toujours revenir si tu y mets les efforts. J'ai toujours fait les bonnes choses pour retrouver la forme le plus vite possible. »

LE PIRE COUPLE AU MONDE

De toutes les épreuves mentionnées plus haut, les blessures ont certainement été les plus éprouvantes.

À l'été 2017, il avait dû composer avec de sérieux symptômes de commotion cérébrale qui ne voulaient pas partir. Puis, en avril 2018, en plus d'une autre commotion, il a subi une opération au genou gauche, tout ça pendant que sa femme, Chaunette, terminait sa grossesse.

« J'ai un trouble du déficit de l'attention, j'ai plein d'énergie, donc de

ne pas pouvoir marcher pendant deux mois et demi est probablement une des choses les plus difficiles que j'ai vécues, explique le joueur de 27 ans, rencontré hier à l'hôtel où loge le CH. Mon esprit roulait à 100 miles à l'heure. J'avais beaucoup d'énergie à brûler, mais je ne pouvais pas le faire. Ma femme m'a beaucoup aidé et moi, je l'ai aidée avec sa grossesse. On était littéralement le pire couple! Elle était enceinte de neuf mois, j'étais en béquilles et je ne pouvais pas marcher.

« On a eu Andy et elle m'a apporté beaucoup de joie et de paix. En étant responsable de quelqu'un qui ne peut pas subvenir à ses propres besoins, ça m'a peut-être incité à me pousser encore plus fort, car je devais le faire pour ma famille. Ils étaient là pour moi, ils l'ont toujours été. »

DEPUIS LE PREMIER MATCH

Shaw a toujours été valorisé pour les facteurs impondérables qu'il apporte (robustesse, énergie, irritation pour l'adversaire). Mais il a ajouté à ces éléments une production offensive soutenue cette saison. Il a déjà établi un sommet personnel pour les points (42), et il est à deux buts d'égaliser sa marque personnelle de 20 buts.

Bref, il n'est pas seulement revenu; il est devenu un meilleur joueur qu'il ne l'était avant de subir cette panoplie de blessures.

Et ce retour en force, il a commencé dès le premier match de la saison. Rappelons qu'au moment de l'opération, le Tricolore annonçait une convalescence de six mois, ce qui le menait donc à la fin d'octobre. Pourtant, le 3 octobre, Shaw était à son poste à Toronto pour le premier match de la saison, et ce, même s'il n'avait disputé aucune rencontre préparatoire. Le comble? Il a marqué dès son premier match!

« J'étais en retard sur tout le monde, je n'avais pas joué de match préparatoire, je ne métais pas entraîné avec l'équipe. Les entraîneurs avaient assez confiance en moi pour savoir que je serais prêt. Je ne voulais pas les laisser tomber, je ne voulais pas me laisser tomber, laisser tomber ma famille, les partisans. Ça m'a incité à me pousser encore plus fort.

« Il y a beaucoup de millage dans ce corps. [...] Mais je me disais constamment que j'allais y arriver. Je voulais être de la formation pour le premier match. Si ça impliquait de faire de la rééducation cinq jours par semaine et d'y passer de deux ou trois heures par jour, ça ne me dérangeait pas. »

REMPARTS
LEÇON RETENUE
52

FOOTBALL
VENTE DES
ALOUETTES :
DES
DISCUSSIONS
DEPUIS
LONGTEMPS
51

VOLLEYBALL
GINO
BROUSSEAU
RENOUE AVEC
ÉQUIPE CANADA
48



Sports

1,5 Gbit/s

Internet pure fibre. Le plus rapide au Québec.

Passez à l'Internet le plus rapide au Québec
avec des vitesses totales allant jusqu'à 1,5 Gbit/s.¹

Optez pour Internet Fibe et profitez d'un crédit de **26 \$/mois*** pendant 1 an.

Maintenant seulement :

79⁹⁵ \$/mois²

- ✓ Vitesses totales allant jusqu'à 1,5 Gbit/s
- ✓ Utilisation illimitée
- ✓ La meilleure technologie Wi-Fi

Prix courant 105,95 \$/mois

Les prix peuvent augmenter pendant l'abonnement.

*S'applique à des périodes de facturation complètes.²

Frais uniques d'installation de 59,95 \$.³

Pour vérifier la disponibilité :

1 866 670-0073 • Visitez un magasin Bell • bell.ca/fibre

Fibe | Bell

À jour en date du 22 mars 2019. L'offre se termine le 31 mars 2019. Offert aux nouveaux clients résidentiels dans certaines régions du Québec, là où l'accès et la technologie le permettent. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus, d'autres conditions s'appliquent. Pour certaines offres, le client doit choisir la facturation électronique et créer un profil MonBell. Internet : Location du modem obligatoire ; frais uniques de location de modem crédités pour les nouveaux clients. Utilisation Internet illimitée : Sujet au respect des modalités de service Bell ; bell.ca/conventions. La vitesse de téléchargement est de jusqu'à 1,5 Gbit/s et de téléversement est de jusqu'à 940 Mbit/s. La vitesse sur Internet variera selon votre équipement, la configuration, l'achalandage sur Internet, l'utilisation simultanée de la télé IP (si applicable), le serveur et d'autres facteurs. (1) Dans des conditions de réseau optimales. Une connexion filaire et au moins une connexion filaire ou sans fil additionnelle sont requises pour obtenir les vitesses totales allant jusqu'à 1,5 Gbit/s. (2) Votre promotion est calculée en appliquant un crédit mensuel au prix courant. Le prix courant peut augmenter pendant votre abonnement. Si le prix courant augmente, votre prix mensuel augmentera aussi, cependant vous continuerez de bénéficier du crédit mensuel pendant la promotion. Les crédits s'appliquent à votre 1re période de facturation complète de 30 jours et à chaque période de facturation complète par la suite, pour la durée de votre promotion. Votre période de facturation peut ne pas débuter le jour de l'abonnement ou de l'installation des services. Le tarif sans crédit s'applique avant votre 1re période de facturation complète de 30 jours ou si vos services prennent fin pendant une période de facturation de 30 jours. Le prix est sujet à un abonnement continu à : Internet Fibe Gigabit 1,5 à 79,95 \$/mois (105,95 \$/mois, moins un crédit de 26 \$ pour 12 périodes de facturation complètes). Toute modification effectuée aux services peut résulter en la perte de crédits ou de promotions, comme les conditions d'admissibilité à ceux-ci peuvent varier. (3) Des conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtotale. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.